

**Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, des Sciences
De Gestion et des Sciences Commerciales
Département des Sciences de Gestion**

Mémoire de fin de cycle

**En vue de l'obtention du diplôme de Master
En sciences de gestion**

Option : Management économique des territoires et entrepreneuriat

Thème

**Aménagement et développement des territoires à
spécificités rurales:
Cas de la commune de Larbaa Nat Iraten (L-N-I)**

Réalisé par :

M^{lle} AMAZOUZ Aldjia

Encadré par :

M. AKROUR Mohand Saddek

Jury :

Président :

Examineur :

Rapporteur : M. AKROUR Mohan Saddek

Jun 2014

Remerciements

Je tiens à remercier mon promoteur M.AKROUR enseignant à l'université de Bejaia d'avoir répondu à mes sollicitations, pour m'avoir fait confiance et guidé dans cette étude. Pour sa contribution à la réalisation de ce modeste travail.

Je remercie tous les enseignants qui m'ont formé en première et en deuxième année Master. Un merci particulier s'adresse à M. ZEKKOUTI pour m'avoir aidé dans la traduction du résumé de mon mémoire.

Je remercie aussi tous les acteurs de la commune de L-N-I pour leur collaboration.

Je remercie toutes les personnes qui ont œuvrées de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, ce travail n'aurait pas abouti sans l'appui et le soutien moral et matériel de ma famille, c'est pourquoi je les remercie, et un merci particulier s'adresse à LAHOUATI. R pour sa précieuse aide durant tous mon travail de recherche.

Merci à tous.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

- A la mémoire de mon très cher père ;
- Ma mère pour tous le soutien qu'elle ma apporté tous au long de mes études ;
- A mes deux sœurs : Radia et Sabrina ;
- A mes deux frères : Amirouche et Djughurtha ;
- A Rabah LAHOUATI ;
- A mes deux adorables nièces : Louiza et Thassadith ;
- A tous mes amis en général, et à mon amie DJOUADI Siham en particulier ;
- A mon promoteur, M. AKROUR ;
- A moi.

Aldjia. A

Liste des abréviations

ACL	Agglomération chef lieu
Agence CRMA	Caisse régionale de mutualité agricole
ANF	Agence nationale des forêts
ANPA	Agence nationale de la protection de la nature
APC	Assemblée populaire communale
AS	Agglomération secondaire
BADR	Banque de développement agricole et rural
BC	Budget communal
BTPH	Bâtiments et travaux publique,
CEM	Centre d'enseignement moyen
CET	Centre d'enfouissement technique.
Cm	Centimètre
CNDR	Commission nationale de développement rurale
CW	Chemin wilaya
DGF	Direction générale des forêts
DPSB	Direction des programmes et suivi budgétaire.
EAC	Exploitation agricole collective
EAI	Exploitation agricole individuelle
EPH	Etablissements publics hospitaliers
EPSP	Etablissements publics de santé de proximité
EURL	Entreprise unipersonnel a responsabilité limité
Ha	Hectare
IDA	Association internationale de développement
IDRD	Indice de développement rural durable
L-N-I	Larbaa-Nath-Irathen
m	Mètre
MADR	Ministère algérien de l'agriculture et du développement rural
MATET	Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement, et du tourisme
OCDE	Organisation pour la coopération, et de développement économique
OMC	Organisation mondiale de la santé
ONRA	Office nationale de la réforme agraire
ONS	Office nationale des statistiques
ONTF	Office nationale des travaux forestiers
PAT	Programme d'action territoriale
PAW	Plan d'aménagement wilaya
PDAU	Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
PNDAR	Plan nationale de développement agricole et rurale
POP	Population
POS	Plan d'occupation du sol
PPDRI	Projet de proximité et de développement rural intégré
PRR	Politique du renouveau rural
RGPH	Recensement générale de la population et de l'habitat
RN	Route nationale
SAA	Algérienne des assurances

SAT	Superficie agricole totale
SAU	Surface agricole utile
SNAT	Schéma national d'aménagement du territoire
SNDRD	Stratégie nationale de développement rural durable
TOC	Taux d'occupation par classe
TOC	Taux d'occupation des classes
VAS	Villages agricoles socialistes
VSP	Villages socialistes primaires
VSS	Villages socialistes secondaires
VST	Villages socialistes tertiaires
ZE	Zones éparses

SOMMAIRE

Introduction générale	1
Chapitre I : Les fondements théoriques de l'aménagement rural	
Section 1: Définitions sur l'aménagement et le développement territoriale	05
Section 2: Quelques caractéristiques de l'espace rural	13
Chapitre II : Gouvernance du territoire rural	
Section1 : La gouvernance territoriale au service du développement durable	27
Section 2: Quelques politiques rurales en Algérie	30
Chapitre III : Présentation de l'espace d'étude et la méthodologie d'approche	
Section 1: Présentation de la démarche méthodologique	46
Section 2: Présentation générale de l'espace d'étude	49
Chapitre IV : Résultats et analyse	
Section 1: Etude de la population et de l'habitat dans la commune de L-N-I.....	66
Section 2: Analyse des équipements sociaux dans la commune de L-N-I.....	73
Section 3: Analyse de l'emploi et de l'économie	83
Section 4 : Gestion et protection de l'environnement dans la commune de L-N-I	93
Conclusion générale.....	99
Bibliographie	101
Annexe	
Table des matières	
Résumé	

« La ville a une figure, la campagne a une âme »

Jacques de Lacretelle.

INTRODUCTION GENERALE

Depuis quelques années, le monde rural a connu des transformations considérables, tant dans son peuplement et ses configurations, que dans les fonctions qu'il remplit et l'image qu'il projette. Dans une société globalisée et totalement, ou plutôt anarchiquement, urbanisée, il est dans l'incapacité de retrouver son homogénéité et sa symbiose qui le caractérisaient auparavant.

Il est difficile de distinguer, aujourd'hui, le mode de vie rural de l'urbain. Les amalgames, les chevauchements et les interpénétrations, entre ces deux espaces, sont multiples et complexes. Mais, avec les transformations qu'ont subi les populations rurales et montagnardes, ces dernières décennies, nous pouvons affirmer que le rural est complètement fondu dans le model dominant qualifié d'urbain.

Le modèle de développement et d'aménagement du territoire de l'Algérie indépendante a fait que la campagne est restée à l'écart du progrès et soumise à l'exode et au déclin. C'est la ville qui est devenue le lieu porteur d'espoir d'avoir un emploi, un habitat décent et un accès aux divers services : un lieu qui offre des chances d'une promotion sociale. Dès lors, quitter la terre pour le bureau ou pour l'usine était ressenti comme un idéal et une nécessité.

En effet, l'urbanisation des sociétés contemporaines affaiblit les communautés rurales et empêche de considérer les campagnes comme étant porteuses d'un bien être autre que celui de la ville.

Toutefois, avec tous les inconvénients de cette urbanisation étouffante et le peu de ce qui reste du vécu social, culturel et environnemental des villages montagneux, les populations rurales commencent à se faire une raison de renouer avec les anciennes valeurs nostalgiques du monde rural. La convivialité des vieux villages, la qualité de l'environnement et l'attrait de la nature, nourrissent leurs nouvelles perspectives.

En effet, l'image du monde rural renvoie à son agriculture, ses paysages, la diversité et à l'authenticité de son patrimoine naturel, culturel et traditionnel. Son espace de liberté et de biodiversité, permet de réaliser un projet de vie ou de travail conforme à ses aspirations personnelles, à condition de maintenir un niveau de service appréciable pour les populations rurales.

Mais, ce territoire rural est aujourd'hui confronté à des bouleversements profonds tels que, l'abandon des terres, la construction sur les rares surfaces à vocation agricole, engendrant l'urbanisation de ces espaces et entraînant ainsi l'affaiblissement du mode de vie rural.

De ce qui précède, nous pouvons dire que la conservation et la valorisation de cet espace doit être à l'ordre du jour. Sa protection et sa promotion, qui sont plus que nécessaires, passent éventuellement par l'exploitation intelligente de ses ressources, la sauvegarde de ses sites et ses paysages et la prise en considération des potentialités qui existent sur ces territoires, dans le sens de leur mise en valeur.

Ainsi, la tendance aujourd'hui doit être à la valorisation des territoires ruraux comme lieux de vie saine et équilibrée. Le retour des déracinés dans leur milieu rural, suppose un investissement dans toutes les valeurs positives du terroir. La sociabilité, la générosité dans la vie associative, la solidarité de proximité ainsi que la participation active des citoyens aux affaires de leurs villages et communes permettront une revitalisation et une redynamisation de leur espace.

Ce sont ces considérations générales qui guideront notre présent travail qui, pour des raisons pratiques, ne peut que les illustrer par un cas précis et circonscrit : la Commune de Larbâa N At Iraten (LNI), dans la wilaya de Tizi Wezzu (Algérie).

Il s'agit ainsi d'une étude socio-économique qui vise à étudier l'attractivité au sein de ce territoire à spécificité rurale et en restituant toute sa richesse historique et patrimoniale.

D'où, notre **problématique** visant à déterminer les facteurs d'attractivité que recèle le territoire rural à même d'amorcer son développement économique, social et culturel.

Concernant le facteur humain, même si la population rurale algérienne continue de décroître, passant de 13,8 millions d'âmes en 2006 à 10 230 000 en 2008, elle reste relativement importante. Elle est d'autant plus importante qualitativement, puisque plus de 70% des habitants ont moins de 30Ans, selon la CNDR (la commission nationale de développement rural).

Par ailleurs, l'évolution des populations rurales et urbaines par région montre que la concentration et l'urbanisation s'effectuent à un rythme accéléré. Cette urbanisation ne se fait pas systématiquement aux niveaux des grands centres urbains, mais une partie non négligeable a eu lieu au niveau des communes et agglomérations rurales. Notons qu'il est considéré comme commune rurale toute commune dont le taux d'urbanisation est inférieur à **50%**.

Pour ce qui est de l'emploi en milieu rural, les structures restent insuffisantes, voir même inexistantes et le sous emploi, au niveau de ces régions, est une donnée réelle. Son intensité varie d'une région à une autre, et dépend des opportunités offertes par l'économie locale et de la situation géographique de la zone considérée, mais aussi de la volonté de créer de la richesse par et pour les individus dans ce milieu.

Notre problématique va donc s'intéresser à vérifier si l'objectif majeur de l'aménagement de ces territoires, s'inscrit dans l'accompagnement du développement économique de façon

harmonieuse et équitable, avec une finalité visant la réduction des inégalités socioéconomiques entre ces espaces. Ceci relève du constat patent qui montre une inadaptation dans la gestion des zones rurales. Cette inadaptation se manifeste par les variables démographiques, de gestion de l'espace vital, des terres cultivables, des ressources exploitables et enfin de l'urbanisme.

En somme, notre questionnement central s'articule autour de la faisabilité et de la réalisabilité de cet objectif : **Comment peut-on rendre les territoires ruraux attractifs, en offrant à leurs habitants un meilleur cadre de vie qui, du moins, réduira, sinon mettra fin à, l'exode des populations rurales ?** ».

Cette question qui constitue le fil conducteur de notre travail, sera complétée par des questions secondaires suivantes :

- Comment redonner une nouvelle dynamique socio-économique aux espaces à caractère rural, tout en sauvegardant les spécificités sociales, économiques et spatiales des territoires locaux et de ses populations ?
- Sur quelles qualités de vie rurale peut-on s'appuyer pour recréer de la valeur patrimoniale, de la richesse et une certaine opulence pour les habitants ?

Notre présente étude se veut une contribution à la détermination des conditions socio-économiques, culturelles et organisationnelles prévalant dans les zones rurales et des évolutions et apports nécessaires pour parvenir à attirer et stabiliser les populations par la création de richesses sur ces territoires.

Notre ambition, à travers ce travail, est d'essayer de traiter toutes les interrogations de la manière la plus exhaustive possible, et ce, dans le but de contribuer à la réflexion sur la problématique essentielle du sujet en se basant sur les **hypothèses suivantes** :

H1 : Renforcement du potentiel économique avec des grands pôles industriels et la Généralisation de l'habitat collectif pour le développement des critères urbain existants.

H2 : Miser sur l'harmonisation des structures anciennes de ce milieu rural, dans un cadre de développement d'activités économiques de terroirs et par la valorisation et la protection des espaces existants.

Pour apporter des réponses à notre problématique, nous avons opté pour une méthodologie de travail qui fait appel à une approche macroscopique. En effet, la complexité de l'espace, en tant que système construit et dynamique, et non simple réceptacle, exige de ne pas omettre aucun

sous système le composant. Ainsi, nous avons fait appel aux enquêtes de terrain ((questionnaires, entretiens, recueils de documents juridiques et administratifs, ... etc.), afin de collecter un maximum de données. De même, le recours aux statistiques, pour analyser ces données, n'est qu'une évidence.

Pour restituer les résultats de ce travail, nous avons opté pour le plan de rédaction suivant :

- ✓ Un chapitre introductif qui expose les différentes définitions et notions élémentaires relatives à l'aménagement et au développement de l'espace rural ;
- ✓ Un deuxième chapitre consacré à l'étude de la gouvernance territoriale, ses acteurs, ses enjeux et sa typologie ;
- ✓ Le troisième chapitre décrit le cadre général de l'étude, après avoir rappelé la méthodologie utilisée pour l'étude du cas spécifique de la commune de Larbaa Nath Irathen (L-N-I) ;
- ✓ Le quatrième chapitre a mis en exergue les différents résultats de notre étude.

CHAPITRE I

LES FONDEMENTS THEORIQUES DE L'AMENAGEMENT RURAL

INTRODUCTION

La rationalité macroéconomique exige l'optimisation et l'harmonisation de la répartition de la population et des activités sur le territoire national. Mais le constat qui est établi est autre. Le territoire national est déséquilibré, tantôt par excès de population dans des villes encombrées, tantôt par manque de peuplement, voir même une désertification dans des zones rurales les plus déshéritées. Pour y remédier, l'aménagement du territoire demeure l'alternative susceptible d'éviter à la fois les concentrations excessives ou les déserts d'hommes par une répartition équitable des habitants et des activités. Aussi, pour assurer un développement harmonieux des territoires et de leur fonctionnement, il est nécessaire d'optimiser les méthodes et procédures de leur gestion.

Pour mieux aborder cet aspect, nous avons jugé utile de consacrer ce chapitre introductif aux différentes définitions et éclaircissements sur le sujet. Deux sections structurent cette restitution. La première section sera consacré à des définitions de base, et une deuxième section qui traite les différents caractéristiques des territoires ruraux algérien.

Section 1 : Définitions de l'aménagement et du développement territorial

Avant d'entamer notre étude qui porte sur l'aménagement et le développement des territoires à caractère rural, une panoplie de définitions et d'éclaircissements sur les espaces ruraux est nécessaire pour une meilleure compréhension du sujet et de l'objet de notre étude.

1-1 Définitions liées à l'aménagement du territoire

Afin de voir ce qu'est l'aménagement du territoire et quelles sont ses actions et ses outils, nous nous intéresserons d'abord au concept du territoire. Cette clarification nous permettra ensuite d'border le territoire local, objet de notre étude.

1-1-1 Le concept du territoire

D'un point de vue étymologique, le terme territoire viendrait du latin **territorium**. Mais, d'après le **Digeste** qui est un recueil de jurisprudence civile, élaboré en **533** après **J-C** par **Justinien** qui constitue l'un des fondements du droit moderne, le terme a un lien direct avec le Jus terrendi « le droit de terrifier », bien qu'il soit, en fait, beaucoup plus raisonnable de rattacher le terme **territorium** à celui de la terre (terra). Il est aussi très probable que certains Latins

pratiquaient un jeu de mots associant le contrôle d'une terre au pouvoir de la protéger par la menace (terrere : la terreur).

Selon **Littré (1971)**, « le territoire est une étendue de terre qui dépend d'un Etat, d'une province, d'une ville ou encore d'une juridiction. Le territoire est alors un objet à la fois biophysique, sociale et politique ».¹

Pour **Raffestin (1980)**, « le territoire est généré à partir de l'espace. Il est le résultat d'une action conduite par des acteurs qui s'approprient concrètement ou abstraitement un espace. Ici, l'acteur ou les acteurs territorialisent l'espace »².

Le territoire est aussi défini comme « une portion de surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer la reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux et parler ainsi de développement durable des territoires » (**Le Berre, 1992**).³

Aussi, selon **Claude COURLET**, le territoire est désigné comme un système complexe, entendu comme le lieu de relation entre de nombreux acteurs, et doit alors être appréhendé sous différentes dimensions, car le territoire désigne à la fois :

- ✓ Un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels, qui grâce à l'élément de proximité, permettent un certain nombre d'avantages. Ceux-ci s'expriment souvent dans la théorie économique par les économies externes et la diminution des coûts de transaction ;
- ✓ Un système de relations économiques et sociales qui contribue à la constitution de ce que certains appellent le capital relationnel ou social ;
- ✓ Un système de gouvernance locale, qui rassemble une collectivité, un ensemble d'acteurs privé et un système d'administration publique locale.

1-1-2 Aménagement du territoire

La pratique d'aménagement et d'organisation de l'espace est née avec la naissance de l'homme, mais aussi, de façon instinctive, chez l'animal. Sa maîtrise est une préoccupation

¹ « Joint congress of the European Regional Science Association (47 th Congress) and ASRLDF (Association de Science Régional de langue Francaise, 44 th Congress) », Local gouvernanace and sustainable development, PARIS-August 29th-September 2nd,2007, P4, In : ZERARA Nadjat, « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) au développement local : Cas du PDAU intercommunal de Bejaia, université de Bejaia, 2010-2011, P 06

² Ibid.

³ Ibid.

connue depuis l'antiquité. Elle est issue des nécessités vitales telles que : manger, dormir, subsister en sécurité... et des nécessités économiques: vendre et acheter.

En effet, de tout temps, chaque société s'en est préoccupée selon la forme de sa civilisation. Ainsi, les nomades par exemple adoptent un système de répartition des tentes dépendamment de la hiérarchie sociale, des croyances religieuses ou pour les besoins de sécurité. On aménage donc pour se protéger par la construction de bourgs, de villages et de villes.

Mais dans l'ère actuelle, la notion d'aménagement du territoire retrouve une autre signification. En effet, la montée en puissance de la notion d'aménagement en géographie, en général, et en géographie économique, en particulier, est liée à la transformation fondamentale de la relation contemporaine qu'entretiennent les sociétés avec l'espace vital.

Par ailleurs, les facteurs de développement et d'attractivité des territoires ont profondément évolué. Certains territoires ont la capacité de se développer, plus ou moins, que d'autres et le moteur de leur développement est d'abord humain. Ils sont habités par des groupes sociaux qui en identifient, produisent, parfois « inventent » des ressources dont ils ont besoin.

Il existe plusieurs définitions du terme aménagement du territoire. Mais celle qui est couramment utilisée est de **Pierre MERLIN**, dans le dictionnaire sur l'aménagement et l'urbanisme.

Selon **cet auteur**, l'aménagement du territoire est « l'action de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision globale et prospective, des hommes, des activités et des moyens de communication qu'ils peuvent utiliser en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines, économiques, voir stratégiques ». ⁴

En effet, L'aménagement du territoire est une discipline qui constitue le cadre de référence pour la conservation, la préservation et l'utilisation de l'espace, et crée la jonction entre les activités des différents secteurs de l'économie. Il vise l'utilisation optimale de cet espace par la structuration et la répartition judicieuse des activités économiques et des ressources humaines.

Aussi, il se manifeste par un volontarisme politique qui mobilise un ensemble de secteurs d'intervention pour parvenir à réaliser les objectifs énoncés suivants :

- ✓ Le développement économique ;
- ✓ Les politiques sociales spatialisées ;
- ✓ Les politiques du logement ;

⁴ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapportpublics/134000131/0000.pdf...> Site consulté le 03-10-2013

- ✓ Le développement des infrastructures, notamment celles liées au transport, au communication...etc. ;
- ✓ La disponibilité des ressources en eau et sa gestion intégrée afin d'assurer leur durabilité ;
- ✓ La préservation et la mise en valeur de l'environnement.

Dans cette optique, un grand nombre d'agents économique interviennent pour la mise en œuvre d'un plan d'aménagement des territoires. Ces derniers peuvent être regroupés en⁵ :

a- Les populations : elles façonnent un territoire donné à travers un ensemble de comportements, démographiques, sociaux et politiques ;

b- Les entreprises : leurs impacts sur le territoire varient en fonction de leurs mobilités spatiales ou en fonction de leurs dépendances fonctionnelles vis-à vis du territoire ;

c- L'Etat : considéré comme acteur principal de l'aménagement des territoires, veille à instaurer une forte solidarité dans la participation aux dépenses publiques. Il est à la fois, le concepteur et l'exécuteur de la politique d'aménagement des territoires, qui attribue un aspect social et distributif à la richesse collective.

▪ Les outils d'aménagement des territoires⁶

Selon le ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, les instruments politiques ou institutionnels regroupent l'ensemble des programmes spécifiques de développement sous forme de schémas ou plans directeurs d'aménagement du territoire.

a. Le SNAT (Schéma national d'aménagement des territoires)

Le schéma national d'aménagement des territoires est basé sur le concept de développement durable au niveau national. Celui-ci est construit selon trois axes, répondant aux trois exigences dictées par les réalités du pays et les trois objectifs majeurs de développement fixés par le SNAT pour les deux prochaines décennies à venir :

- ✓ Un développement efficace, en termes de compétitivité internationale;
- ✓ Un développement durable à la mesure des pressions exercées sur les ressources naturelles;

⁵ ZERARA Nadjat, op.cit, P 45.

⁶ Ibid., P 46

- ✓ Un développement équitable, assurant un haut niveau de cohésion sociale.

b. La région Programme

La région programme constitue un cadre de planification stratégique de programmation et de concertation pour l'élaboration de projets à mettre dans le cadre du Schémas National d'aménagement du territoire (SNAT).

En ce qui concerne le Schémas Régional d'aménagement du territoire (SRAT), il établit :

- ✓ Les atouts, vocations principales et vulnérabilité spécifique de l'espace considéré ;
- ✓ La localisation des grandes infrastructures et services collectifs d'intérêt national ;
- ✓ L'organisation d'agglomérations favorisant le développement économique, la solidarité et l'intégration des populations, la répartition des activités et des services et la gestion maîtrisée de l'espace ;
- ✓ Promotion des activités agricoles et la revitalisation des espaces ruraux en tenant compte de leur diversité et en assurant l'amélioration du cadre de vie des populations qui y vivent, ainsi que la diversification des activités économiques, notamment non agricoles ;
- ✓ Les perspectives d'organisation de l'armature urbaine et le développement harmonieux des villes.

c. Les plans d'aménagement de Wilaya (PAW)

Le plan d'aménagement de Wilaya (PAW) établit :

- ✓ les atouts, vocations et problématiques spécifiques du territoire de la Wilaya ;
- ✓ la programmation et l'organisation des réseaux d'énergie, eau, communication et Transport pour un service de qualité ;
- ✓ Les seuils d'urbanisation des agglomérations urbaines et rurales.

Les PAW précisent et valorisent, en conformité avec le Schéma régional d'aménagement du territoire concerné, les prescriptions spécifiques à chaque territoire de Wilaya.

d. Les instruments techniques

Certains des instruments techniques, comme la réalisation d'infrastructures de base et d'équipements sociaux, peuvent agir indirectement sur l'espace, en influençant la localisation des activités économiques et la concentration de la population (renforcement des pouvoirs

d'attraction et des capacités d'accueil des territoires). D'autres instruments, comme les subventions aux entreprises, les politiques fiscales incitatives, les politiques de bonification des salaires et autres, agissent directement sur la répartition spatiale des populations et des activités économiques.

1-1-3 L'espace rurale

Dans la plupart de nos lectures, le rural est décrit comme l'opposé de la ville. A l'instar de plusieurs auteurs, comme **Pierre GEORGE** et **Fernand VERGER (1970)**, **Yves Lacoste (2003)** le confirme en disant que « le rural est un adjectif qui s'oppose à l'urbain et qui désigne tout ce qui concerne la campagne ». ⁷

Les plus récentes éditions de **Larousse** définissent le rural par une identification à l'agricole : « il concerne les paysans, l'agriculture, les campagnes » ⁸.

Pour l'OCDE et le conseil de l'Europe, le milieu rural englobe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes, c'est-à-dire des zones situées en dehors des grands centres urbanisés.

Dans sa conception, le village est aussi une composante de l'espace à caractère rural, qui se présente comme le creuset des solidarités traditionnelles, le lieu de partage et d'entraide, le socle de la vie de tous les jours. Parler de village, c'est parler de la campagne, du rural, par opposition au quartier qui, lui, est un élément de la ville (agglomération urbaine).

1-2 Définitions liées au développement du territoire

Le développement du territoire est défini de plusieurs manières. En fonction de ses niveaux, nous distinguons entre développement local, régional et national. Par ses caractères, nous avons, le développement rural, urbain, développement intégré, durable, ... etc. Toutefois, le milieu et ses acteurs locaux ne peuvent, seuls, réussir un développement. L'attractivité d'un territoire constitue un aout indispensable pour se renforcer par d'autres ressources et activités.

1-2-1 Le développement rural

Selon **MORIZE 1992** « le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculture. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les

⁷YESGUER Hichem : « Enclavement des espaces ruraux, approche géographique de l'ouverture /fermeture des villages Kabyles », thèse de doctorat, université du Havre, Octobre, 2009. P 06.

⁸ <http://www.envam.org/module/bases-de-l'aménagement-rural> Site consulté le 03-03-2014

services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction de production, mais aussi le bien être social ». ⁹

De cette définition, nous comprenons que le développement rural est une transformation positive et durable du milieu en question et des différentes activités exercées en son sein, dont l'activité agricole, en particulier. Ce processus est mis en place par le renforcement des infrastructures de base nécessaires.

1-2-2 Le développement rural intégré

C'est un développement multisectoriels qui implique plusieurs secteurs comme l'agriculture, les forêts, le commerce, le tourisme, ainsi que les acteurs pertinents sur le terrain, à commencer par la population locale, mais aussi d'autres tels que les universitaires et tous les services déconcentrés de l'Etat. Ces acteurs travaillent ensemble en synergie, de façon participative, en exploitant toutes les potentialités existantes. On peut dire que le développement rural intégré procède à la fois d'une approche horizontale (coopération entre les différents services de l'Etat) et vertical (coopération entre ces services et les acteurs sur le terrain). ¹⁰

1-2-3 Le développement Local

On définit le développement d'une manière générale comme l'ensemble des changements par lesquels un système social évolue à partir d'une situation d'origine perçue comme non satisfaisante vers une situation nouvelle perçue comme meilleure.

S'agissant du développement local, et selon la **DATAR (1982)**, « c'est la mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global de développement associant les aspects économiques, sociaux-culturels, généralement initiés par des élus locaux. Ce processus s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrages communs » ¹¹.

Pour **Xavier GREFFE**, le développement local est « un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il reflète l'existence d'un projet de

⁹ BLAISE, Yoda, « Montage et gestion participative des projets de développement rural : Outils et méthodes d'intervention », Ecole Nationale d'agriculture de Meknès, Maroc, 2004, In : MELLIH Karima

¹⁰ Ibid.

¹¹ Définition du DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale), cité par ZERARA Nadjat, op.cit, P 21.

développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles. »¹² Sa réussite dépend de sa capacité à attirer tous les facteurs de production disponibles ailleurs.

1-2-4 Attractivité territoriale

L'attractivité d'un territoire est définie par **L'OCDE** comme la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des habitants, des entreprises, et des facteurs de production mobiles tels que le capital et le travail hautement qualifié...etc., Cependant, l'attractivité d'un territoire peut s'apprécier à partir :

- ✓ Des indicateurs de résultats permettant de mesurer la performance des territoires par rapport à d'autres entités nationales ou internationales;
- ✓ Des déterminants de l'attractivité, qui sont des facteurs sur lesquels on peut agir. Par exemple, la qualité de vie et le bien être social qui représentent des éléments clés du dynamisme et de l'attractivité d'un territoire, à l'exemple des opportunités d'emploi et la disponibilité et qualité des différents services. Aussi, les indicateurs de richesse qui permettent de révéler le potentiel latent des territoires et qui peuvent être d'ordre économiques, social culturel, environnemental, participent à la santé d'un territoire.

L'attractivité peut être définie aussi comme « la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui [puissent les convaincre] de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre » (**Hatem 2004**),¹³

L'attractivité territoriale consiste donc à faire venir et à faire rester les différents facteurs de production : le capital humain, le capital financier, les investissements...etc. Cependant, l'attractivité globale du territoire est composée de l'attractivité résidentielle, et de l'attractivité économique.

Aujourd'hui, le territoire est au centre des stratégies d'attractivité pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action politique des différents acteurs qui interagissent sur ces territoires.

Par ailleurs, la qualité de vie qui constitue l'un des piliers de l'attractivité résidentielle est définie par l'organisation mondiale de la santé (OMS) comme « la perception qu'a un individu de sa place dans la vie, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit

¹² GREFFE Xavier, Le développement local, Edition de l'Aube- DATAR, La tour d'Aigues, 2002, P 199, In ZERARA Nadjat, P 22.

¹³ <http://www.territoires.gov.ma>. Site consulté le 20-03-2014.

en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes». ¹⁴ Néanmoins, il existe une corrélation entre la qualité du lien social et la performance économique et sociale d'un territoire.

Section 2 : Quelques caractéristiques de l'espace rural Algérien

Pour mieux appréhender l'activité d'aménagement des territoires dans les milieux à caractère rural, il nous paraît nécessaire d'évoquer les potentialités qu'ils possèdent et les entraves auxquels ils sont confrontés. De plus, nous avons évoqué le phénomène d'urbanisation qui touche les zones rurales et qui estompe les frontières entre l'espace rural et l'urbain, ces dernières années.

2-1 Potentialités et entraves, en présence, dans les zones rurales

Ces trois dernières décennies, l'espace rural en Algérie s'est complexifié. Les campagnes se sont presque vidées, ne trouvant plus leur place dans un système complètement globalisé et urbanisé, les habitants qui ne s'attachent plus à leurs terres et qui ne cherchent qu'à fuir leur racines, comme c'était le cas pendant la décennie - dite noire en Algérie - où les villages se sont dépeuplés par manque de sécurité.

En d'autre terme, l'Algérie compte plus de **14 millions** de citadins et elle a vécu un renversement de tendance qui la fait passer d'un pays à tradition rurale, au lendemain de son indépendance, vers un pays à majorité urbaine dans les années **90**. (en 2008, 70% de la population totale est urbaine contre 30% de rurale).

Mais voilà que plus de vingt années plus tard, l'on assiste à un même scénario : exode et dépeuplement des régions rurales pour motif d'urbanisation, dont la finalité demeure toujours la recherche d'un mode de vie caractérisé de « plus facile et confortable », ou bien d'immigration vers d'autres pays occidentaux pour des raisons nettement plus complexes. Par ailleurs, certains des secteurs demeurent encore mal équipés et les protestations ou manifestations des populations locales le traduisent.

Mais le renversement de tendance doit avoir lieu à cause des difficultés croissantes observées au sein des villes Algériennes. En effet, les multiples disparités entre les deux mondes : rural et urbain, provoquent des dysfonctionnements d'ordre économiques, sociales, environnementales, culturelles, voire même identitaires.

¹⁴ Ibid.

L'Algérie a fait du chemin depuis son indépendance en matière d'aménagement des régions rurales. Une certaine amélioration dans le mode de vie des habitants, comparée à leur situation antérieure, n'est pas à nier. Des potentialités sont à souligner et des avancements ont été initiés notamment dans le progrès des moyens de transport et des routes reliant les différents villages aux villes, développement des infrastructures et des services de base comme la santé, l'éducation, les infrastructures sportives et culturelles, l'électrification... etc. Aussi, la disponibilité de différentes sources hydriques, la sécurité, le calme, représente un attrait et offre un agréable cadre de vie qui demande cependant à être amélioré pour les habitants de ces localités.

Mais ce monde rural connaît aussi des lacunes et plusieurs frustrations qui sont liées au manque d'infrastructures d'emplois et d'insertion des jeunes dans le monde du travail. Les zones rurales ont perdu même les activités artisanales et de terroir qui faisaient vivre jadis la population rurale. Toutefois, c'est l'emploi qui représente une vraie lacune pour ces régions. Enfin, parmi les éléments naturels, c'est le relief qui en constitue une vraie entrave.

2.2- L'agriculture et l'habitat dans les zones rurales

Même si ce problème est national, il se pose de façon plus contraignante dans les milieux ruraux.

a) Agriculture

Depuis l'indépendance l'agriculture algérienne a subi de nombreuses évolutions qui visaient à changer progressivement la situation économique et sociale prégnante dans l'espace rural. La superficie totale de l'Algérie s'élève à 238,17 millions d'hectares¹⁵ répartis comme suite :

- ✓ Terres improductives, estimées à 191 Millions d'hectares, soit 81% de la superficie totale ;
- ✓ Terres forestières couvrant environ une superficie de 4,3 Millions d'hectares, soit 2% de l'ensemble de la superficie ;
- ✓ Les parcours et la steppe couvrant environ 34,4 Millions d'hectares, soit 14% de la totalité de la superficie.
- ✓ La superficie Agricole totale (SAT) couvre 8,2 Millions d'hectares, soit 5% de la superficie totale, et encore, environ 880 000 hectares de ces terres sont aujourd'hui non productives, envahies par le béton (Bâtiments, chemins...ets).

¹⁵ Selon le ministère de l'agriculture algérien.

Pour remédier à cette situation fragile de l'agriculture, le ministère algérien de l'agriculture et du développement rural (MADR) a mis en œuvre, depuis septembre 2000, un plan national de développement agricole et rural (PNDAR). Ce programme s'articule autour de deux principaux axes :

- La mise à niveau des exploitations agricoles et les filières de production.
- La réhabilitation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanat et des métiers.

Le lancement de l'année pilote du programme de proximité pour le développement rural intégré s'est effectué en 2007. Par conséquent, toutes ces réformes devraient apporter des résolutions à la faiblesse de la production et au sous développement du monde rural.

Au sujet de la pratique de l'agriculture dans des zones à caractère rural, **Marc CÔTE** affirme que les sociétés paysannes algériennes sont caractérisées par trois éléments constitutifs¹⁶ : un solide attachement au terroir, une mise en valeur intensive, et enfin une forte cohésion sociale. Cependant la terre y est de droit « Melk » c'est-à-dire de statut privé, non écrit mais reconnu par la collectivité.

A ce sujet, **Marc CÔTE** constate que les campagnes algériennes n'ont jamais été exclusivement agricoles, et qu'à l'époque précoloniale elles comportaient des activités artisanales, commerciales, voire industrielles. La colonisation a fait disparaître la plupart de ces activités, provoquant ainsi la ruine de l'artisanat et des autres activités de terroir.

Les décennies récentes ont puissamment diversifiées le paysage économique. Le recensement de 1977 montre que 50% des ruraux étaient non agricoles. Une dizaine d'années après, celui de 1987 donne un pourcentage d'environ 60%. Ce phénomène s'est accentué dans les années 2000. Cette abstention peut s'expliquer par le fait que de multiples activités ont émergé dans les campagnes (notamment les activités commerciales considérées comme source de gain facile). Acoté de ces revenus non agricoles dans les campagnes algériennes s'ajoutent ceux provenant de l'extérieur, c'est-à-dire ceux générés par l'immigration.

Les changements qui ont affecté les structures sociales, les nouvelles habitudes de consommation acquises remettent en cause nombreuses pratiques exercées auparavant dans les zones rurales. De plus, l'attrait exercé par la ville contribue à rompre le lien « ombilical » qui retenait, avant, les populations rurales chez elles.

¹⁶ COTE Marc: « L'Algérie », Media plus, Constantine, 2005, P 55.

b) Habitat

S'agissant de l'habitat rural, les années 1990 sont caractérisées par la mise en place de différentes politiques en matière d'habitat. On assistera à une nouvelle rupture qui sera encore plus incisive. Sous la pression des crises et des événements que connaît le pays (crise économique et période de l'insécurité causée par le terrorisme), certains centres ruraux serviront d'assiettes foncières pour l'implantation de nouveaux programmes de logements en faveur des ruraux, mais également des populations urbaines. Par conséquent ces centres ruraux se transformeront en de simples réceptacles. Malheureusement, il y a lieu de constater que les logements bâtis ne répondent ni à des critères urbains, ni à des critères ruraux, mais à un mélange des deux. C'est le rurbain, selon le qualificatif de P. Bourdieu.

Incontestablement, ces centres ruraux serviront comme exutoire à la crise de l'habitat que connaissait l'Algérie et deviendront des centres d'accueil des populations, en raison entre autres de la persistance de la crise du logement en ville. Par ailleurs, tous ces lotissements auront pour objectif premier de fixer les populations rurales et de ralentir l'exode rural dont le volume annuel aurait évolué de façon accrue, déjà durant les années 60 et 70. De 17 000 personnes par an entre 1966 et 1968, il passe à 40 000 entre 1968 et 1970 et à 80 000 entre 1970 et 1973¹⁷.

Le changement de fonction des ces centres ruraux s'accompagnera de la mise en place de différents équipements socio-éducatifs. Le mouvement de croissance des centres ruraux se poursuivra à un rythme élevé. Mais, manifestement, c'était le processus du redéploiement des villes sur leur arrière-pays qui s'opérait et les centres ruraux étaient en train d'acquérir un nouveau statut et une nouvelle fonction.

Avec des effectifs dépassant parfois les 2000 personnes, ce sont des unités semi-urbaines qui étaient en train de se constituer. Cette situation serait le résultat de la logique qui a soutenu l'évolution des centres ruraux. En réalité cette logique reflète le passage d'une logique de mise en place d'assises visant à animer et à conforter le monde rural à une logique d'urbanisation à grande échelle qui c'était opéré dans ces lieux.

Par ailleurs, c'est en fonction de leurs localisations, de leurs potentialités, que ces centres se développeront à des vitesses variables. Les collectivités locales les prendront en charge en réalisant des logements sous différentes formes : logements sociaux, autres logements et lotissements, en les dotant d'équipements de base. Pour retenir et stabiliser les populations

¹⁷ Ibid.

rurales, une formule de prêt à la construction sera également mise au point dans le cadre du programme du logement social.

Dans le cadre du programme de construction de logements sociaux, 1/5 de ce programme a été destiné au monde rural, et de ce fait, chaque année, ce sont 20 000 à 30 000 logements qui seront construits au bénéfice des ruraux¹⁸. Ils sont implantés à la périphérie des grandes villes, à proximité des petites villes et dans les centres villageois. C'est une opération à « marche forcée » vers l'urbanisation et la micro urbanisation qui s'est opérée. Elle engendre des dynamiques locales, mais elle perturbe aussi l'environnement et le patrimoine architectural rural. Ainsi, en une cinquantaines d'années, l'espace rural a été sujet à maintes actions et démarches visant à créer et à promouvoir l'habitat. L'aboutissement de ces différentes politiques d'habitat a été en définitif la mise en place d'îlots d'habitats dont la base est un logement de type social.

C'est également un processus d'occupation de l'espace et d'aménagement du territoire qui s'est mis en œuvre d'une manière aléatoire, recouvrant ainsi tout l'espace rural et tous le terroir de l'Algérie, sans pour autant préserver et réhabiliter le patrimoine architectural des campagnes. Cet état de fait a contribué à déformer et à faire disparaître l'harmonie dans les villages et qui a conduit même à la volatilisation de tout un mode de vie campagnard, des valeurs considérées jadis comme primordiales pour le maintien de ces sociétés, de leurs cultures et traditions, de leurs structures sociales et enfin de leurs identités.

2-3 L'espace : enjeux et tentions

Tous les phénomènes qui s'inscrivent sur un territoire donné ont leurs empreintes au sol. Les grands bouleversements qu'a connus l'Algérie au cours de ces dernières décennies s'y sont tout naturellement traduits et inscrits dans l'espace. Sa politique de développement des différents territoires a porté sa marque, positive ou négative soit-elle, dans chacune des interventions faites sur le territoire algérien, rural ou urbain.

La prise de conscience de la nécessité d'intégration de la donnée « espace » et du rôle de ce dernier dans l'activité d'aménagement des territoires afin qu'il soit réellement au service du développement des milieux ruraux et urbains est un fait. Mais reste qu'en Algérie, il n'est jamais facile de rétablir des équilibres rompus par plusieurs décennies, voire même plusieurs siècles de fonctionnement par à coups et de gestion archaïque. .

¹⁸ MESSAOUDI Karima : « L'habitat et l'habiter en territoire rural : inscription spatiale et mutation, Exemple de la vallée du SAF-SAF », thèse de doctorat, université de Constantine.

En un demi-siècle d'indépendance, la population algérienne a véritablement accrue atteignant 36 Millions d'habitants au dernier recensement effectué par l'office national des statistiques (ONS), et l'on donne actuellement presque 39 millions. Cela suppose une pression énorme sur les écosystèmes, notamment les milieux à spécificité rurale.

A ce propos, **Marc CÔTE** confirme, qu'abordés de l'extérieur, les milieux physiques algériens apparaissent comme usés, fatigués et décharnés, et qu'à travers beaucoup de paysages apparaissent les « Os » de massifs calcaires, dépouillés de tout sol et de toute végétation. Cela dit, on impute souvent cette usure à l'ancienneté de l'occupation humaine, alors que la cause est loin d'être de cette ordre vu qu'en Chine les terres sont occupées et cultivées depuis plus de 4 Millénaires, sans fatigue apparente semblable à celle du territoire de l'Algérie .¹⁹

L'histoire algérienne a connu différentes formes d'occupations. Toutefois, excepté l'invasion hilaliennes qui, selon Ben Kheldoun, a détruit toute vie sédentaire en Algérie, des phéniciens jusqu'à l'arrivée des français, les terres agricoles n'ont pas connu autant de graves atteintes et empiètements que celles ayant lieu ces dernières décennies. Au contraire, l'agriculture a connu des périodes de bonnes rentabilités. N'a-t-elle pas été qualifiée de grenier de l'Europe ?

Cependant les spécialistes de la question environnementale confirment que les grandes atteintes aux différents espaces en Algérie datent d'un siècle, et que la première vague d'atteinte a eu lieu à l'époque coloniale, lorsque les fellahs qui étaient dépossédés par la colonisation défrichèrent des terres toujours plus hautes sur les versants montagneux, et cultivèrent des steppes toujours plus loin vers le sud. Quant à la seconde vague, elle est tout récente. Elle est liée à la fois à la mécanisation et à la pression démographique, en particulier dans le domaine agricole où les labours au cheval ou au bœuf ont cédé la place aux cultures par tracteur. D'après **Marc CÔTE**, les coopératives de la révolution agraire défrichèrent des terres qui n'auraient jamais du l'être.

En outre, ces déséquilibres sont aussi dues à la violence des intempéries, la faiblesse du couvert végétal, la sensibilité à l'érosion qui demeure grande, Par conséquent, des programmes de reboisement ont été engagés dès l'époque coloniale et se poursuivent encore de nos jours, luttant contre les incendies de forêts qui détruisent chaque année près de **30 000 ha** de terres reboisées. L'habitat et les réseaux routiers font le reste.

L'autre menace s'affiche dans les zones urbaines et les plaines agricoles par le problème de pollution engendré par la grande industrialisation, accompagnée de ses effets pervers, à l'exemple des rejets industriels des grands complexes pétrochimiques.

¹⁹ COTE Marc, « Algérie », op.cit. P 76

Retenons que le phénomène du non respect de l'environnement s'est considérablement manifesté dans les localités rurales, confirmant, ainsi, que les problèmes environnementaux ne touchent pas uniquement les agglomérations urbaines. Les villages souffrent aussi du manque d'hygiène et d'une mauvaise gestion des différentes structures. L'accumulation de décharges est y un fait alarmant. C'est en réaction à cette situation que des associations écologiques se sont multipliées ces dernières années pour tirer des signaux d'alarme sur la situation environnementale enregistrée en Algérie.

2-4 L'enclavement des territoires ruraux

L'origine des mots enclave, enclaver, enclavement, désenclavement...est latin. Elle vient du mot *clavis* qui désignait à l'origine la tige que l'on passait dans des anneaux superposés pour fermer un battant. Avec le temps *clavis* évolua en « clef » et en « enclave ». ²⁰

Le sens « fermeture » du mot enclavement apparaît maintenant plus clairement : bien qu'il ne constitue pas un synonyme exact, ce mot est tout de même le plus proche du sens de l'enclavement. Aussi, les auteurs du dictionnaire « Lexique de géographie humaine et économique » ont avancé que : « l'enclavement d'une région signifie qu'elle est d'accès difficile et qu'elle est mal desservie vers l'extérieur, l'enclavement peut être dû à des causes naturelles (hautes montagnes) ou à un retard de développement ». ²¹

Par ailleurs, l'accessibilité spatiale est influencée surtout par les politiques d'aménagement du territoire qui constituent des doctrines de changement et de développement, et par les politiques d'organisation et d'exploitation des infrastructures et des équipements collectifs.

2-4-1 Les formes de l'enclavement

Plusieurs formes existent. Nous en citerons trois.

- a) **Enclavement spatial** : C'est la concrétisation des distances physiques, qui relèvent directement de l'occupation de l'espace et des infrastructures (la densité du réseau et l'état des routes).
- b) **Enclavement socioculturel** : Le communautarisme, le racisme sont des exemples de l'enfermement socioculturel, qui se transforme en enclavement spatial.
- c) **Enclavement politique** : Cette forme d'enclavement peut être illustrée par les fermetures

²⁰ YESGUER Hichem : « Enclavement des espaces ruraux, approche géographique de l'ouverture / fermeture des villages Kabyles », op.cit, P18.

²¹ Ibid., P19

Des frontières entre les Etats.²²

2-4-2 Les facteurs de l'enclavement

Les facteurs peuvent être physique (géographique), politique, socioculturel, mais aussi économique et chacun d'eux participe d'une façon directe au processus de fermeture, et constitue un obstacle au processus d'ouverture.²³

L'ensemble des facteurs s'interagissent, pour produire des situations de fermetures complexes. A cet effet, le facteur économique, par exemple, peut faire défaut pour dégager l'obstacle géographique d'une région. Cela dit, il est nécessaire de nuancer entre les problèmes économiques d'une région et la pauvreté des populations : si le premier élément agit sur les politiques d'ouvertures et de développement, le deuxième, quant à lui, agit sur la perception de l'enclavement. Dans cette optique, l'obstacle matériel qu'est le manque de moyen et la pauvreté peut se transformer en un obstacle immatériel se manifestant par un changement culturel.

Pour une meilleure compréhension, nous donnons l'exemple des montagnards kabyles, qui à cause de l'ouverture au monde citadin, notamment européen, ont modifié leur perception de leur espace. Par ailleurs, ils perçoivent le mode de vie campagnard comme facteur d'enclavement, par conséquent, ils migrent vers les villes. Ce genre de comportement peut être doublement compris : comme ouverture sur le monde extérieur, mais également comme fermeture par rapport à sa propre culture.

L'enclavement est relatif et partiel, il s'inscrit dans un processus complexe. Un espace est relativement ouvert (ou fermé) par rapport à d'autres espaces plus ou moins importants, et plus ou moins accessible. La présence d'un obstacle, qu'il soit économique, politique, socioculturel, ou naturel (géographique) engendre systématiquement d'autres types d'obstacles. En effet, la somme de ces obstacles conduit à un enclavement fonctionnel.

Les facteurs de l'enclavement peuvent être également classés selon leur provenance :

- ✓ Endogènes, pour les facteurs causés par la nature de l'espace ou de ses habitants (les éléments physiques et socioculturels) ;
- ✓ Exogènes, pour les facteurs qui ne proviennent pas de l'espace en question, mais de l'extérieur (le facteur politique, économique). Ce type de facteur caractérise les échelles

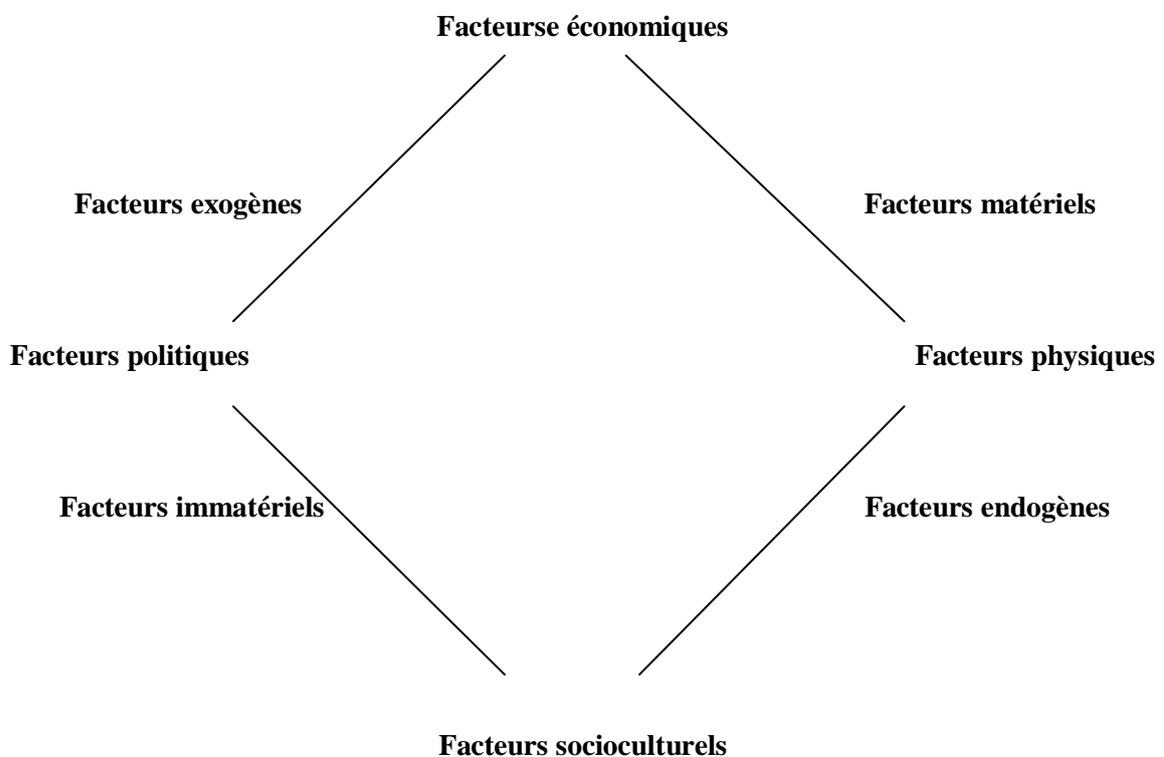
²² Ibid. P 33.

²³ Ibid. P 34.

régionales et locales, surtout dans les régions pauvres qui sont souvent dépendantes du budget et de la politique de l'Etat.

Le schéma suivant résume la confluence des facteurs qui interagissent sur le territoire. Leur compréhension subordonne la mise en œuvre des stratégies et actions qui feront face à leurs effets ou, du moins, tenteront de les atténuer.

Figure n°01 : Les facteurs d'enclavement



Source : Hichem YESGUER, CNRS, Université du Havre. 09 Octobre 2009.

Voyons leurs effets sur les territoires ruraux.

2-4-3 L'enclavement dans les zones rurales

Ces zones se caractérisent par l'enclavement fonctionnel rural. Ce dernier représente l'incapacité du système de transport à assurer la cohésion territoriale d'un espace fragmenté. En effet, la fonctionnalité spatiale d'un territoire donné, y compris celle des territoires ruraux,

s'explique par la mise en relation de l'ensemble des lieux de services et d'activité, qui permettent la cohésion et la complémentarité socioéconomique des agglomérations. L'enclavement fonctionnel dans ce cas, se manifeste par la rupture du lien qui permet la connexion entre les différentes mailles du système spatiale.²⁴

D'autres raisons ne sont pas à ignorer. Mais avec la forte mobilité des populations et leur besoin de se déplacer, le système de transport constitue le vecteur qui structure l'organisation des espaces, notamment dans les zones rurales.

a) L'importance du système de transport dans l'organisation spatiale

Le système de transport fait partie du système spatial dont il assure une partie du fonctionnement. Pour Michel Chesnais le « système de transport est constitué d'un ensemble de moyens, dont la finalité fondamentale est de satisfaire un besoin de déplacement ou de transport, ou plus généralement de communication, entre des lieux géographiques distincts » (1981).²⁵ Cependant, parler du système de transport, c'est évoquer toutes les composantes matérielles ou immatérielles qui entrent directement ou indirectement dans le fonctionnement de l'activité de transport. Les composantes matérielles comportent l'infrastructure et le parc roulant (les routes, les gares, les aires de stationnement, les parkings, les véhicules...etc.). Les composantes Immatérielles, quant à elles, caractérisent tout ce qui relève de la politique d'aménagement, de la réglementation, des plans de transport et de déplacement, de la gestion du parc, de la diffusion de l'information...etc.

Par ailleurs, La fonctionnalité du système est directement et proportionnellement relative à la performance de chacun des éléments cités précédemment. Rappelons que la fonction principale du système de transport est d'assurer la cohésion des entités spatiales. En d'autres termes, assurer l'accessibilité, tant qualitative que quantitative, à partir et vers n'importe quel point de l'espace considéré. La défaillance de l'un des éléments du système affecte directement l'accessibilité spatiale : une route dégradée, une réglementation trop rigide ou trop souple, absence de gares, mauvais système d'information...sont autant de facteurs qui affaiblissent sa performance et qui accentuent l'enclavement des espaces fragiles, comme les agglomérations rurales.

²⁴ Idem. P 35.

²⁵ Idem. P43.

b) Interaction espace-transport

La valorisation d'un lieu est étroitement liée au développement de son système de transport, car ce dernier n'est qu'une réponse aux besoins humains incessants de contacts et de participations aux différentes activités dans l'espace. **Maurice Wolkowitsch**, note à ce propos que « le système de transport est un outil dans les mains de l'homme pour lui permettre la mise en valeur d'un espace donné »²⁶ (1982). Considérer le transport comme un facteur de l'organisation de l'espace, ainsi que le souligne **Wolkowitsch**, c'est admettre son implication considérable dans les politiques d'aménagement. En effet, le rôle du système de transport est à la fois spatial, social, politique et économique.

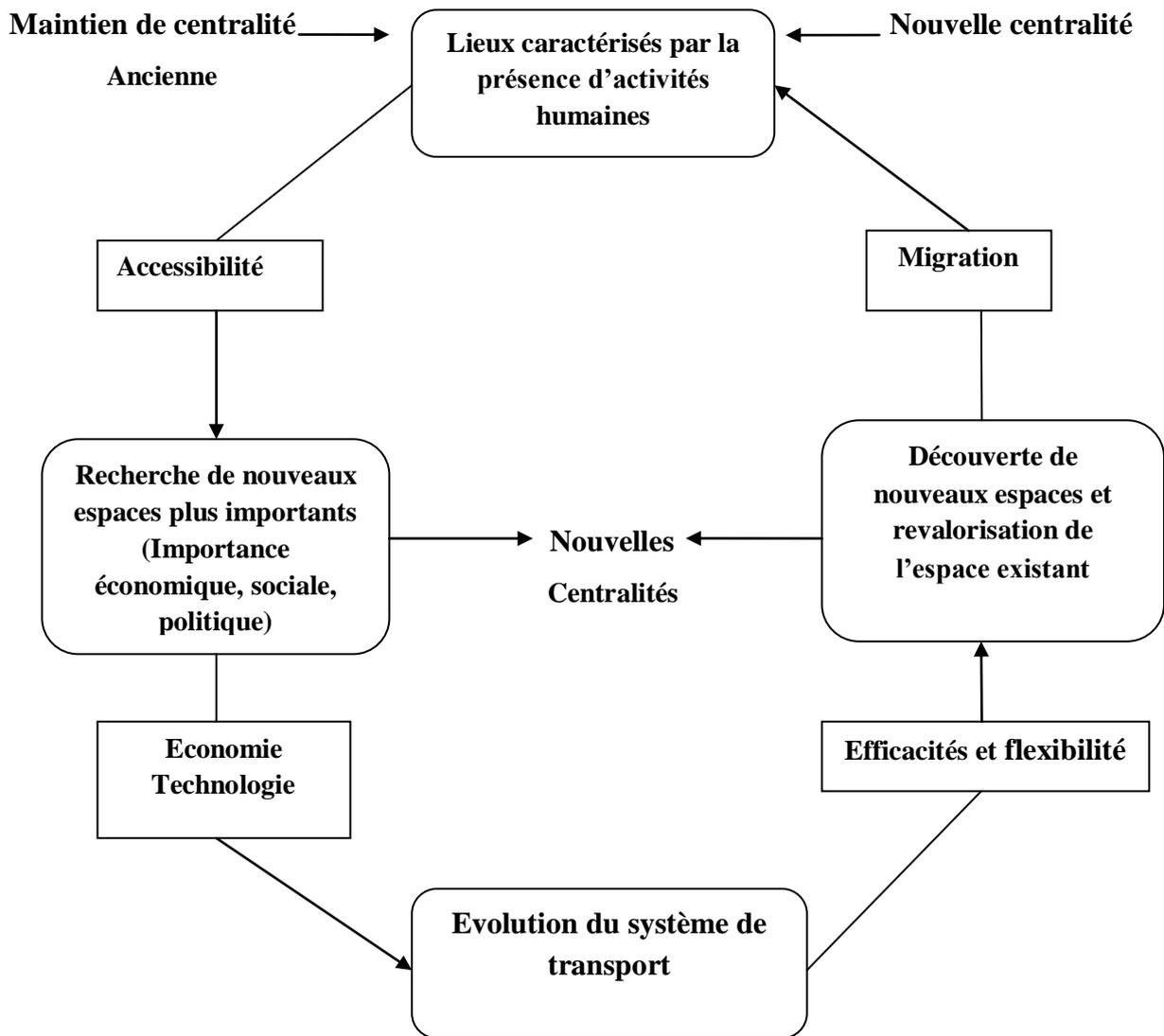
Par ailleurs, l'objectif principal du système de transport au niveau spatial et social est le désenclavement spatial par l'amélioration de l'accessibilité. Il se voit aussi assigné la mission de satisfaire les besoins de déplacement des citoyens dans les meilleures conditions du confort, de sécurité, de disponibilité, de coût, et enfin d'efficacité.

Au niveau politique et économique le rôle du système de transport est d'accompagner et de favoriser le développement économique à toutes les échelles et de relier les différentes entités spatiales de l'Etat pour renforcer l'unité nationale et pour faciliter la défense territoriale.

L'accessibilité est donc en partie fonction des infrastructures mises en place et des moyens de transports existants. Cependant, les ruraux sont souvent contraints de consacrer beaucoup de temps et d'efforts pour répondre à leurs besoins quotidiens. En effet, faciliter l'accès aux divers lieux contribue sensiblement à l'ouverture des zones rurales isolées et repose nécessairement sur la fiabilité du système de transport et par l'existence des routes qui sont elles aussi considérées comme des infrastructures valorisantes et essentielles dans un espace donné. Dans ce contexte, la banque mondiale (2007) confirme que « de nombreuses études soulignent l'importance de l'impact économique et social des routes reliant les communautés rurales aux écoles, aux services de santé et aux marchés. Et pourtant, environ un milliard de personnes, (soit 40% de la population rurale) aidées par l'association internationale de développement (IDA) n'ont pas d'accès direct à une route praticable en toutes saisons». La figure suivante en résume ces interactions dialectiques.

²⁶ Ibid. P 44.

Figure n°02: Interactions espace-transport



Source : Hichem YESGUER, CNRS, Université du Havre.

c) L'enclavement spatial des zones de montagne

Le relief constitue généralement un élément principal dans l'enclavement spatial. Il agit à la fois sur l'accessibilité des agglomérations et sur le climat. En effet, le caractère montagneux n'est pas sans conséquences sur l'accessibilité des différents espaces et les pentes constituent un handicap pour ces mêmes espaces

2-5 Quelques frontières entre l'espace urbain et l'espace rural

Les évolutions économiques et sociales, en cours, conduisent à une dichotomie entre l'urbain et le rural. Le premier étant devenu synonyme d'opportunités de revenus élevés, d'offre de biens publics, et enfin de standards de vie élevés. Le second est de plus en plus perçu comme une poche de pauvreté, d'enclavement, d'exode...etc.

Le monde urbain devenant le moteur de l'économie et de la société, l'agriculture n'est plus le secteur prioritaire de l'économie nationale. Progressivement, le développement des espaces ruraux dépend du dynamisme et de l'influence des villes les plus proches. De plus en plus, la ville organise l'espace rural.²⁷

Incontestablement, la frontière entre le rural et l'urbain tend de s'estomper ces dernières années et on constate que l'urbanisation est omniprésente dans les différents espaces, poussant ainsi à la disparition de l'architecture rurale, des habitations, des habitudes et rituels pratiqués dans l'espace rural et campagnard.

Par ailleurs, on constate une sorte d'amalgame, à travers des bourgs ou des villages qui se transforment en centre urbain affirmés, mais aussi des agglomérations urbaines qui se transforment en des bidonvilles. La confusion entre les deux milieux ruraux et urbain s'installe, les limites s'effacent et les repères se perdent.

En effet la minorité de la population qui subsiste encore dans les espaces à caractère rural, n'a pas forcément sauvegardé le mode de vie rural et on remarque que la tendance aujourd'hui est à l'urbanisation. Par conséquent le fait urbain a gagné les montagnes, les steppes et le Sahara où les grosses localités rurales se sont muées en quelques décennies en véritables villes.

Dans ce contexte, et pour ainsi reprendre les écrits de Hassan Fathy : « Chez les paysans, la tradition est la seule sauvegarde de leur culture. Ils ne savent pas juger les styles qui ne leurs sont pas familiers, et s'ils sortent des voies de la tradition ils iront inéluctablement au désastre.

²⁷ MESSAOUDI Karima, « L'habitat et l'habiter en territoire rural : Inscription spatiale et mutation », Exemple de la vallée du SAF.SAF, Nord-est de l'Algérie », op.cit. P 87.

Vouloir délibérément briser la tradition dans une société paysanne est un meurtre culturel, et l'architecte doit respecter la tradition sur laquelle il empiète »²⁸. Hassan Fathy explique l'attitude trop souvent adoptée par les architectes et les Professionnels qui, lorsqu'ils sont confrontés à une communauté paysanne, ont tendance à penser que celle-ci n'est d'aucune valeur pour leurs considérations professionnelles, et que tous ses problèmes peuvent être résolus par l'importation d'une méthode urbaine élaborée pour solutionner des problèmes de construction.

Conclusion

A l'heure du développement qui touche toutes les sphères de la vie sociale au quotidien, et à l'égard de la hausse de la qualité de vie, le monde rural doit être vu d'une autre façon que celle du lieu de l'exode et de la vie pénible sans beaucoup de perspectives d'évolution. Mais ces espaces doivent bénéficier du développement qui touche les autres agglomérations, notamment les villes et un transfert des richesses doit être fait sur toutes les surfaces du territoire, car les zones rurales recèlent aussi de grandes potentialités susceptibles d'être transformées en richesses importantes : climat favorable, ressources hydriques importantes, des traditions et des valeurs régionales et porteuses de progrès, une force de travail appréciable...etc.

On ne peut cependant pas nier l'existence de contraintes comme la présence d'un relief accidenté, un morcellement extrême des terres et un statut juridique privé qui paralysent toute opération d'exploitation normale des terres agricoles. Tout de même, les potentialités sont supérieures aux contraintes. Mieux encore, les peuples qui se surpassent sont ceux qui savent transformer les contraintes en atouts. N'en est-il pas possible dans les montagnes algériennes qui, à travers l'histoire, ont démontré leur capacité à surmonter les pires défis ?

Par ailleurs, les territoires ruraux doivent trouver leur place dans les politiques d'aménagement et de développements préconisées et effectuées par les pouvoirs publics. L'aide à la relance des cultures vivrières constitue l'axe prioritaire et des plus possibles des actions publiques. Ensuite, une multitude de micros-réalisations, où l'implication intensive des citoyens est possible, doit suivre pour leur permettre de mieux vivre dans l'indépendance et l'autonomie. Enfin, l'amorce et le transfert du développement, de façon rationnelle, équitable et équilibrée, sur tout le territoire national, constitue le seul salut de l'Algérie.

²⁸ Ibid.

Chapitre II

Gouvernance des territoires ruraux

Introduction

Toute transition économique, sociale, spatiale, et tout changement nécessitent l'implication de toutes les parties concernées, de tous les acteurs qui agissent sur un espace donné.

Cependant tous les efforts, toutes les compétences des différents acteurs doivent être rassemblés, car le territoire est un système complexe, composé de plusieurs sous systèmes. Il est aussi une production collective, dans laquelle des fluctuations s'opèrent d'une façon quotidienne. Comme il est aussi le fruit de travail de différentes parties prenantes, d'où découle l'intérêt de la gouvernance territoriale, qui met en relation tous les acteurs qui coopèrent sur un territoire donné.

Par ailleurs, l'aménagement du territoire est le processus par lequel les différentes compétences se coordonnent dans le but d'amorcer un développement territorial. La gouvernance du territoire est une composante au service de ce développement.

Pour montrer comment la gouvernance participe à la réussite d'un processus de développement, nous consacrerons, dans le cadre de ce chapitre, une première section sur la mise de celle-là au service de celui-ci. La deuxième section, fera l'étude des politiques publiques connues par le monde rural, depuis l'indépendance de l'Algérie.

Section 1 : Concepts de base sur la gouvernance des territoires ruraux

La gouvernance des territoires est un moyen pour aboutir à l'organisation des territoires. Elle est aussi un outil au service du développement.

Dans cette section, nous restituerons ce rôle de la gouvernance, à travers trois points. Ainsi, après avoir procédé aux définitions nécessaires de la gouvernance dans un premier point, nous présenterons dans un deuxième point les acteurs desquels dépendra la pertinence de celle-ci. Dans un dernier point, nous évoquerons les enjeux susceptibles de donner un sens à cette gouvernance, notamment au niveau local.

1-1 Définition de la gouvernance des territoires

La gouvernance territoriale est définie par **Gilly et Wallet (2005)** comme : « le processus d'articulation de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre les acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre un problème productif, ou de réaliser un projet de développement». ²⁹

Cette définition évoque la proximité territoriale et souligne que la gouvernance se présente comme le processus d'articulation entre les différents acteurs territorialement proches afin de réussir le projet de développement. En effet, la gouvernance territoriale met l'accent sur l'initiative locale des acteurs publics et / ou privé comme moyen pour rendre l'action publique plus efficace. La gouvernance des territoires passe par la cohésion et la maîtrise des réseaux, elle s'appuie sur la définition des compétences et à clarifier les rôles de chacun.

De ce qui précède, on peut conclure que la gouvernance est la manière dont les autorités en exercice gèrent les ressources économiques et sociales d'un pays, d'une communauté ou d'une institution, en faveur de son développement. Elle requiert comme principes : la coordination, la transparence et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques et enfin le développement participatif.

Par ailleurs, il existe des liens communs entre la gouvernance territoriale et l'aménagement des territoires qui sont la participation et la coordination entre les différentes parties-prenantes. Aussi les deux disciplines ont comme finalités le développement d'un territoire donné.

1-2 Les enjeux de la gouvernance territoriale

Les enjeux de la gouvernance territoriale se résument comme suit :

- L'adaptation des méthodes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance territoriale ;
- La participation de tous les acteurs jusqu'au citoyen de base à la gouvernance et à la prise de décision ;
- Le partenariat public / privé ;
- La coopération entre les politiques et les stratégies de développement à différents échelons territoriaux.

²⁹ ZERARA Nadjet, « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) au développement local : Cas du PDAU intercommunal de Bejaia, université de Bejaia, 2010-2011, P 37.

1-3 Les acteurs de la gouvernance

Plusieurs acteurs participent dans la gouvernance territoriale en vue de construire, d'administrer et d'améliorer les conditions de vie des populations.³⁰

a) L'ETAT

L'Etat participe à la gouvernance territoriale à travers ses institutions et ses trois pouvoirs : législatif, judiciaire, et enfin exécutif. En effet, l'Etat est le seul acteur capable de créer un environnement politique légal, ainsi qu'un climat favorable au développement humain en préservant les intérêts pour le bien public.

b) Le secteur privé

Le secteur privé réunit toutes les entreprises, allant de la micro-entreprise à la multinationale, qui exerce des activités économiques productives sur un territoire donné. En effet, ce secteur marchand produit et fournit des biens et services, crée des emplois et distribue des revenus pour les citoyens, ce qui constitue donc un facteur de développement territorial.

c) La société civile

La société civile est constituée de l'ensemble des occupants vivants, agissant, partageant des valeurs et des responsabilités et qui subissent les handicaps d'un territoire donné.

La société civile est composée de personnes agissantes individuellement ou en groupe structurées dans des organisations non gouvernementales à l'exemple des associations féminines, culturelles... etc.).

1-4 La gouvernance locale

Après avoir évoqué la gouvernance dans son contexte globale, nous allons faire un aperçu sur la gouvernance locale.

a) Définition de la gouvernance locale

Bernard Pecqueur, Zimmermann, Jean-Benoît, soutiennent que : « la gouvernance locale est le processus de structuration, d'une mise en comptabilité de différentes modalités de

³⁰ Ibid., P 34.

coordinations entre les acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre un problème productif, ou plus largement de réaliser un projet collectif de développement. ».³¹

b) Typologie de la gouvernance locale

On distingue quatre types de gouvernance locale qui sont :

- ✓ **La gouvernance privée** : Les dispositifs de coordination et de création de ressources sont impulsés et implantés par des acteurs privés, qui agissent dans un but d'appropriation privé, exemple du cas de la restructuration de l'espace productif local par l'établissement d'un groupe industriel ;
- ✓ **La gouvernance privée collective** : Dans ce type de gouvernance, et à la différence de la gouvernance privée, le mode d'appropriation est institutionnalisé et transite souvent par des organismes collectifs porteurs de cette institutionnalisation. (organismes consulaires, syndicats professionnels...etc.).
- ✓ **La gouvernance public** : Les modes de gestion des ressources impulsés par les institutions publiques (Etat, collectivité territoriale, centres de recherche publique...etc.) se caractérisent par la dichotomie entre les acteurs qui pilotent la gouvernance locale et ceux qui bénéficient de ses effets en termes d'appropriation des ressources. (production de biens ou de services collectifs).
- ✓ **La gouvernance mixte** : Dans cette gouvernance les acteurs dominants sont des acteurs publics, privés. Cette sorte de cohabitation prend des formes conflictuelles ou au contraire partenariales.

Section 2 : Rappel de quelques politiques rurales en Algérie

Les déséquilibres spéciaux représentent toujours un phénomène marquant en Algérie. Même si la planification a débuté avec le plan triennal (1967-1969), la prise en considération de la dimension spatiale n'a eu lieu que beaucoup plus tard. Ce n'est qu'avec le deuxième plan quadriennal (1974-1977) qu'elle est explicitement prise en compte et ce n'est qu'en 1979 que le secrétariat d'Etat au plan est transformé en un ministère de planification et de l'aménagement du territoire. C'est à partir de ces dates que l'aménagement territorial devient une préoccupation du pays.

³¹ Ibid., P 40.

Les cadres d'interventions ont varié avec le temps et l'on a d'abord procédé à des ajustements régionaux de la planification sectorielle et centralisée. Ce rôle a été dévolu pour les programmes spéciaux destinés pour les régions déshéritées notamment les régions rurales, puis l'on est passé à une régionalisation de la planification rurale avec entre autres trois niveaux de planification : national, régional et local.

Les différentes stratégies et politiques adoptées depuis l'indépendance de l'Algérie dans les zones rurales ont eu pour objectif primaire l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le milieu rural. Cependant l'agriculture dans les espaces ruraux constitue un secteur extrêmement important, car elle procure des emplois directs ou indirects à des personnes, leurs permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie.

L'évolution des politiques rurales et agricoles se présentent chronologiquement à travers sept (07) étapes et/ou actions.

2-1 L'autogestion, révolution agraire

C'est dans le cadre du plan de Constantine, que l'Etat colonial a construit 475 villages de colonisation, implantés partout ou étaient créés des périmètres, c'est-à-dire dans les vallées fertiles et les plaines.³²

Au terme de la période coloniale, après le départ des colons, l'Etat Algérien a récupéré les terres anciennement exploitées par les paysans français, les a organisées dans le cadre du secteur public dit autogéré. Par ailleurs, l'autogestion correspond à une forme d'organisation et de gestion de l'agriculture, institutionnalisée par les décrets de mars et d'octobre 1963, qui ont donné naissance à la création des comités de gestion des biens vacants et réglementé leurs fonctionnements, cela a donné aussi naissance à l'office national de la réforme agraire (ONRA).³³

La révolution agraire correspond aux différentes réformes agraires initiées par l'Etat Algérien dans l'objectif de développer l'économie du pays.

Cependant, le lancement du premier plan quadriennal 1970-1973 et la nationalisation des hydrocarbures constituent les prémices de la planification économique, dont la base matérielle sera la rente pétrolière. C'est dans ce contexte que sera promulguée le 8 Novembre 1971

³² D. Lesbet, 1983, « Les mille villages socialiste en Algérie », office des publications universitaires, Alger.

³³ COTE Marc: « L'Algérie », Media plus, Constantine, 2005.

l'ordonnance portant révolution agraire. En effet, l'action s'étend sur l'ensemble de la campagne Algérienne ou « elle doit se traduire non pas par une simple nationalisation des terres, mais par la création des conditions de leurs mise en valeur au profit de leurs masses rurales »³⁴

C'est à partir des années 1975 que l'Etat Algérien crée environ 1000 villages agricoles appelés « villages agricoles socialistes », épaulant ainsi la révolution agraire et qui sont répartis plus uniformément à travers l'espace national.

Chaque village est doté d'une quinzaine d'équipements au service des populations rurales. Cette réforme s'inscrit dans une prospective de réforme et de développement global des différents secteurs économiques.

Cette période fait référence aussi à des politiques d'habitat rural, dans le cadre de la révolution agraire lancée en novembre 1971. C'est en effet les politiques des 1000 villages socialistes qui étaient destinés aux agriculteurs et qui avaient pour objet de consolider le lien entre le lieu d'habitation et lieu de travail agricole. Par ailleurs, cette politique réformatrice de l'espace rurale prévoyait la mise en place de trois niveaux de villages :

- ✓ Villages primaires ;
- ✓ Villages secondaires ;
- ✓ Villages tertiaires.

Ces villages sont dotés respectivement de 100, 200, 300 logements. Dès lors les villages primaires visaient à reloger des petits paysans ou éleveurs.³⁵

Les villages secondaires étaient mieux équipés que les villages socialistes primaires (VSP), car ils étaient dotés d'une antenne municipale, d'une agence postale, et d'une station d'essence, ils étaient de ce fait mieux placés pour communiquer avec les coopératives environnantes.³⁶

Les villages socialistes tertiaires quant à eux étaient censés constituer un centre d'attraction pour l'ensemble des activités agricoles, industrielles, commerciales et enfin administratives. Dès lors ces villages se caractérisaient par une plus grande diversification des activités et des équipements : maison de jeunes, un stade, une recette postale, une mosquée, une agence bancaire, un poste de police, un marché...etc., ainsi que de nombreuses organisations de services

³⁴ Citée dans le mémoire de MELLIHI Karima, « Essai d'évaluation de quelques projets de proximité de développement rural intégré », master II METE, université de Bejaia, Promotion 2009-2010, P 15.

³⁵ MESSAOUDI Karima : « L'habitat et l'habiter en territoire rural : inscription spatiale et mutation, exemple de la vallée du SAF-SAF », thèse de doctorat, université de Constantine, P 83.

³⁶ Idem.

pour l'agriculture (Laiterie, pépinière...etc.), accompagnés parfois d'industries agro-alimentaires.³⁷

Par ailleurs, les 1000 villages socialistes devaient être le support d'une nouvelle forme de planification rurale dont les objectifs étaient de :

- ✓ Planifier le développement économique, social et démographique de l'Algérie de demain ;
- ✓ Transformer complètement la société rurale ;
- ✓ Solutionner les problèmes des zones rurales ;
- ✓ Etudier et résoudre sur place les problèmes afin de prévenir l'exode rural ;
- ✓ Atténuer ou faire disparaître les disparités entre villes et campagnes, et construire un trait d'union entre elles.

Au début des années 80, une nouvelle politique en matière d'habitat et de logement social sera initiée en Algérie en faveur des milieux ruraux, prenant ainsi le relais des villages socialistes. Elle sera intitulée: « l'auto construction » et, en rupture sur plusieurs plans avec celles qui l'auraient précédées.

2-2 Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR)

C'est dans le cadre des investissements productifs pour la relance de l'économie nationale que le plan nationale de développement agricole a vu le jour en 2000³⁸. Cette initiative a été mise en place par le ministère Algérien de l'agriculture et du développement rural, elle vise d'une part à faire sortir l'agriculture Algérienne de l'état de dépendance, et de dynamiser le secteur en proposant des programmes d'aide aux agriculteurs d'une autre part.

Par ailleurs, les missions du ministère de l'agriculture ont été élargies pour intégrer le développement rural. Elles ont visés à travers la mise en place du plan national de développement agricole et rural (PNDAR) la consolidation de la sécurité alimentaire du pays. Aussi elles ont visés de rétablir les équilibres écologiques, à améliorer les conditions de vie des populations rurales. Comme elle vise aussi un développement rural équilibré et durable des différents territoires telliens, steppiques et désertiques.

³⁷ Idem.

³⁸ MELIHI Karima, «Essai d'évaluation de quelques projets de proximité de développement rural intégré », op.cit, P 19.

En effet, le but de la démarche est aussi de promouvoir un développement rural intégré et une gestion durable des ressources naturelles. Elle vise à renforcer les motivations qui ont conduit les populations à rester sur place et à leur donner les moyens de se développer, avec l'objectif de créer et/ou de consolider l'activité économique de base qui permet de valoriser au mieux les forces et les potentialités de leur territoire. En somme, cet instrument répond au souci d'aménagement de l'espace rural et de l'exploitation de ses potentialités naturelles.

Par ailleurs, ce programme s'articule autour de deux axes principaux :

- La mise à niveau des exploitations agricoles et les filières de production ;
- La réhabilitation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, et la promotion de l'artisanat et des métiers.

2-3 La politique du renouveau rural (PRR)

Cette politique dispose d'un profil durable. Par ailleurs, elle se veut viable et équitable pour les territoires ruraux. Son ambition majeure est de participer au renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité nationale. Aussi elle vise le développement équilibré de toutes les surfaces du territoire national et le gommage des disparités territoriales. Elle prend en compte les zones à fortes potentialités économiques et celles qui sont défavorisées en termes de ressources et d'infrastructures³⁹. Ses objectifs s'inscrivent dans une logique de mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté⁴⁰. Les différents objectifs sont résumés dans ce qui suit.

- Combattre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale ;
- Participer d'une manière active au politique d'aménagement des territoires et réduire les inégalités ;
- Stimuler l'emploi et l'égalité des chances par la diversification des activités économiques et inverser l'exode rural ;
- Répondre aux exigences croissantes en matière des services de santé, de qualité de vie et d'épanouissement personnel dans les zones rurales ;
- Renforcer les actions de préservation de l'environnement.

Les principaux axes de cette politique sont les suivants :

- Le renforcement de la complémentarité entre les espaces ruraux et urbains ;

³⁹ Idem. P 21.

⁴⁰ Idem.

- Le renforcement des conditions nécessaires pour un développement harmonieux et équilibré, pour la cohésion sociale et la lutte contre la marginalisation dans les zones rurales ;
- L'implication et la participation de la société civile par le renforcement de la politique participative ;
- Le renforcement des opérations de décentralisation qui ne doivent en aucun cas pénaliser les plus vulnérables notamment dans les zones rurales ou enclavés, et la construction des projets d'une manière ascendante (c'est-à-dire projets initiées par les acteurs locaux) ;
- Solidifié l'équité et l'égalité des chances pour l'accès aux différentes ressources (ressources naturelles, informations, financement...etc.).

2-4 La stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD)

Cette stratégie constitue une vision orientée vers un futur désirable à construire avec des objectifs à court, moyen et long terme⁴¹. Elle fournit le cadre et les modalités d'une revitalisation des zones rurales par le biais d'une valorisation des activités économiques, des patrimoines naturels et humains, sur la base des relations entre acteurs privés et publics⁴², tout en s'inscrivant dans un processus d'ascendance et de décentralisation et dans une dynamique de développement intégré et de gestion participative.

Stratégie testée entre 2003 et 2005, la SNDRD a été lancée depuis 2007 jusqu'à 2013, elle est devenue une réalité politique adoptée par le conseil du gouvernement et consolidée le 15 mars 2006 par la création de la commission nationale de développement rural (CNDR), et par la mise en place de 48 cellules d'animations du développement rural. Les objectifs de cette stratégie s'articulent essentiellement autour :

- L'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux et leurs assurer la sécurité alimentaire ;
- La diversification des activités économiques dans les espaces ruraux ;
- Renforcement de la cohésion sociale et territoriale ;
- Le rétablissement des équilibres écologiques et la valorisation des patrimoines ruraux.

Les principaux axes de cette stratégie sont :

⁴¹ Idem. P 23

⁴² Idem

- Valorisation équilibrée de la gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires ruraux ;
- Etablissement du partenariat local et de l'intégration multisectorielle au sein des territoires ruraux.
- Gestion durable des ressources et du patrimoine des régions rurale ;
- Appui à la promotion de la pluriactivité et de la mise en œuvre des activités économiques innovantes dans les espaces à caractère rural.

2-5 Le projet de proximité et de développement rural intégré (PPDRI)

Le projet de proximité et de développement rural intégré comprend tous les projets qui sont destinés à promouvoir un développement rural et agricole durable, par une approche décentralisée, ascendante et participative. Il cible les individus, les communautés rurales et les institutions⁴³. Il a comme objectif principal la revitalisation des espaces ruraux en particulier les régions les plus défavorisées, par la promotion de nouvelles activités et la gestion durable des ressources naturelles. Ces projets portent essentiellement sur la réalisation d'œuvre à usage collectif ou individuel touchant aux domaines suivants :

L'hydraulique, l'agriculture, le transport, la culture, l'éducation et la santé, les PME-PMI, les travaux public, le tourisme, l'artisanat, la formation, les technologies de l'information et de la communication (TIC).

- Les individus sont ciblés à travers des aides pour augmenter leurs revenus par la création d'un emploi ou d'une micro activité ;
- Les communautés rurales sont ciblées à travers des utilités dans le cadre des équilibres socio-économique entre les territoires pour un développement plus harmonieux ;
- Les institutions sont ciblées à leur tour a travers un changement vers la décentralisation des politiques à concevoir et à mettre en place, et la prise de décision et des responsabilités d'une façon collective.

Cette initiative par projet de proximité est considérée comme l'un des instruments les plus performants, visant ainsi un développement local dans les zones rurales, c'est une démarche décentralisée, orientée dans la finalité d'atteindre les objectifs suivants :

- La promotion des infrastructures et équipements socio-économiques, et culturelles à usage collectif ;

⁴³ Ibid. P 26.

- La promotion des petites, moyennes entreprises de production des différents biens et services ;
- L'exploitation rationnelle, et la valorisation des ressources naturelles et la préservation des différents patrimoines.

2-6 Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 2000-2025⁴⁴

Le SNAT représente un acte par lequel l'Etat Algérien affiche son grand projet territoriale, il montre comment comptent les services de l'Etat assurer l'équité, l'équilibre et l'attractivité du territoire dans un cadre de développement durable. Il est aussi une fenêtre d'opportunités pour s'inscrire dans le développement et dans la modernité.

Cependant les territoires fonctionnent de la même façon que les entreprises, car leur survie dépend de leur capacité à être flexibles et à s'adapter aux différentes fluctuations de l'environnement qui les entoure. Aussi cela dépend de leurs aptitudes à innover dans un contexte globalisé, marqué par une concurrence de plus en plus rude, à laquelle ils se livrent pour gagner la bataille de l'attractivité, pour continuer d'exister, car en effet, la compétition n'est plus localisée aux seuls niveaux des entreprises, mais elle s'est déplacée vers les territoires et les régions.

En effet, la conception et l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) sont considérées comme un vaste projet et une grande démarche de redressement, touchant tous les secteurs de la vie quotidienne. Son enjeu majeur est celui de la recomposition du territoire Algérien en vue de la mise à niveau⁴⁵ :

- ✓ De la compétitivité territoriale, de l'attractivité et l'ouverture internationale ;
- ✓ Des potentiels locaux ;
- ✓ De l'équité territoriale ;
- ✓ De la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel ;
- ✓ De la gouvernance territoriale.

Le constat établi dans le cadre du schéma national d'aménagement du territoire fait apparaître un déséquilibre et une disparité en terme de concentration de la population sur l'ensemble du territoire national. En effet, ces déséquilibres se traduisent par une concentration accrue des hommes et des activités sur la zone littorale aux dépens des zones de montagnes, des

⁴⁴ Cité dans journal officiel de la république Algérienne, N°61, du 21 octobre 2010.

⁴⁵ Idem.

Hauts Plateaux, et du Sud. Cela crée effectivement des dysfonctionnements multiples menaçant la croissance économique, la cohésion sociale, le patrimoine naturel et culturel

Par ailleurs, les zones rurales sont marquées par une dévitalisation, voire même une désertification en terme de population, et elles sont caractérisées par une forte tendance à l'exode, par une faiblesse accrue de l'attractivité avec une dégradation des milieux naturels (steppe, système oasien, zone de montagne...). Elles sont devenues quasiment sans perspectives de développement.

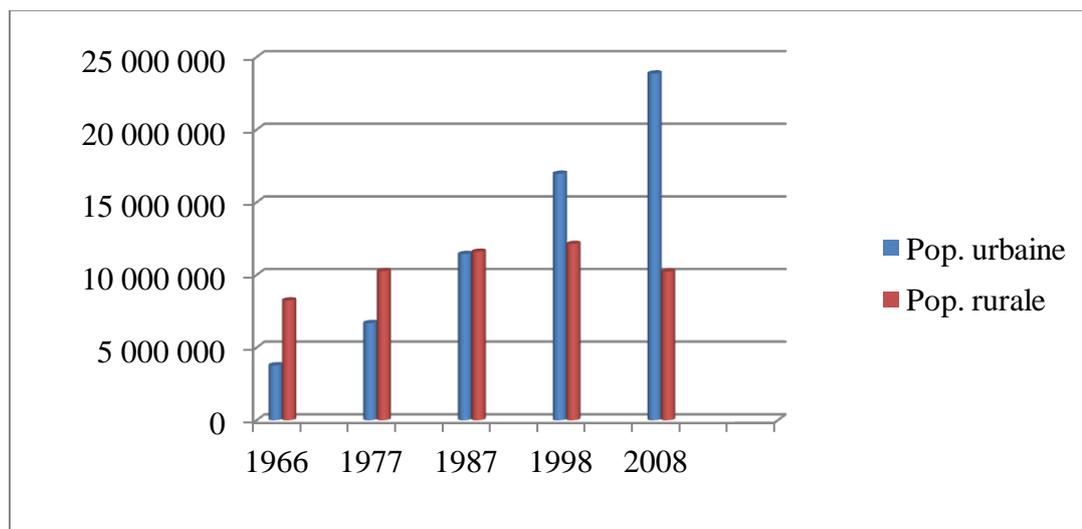
A ce propos, le SNAT, soutient dans son diagnostic territoriale que la population rurale connaît un net ralentissement démographique, et que l'impact réel de la politique d'équipements en milieu rural n'a pas atteint les objectifs escomptés, au regard de la persistance de la pauvreté, du chômage et de la précarité sociale, malgré leur diminution significative ces dernières années.

Aussi La prévalence d'approches de développement qui considéraient le milieu rural comme un simple espace subsidiaire de la ville l'a grandement desservi. Le monde rural n'a pas connu la mise en œuvre d'un projet économique et social cohérent, complet et susceptible de lui offrir les chances d'un développement porteur de progrès et de modernité. Par ailleurs, l'évolution de la population rurale et urbaine entre 1966 et 2008 nous donne les résultats suivants :

Tableaux n°01 : Evolution de la population rurale et urbaine en Algérie, 1966- 2008.

Année	Pop. urbaine	Pop. rurale	Pop. Totale	Part de la pop urbaine
1966	3 778 482	8 243 518	12 022 000	31.40%
1977	6 686 785	10 262 515	16 948 000	40.0%
1987	11 444 249	11 594 693	23 038 942	49.70%
1998	16 966 967	12 133 926	29 100 863	58.30%
2008	23 870 000	10 230 000	34 100 000	70%

Source : journal officiel de la république Algérienne, N°61, du 21 octobre 2010.

Graphe n°01 : Evolution de la population rurale et urbaine en Algérie 1966 -2008.

Source : établi à partir des données du journal officiel de la république Algérienne, du 21 Octobre 2010.

Le tableau ci-dessus, montre que la part représentative de la population rurale était nettement plus importante que celle de la population urbaine dans une période comprise entre 1966 et 1987. En effet l'Algérie était nettement plus rurale que urbaine, mais une tendance à la baisse apparait depuis 1998, car la population urbaine passe devant et enregistre cependant 16 966 967 habitants, contrairement à la population rurale qui a enregistré un recule en terme de sa population avec 12 133 926, donc l'écart entre la population urbaine et rurale en 1998 est de 4 833 041 habitants, cette baisse de concentration des habitants dans les zones rurale persiste encore en 2008 avec une part de 10 870 000 habitants contre 23 870 000 dans les milieux urbains, ce qui nous donne un écart important de 13 640 000 d'habitants.

Ces données nous renseignent mieux sur la répartition de la population Algérienne sur les deux mondes ruraux et urbains, et nous montre bien que les zones rurales ont beaucoup régressé en termes d'attractivité, d'accueil de la population, et du dynamisme territorial.

Par ailleurs, c'est dans le cadre de la réalisation d'un enjeux cruciale, qui est celui de revaloriser et redynamiser ces territoires ruraux qu'il est établi dans le cadre du SNAT la restructuration de l'espace rural par la polarisation, la reconquête, et la bonne gestion de ces milieux, aussi le SNAT prévoit d'entreprendre une nouvelle relation entre le rural et l'urbain, la ville et la campagne, et enfin entre le littoral et la montagne, pour éventuellement pouvoir y remédier aux dépeuplements, à la dégradation des milieux naturels et à l'absence d'une dynamique de croissance dans les zones de montagne.

En effet, le SNAT préconise la restructuration de l'espace rurale par éventuellement la consolidation de différentes structures. Ce qui nécessitera un effort considérable de modernisation des activités agricoles et pastorales, ainsi que l'amélioration des conditions de vie en zones rurales (logements, services et équipements...etc.) et prévoit une politique qui se base sur un double système d'articulation et qui exige un maillage solidaire entre les villes et les campagnes, par notamment la mise en place d'un réseau qui permettrait aux espaces ruraux de bénéficier du développement économique et humain des villes selon un double système d'articulation :

- ✓ un premier niveau d'articulation des zones rurales aux villes petites et moyennes ;
- ✓ un deuxième niveau, celui de ces villes aux pôles « ruraux » et régionaux.

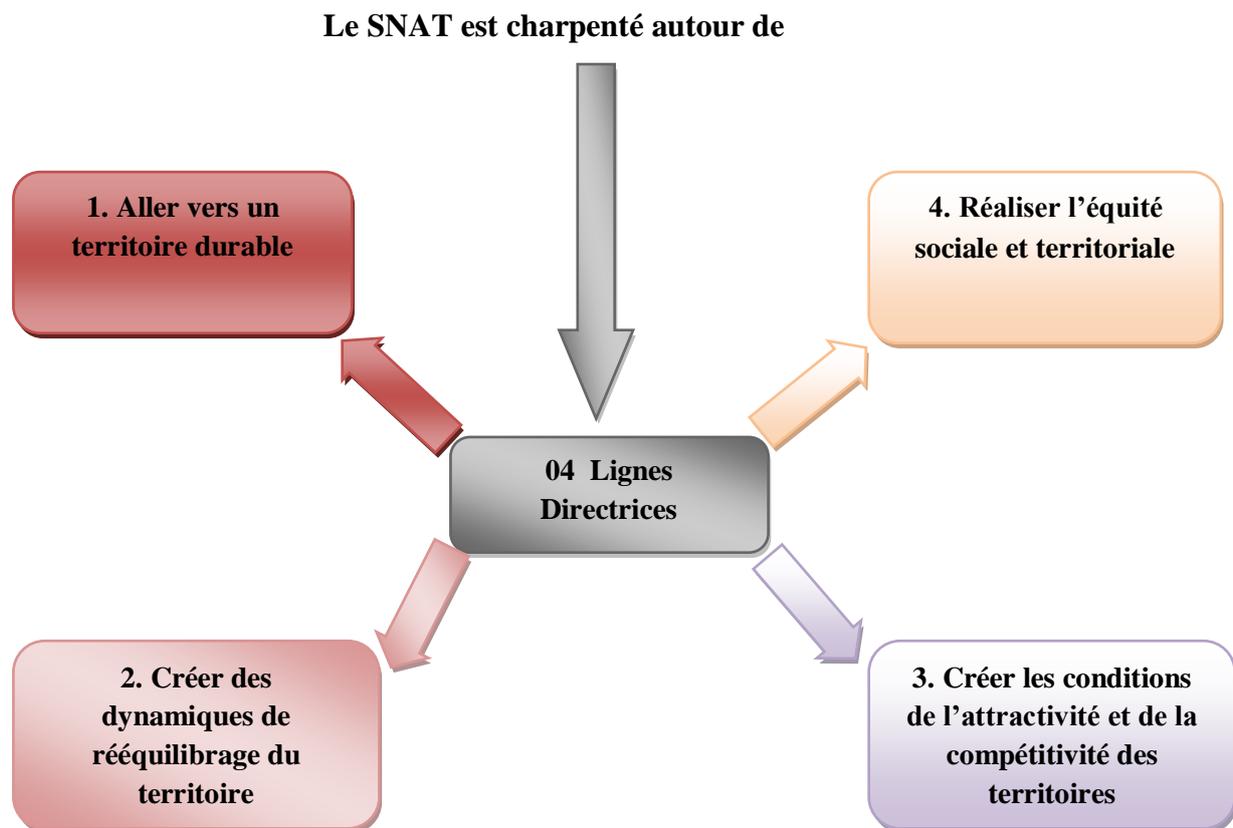
L'adaptation du SNAT repose sur la prise en compte de trois exigences⁴⁶

- ✓ La première exigence doit en effet répondre aux déséquilibres de localisation de la population et des activités sur le territoire, car le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 2008 révèle que 63% des habitants se concentre dans le Nord sur 4% du territoire national. 28% sont localisés sur les Hauts-Plateaux sur une surface de 9% du territoire, alors que le Sud, c'est-à-dire 87% du territoire national n'accueille que 9% de la population.
- ✓ La seconde exigence est relative à la mise en attractivité du territoire Algérien à travers la réalisation des équipements et la disponibilité des services, par le dynamisme économique et la création de l'emploi, l'amélioration et la diversification de l'offre infrastructurelle, ainsi que le développement des capacités scientifiques et technologiques et de l'innovation. Tout en assurant le développement des atouts des territoires, car en effet le territoire traduit la matrice et le creuset au sein desquels se découlent les activités et la vie des citoyens.
- ✓ La troisième exigence est celle de la valorisation et la préservation du patrimoine naturel et culturel, dans la finalité de bâtir un territoire durable caractérisé par une économie de croissance, tout en apportant une attention permanente au rapport qui existe entre le développement et les charges environnementales, sans pour autant porter atteinte à l'avenir des générations futures et sans compromettre leurs capacités à bénéficier de ce capital naturel et culturel.

Le SNAT a comme départ quatre lignes directrices, comme le montre la figure suivante :

⁴⁶ Cité dans le journal officiel de la république Algérienne.

Figure n°03 :L'architecture du SNAT : Les quatre lignes directrices



Source : MATE- Mars 2009.

Cependant, ces 04 lignes directrices se déclinent à leur tour en vingt (20) Programmes d'Actions Territoriales : « les PAT »⁴⁷

C'est dans le cadre de la deuxième et la quatrième ligne directrice : le rééquilibrage du territoire, l'équité sociale et territoriale que s'inscrivent les modalités d'intervention de l'Etat Algérien pour la valorisation et la promotion des territoires ruraux, plus explicitement, le rééquilibrage du territoire vise à régler les lacunes que rencontre le pays dans ses grandes composantes territoriales, mais également au sein de son système urbain et entre les villes et les campagnes. Cependant, le rétablissement des équilibres passe par cinq (05) actions fondamentales⁴⁸ :

- ✓ Le freinage de la littoralisation, et le rééquilibrage des zones littorales par éventuellement la maîtrise de la croissance de la frange littorale en lui assurant un développement plus

⁴⁷ Cité dans un document de synthèse du ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, « la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 2025, février 2008.

⁴⁸ Ibid.

qualitatif, et à travers le rééquilibrage du Tell à travers une articulation renforcée entre le littoral, les piémonts, la montagne et le rétablissement des équilibres au sein du Tell entre zones urbaines, rurales et espaces naturels. ;

- ✓ L'option Hauts Plateaux : Cette option vise à assurer à ces territoires un développement durable tout en leur effectuant un rôle clé dans le processus de rééquilibrage du territoire national, en rattrapant les retards structurels de ces régions et tout en confortant leur attractivité ;
- ✓ L'option développement du Sud : Il s'agit de créer les conditions de développement du Sud répondant aux spécificités du milieu désertique et aux besoins de ses habitants, aussi de structurer et articuler les territoires du Sud afin de les intégrer d'avantage aux dynamiques du territoire national ;
- ✓ La délocalisation des activités et la déconcentration administrative qui s'appuie sur la stratégie de rééquilibrage du territoire algérien ;
- ✓ Renouveau et renforcement du système urbain pour assurer le maillage et la cohérence d'un territoire plus équilibré, compétitif et équitable qui s'appuie sur des relations rurales-urbain plus équilibrées.

Quant à la quatrième ligne directrice qui s'articule autour de l'équité sociale et territoriale, elle prévoit d'assurer le rattrapage des territoires à handicap, d'anticiper la mise à niveau des zones qui peuvent se voir distancer par le jeu de la compétitivité.

2-7 Les politiques qui visent le développement forestier

L'Algérie est caractérisée à la fois par un écosystème forestier très diversifié et fragile. Le taux de déforestation a été de 21 % sur plus de 40 ans. Les facteurs contribuant à la déforestation sont : les incendies, le surpâturage, les coupes de bois, les insuffisances institutionnelles. Et pour solutionner tous ces problèmes, l'Algérie a mis en place différentes stratégies depuis l'indépendance.

Tableau n°02: Les différentes stratégies forestières en Algérie depuis l'indépendance

Stratégie	Objectifs	Caractéristiques
Plan triennal 1967-1969	-Utilisation des activités forestières comme source d'activité rurale dans le but de réduire le chômage, et d'autre part l'installation de base pour permettre le commencement des activités forestières.	-La faiblesse des réalisations est due au non maîtrise de la gestion des forêts. De plus aucun instrument d'une politique économique forestière n'a été mise en place, et l'échec du secteur forestier est du à son fonctionnement qui est presque identique a celui de la période coloniale.
Le premier plan quadiennal 1970-1974	-Constituer les sols par des actions massives de reboisement et de lutte contre l'érosion. -Renforcer les capacités du secteur par la création de l'office national des travaux forestiers (ONTF), et prendre en charge les problèmes de lutte contre la désertification, tâche entreprise par le service national dans le cadre du « Barrage vert »	-Le secteur forestier n'a pas pu maîtriser convenablement les problèmes forestiers, et justifie cela par le manque de structures de réalisation adéquates, l'absence du matériel et par le contenu des projets pour permettre à l'ONTF de réaliser les programmes, il a fallut recourir à des réévaluations pour relever les couts unitaires des travaux.
Le deuxième plan quadiennal 1974-1977	-Amorcer la réalisation de programmes intégrés de développement.	-Le taux de réalisation a connu une régression pour le reboisement. Les prévisions s'embtent trop ambitieuses et en inadéquation avec les moyens de réalisation.
Les programmes spéciaux	-Les programmes spéciaux sont d'aspect social ils visaient à compléter à l'échelon local, l'effort national de développement agricole par des actions de reboisement, aussi par la promotion de l'espace et du monde rurale, les plus défavorisés.	-On peut constater que les taux de réalisation des opérations de reboisement effectué dans le cadre de ces programmes est élevé que celui enregistré pour le deuxième plan quadiennal. Les réalisations restent cependant toujours en deca des prévisions.

Les plans communaux	-Ils s'insèrent dans le cadre du deuxième plan quadriennal. Ces plans communaux visaient à la création de petit reboisement et des plantations d'alignement le long des axes routiers autour des agglomérations.	-Comme leurs précédents, les actions prévues par les programmes communaux n'ont pas été menées à fond. Les taux de réalisation avoisinent les 50%.
Les réalisations dans les années 90	-La gestion, le traitement et l'entretien du patrimoine forestier par la pratique d'opérations sylvicoles et une conduite efficace des peuplements. -L'assainissement et l'extension des plantations du Barrage Vert. -L'intensification de l'aménagement des périmètres des bassins versants de barrages.	-La restructuration opérée en 1990 a donné naissance à une Agence Nationale des Forêts (ANF) et une Agence Nationale de Protection de la Nature (ANPN) entraînant la suppression de la direction centrale des forêts au sein du Ministère de l'Agriculture. L'ANF a été érigée en Direction Générale des Forêts (DGF).
Les réalisations dans les années 2000	Les plans quinquennaux : 2000-2004 ; 2005-2009 ; 2010-2014 ; 2015-2019.	Réalisation de différents projets avec une durée de cinq (05) années, dans l'objectif de la valorisation des espaces ruraux dans tous le pays.

Source : synthèse de divers document sur le secteur forestier Algérien.

Conclusion

A l'ère de la mondialisation, les territoires se confrontent à des batailles acharnées, mais en même temps s'interpénètrent et se chevauchent, pas nécessairement dans des rapports conflictuels, mais se complètent et s'entraident. L'exemple de l'Europe est édifiant à ce titre. Le traité de Maastricht a permis l'ouverture des frontières des pays membres de l'Union Européenne à la libre circulation de leurs citoyens. De plus, pour faire face à la concurrence mondiale et ses implications, une politique agricole commune (la PAC) a été mise en place par ce regroupement régional.

Dans le contexte nord-africain (maghrébin), il n'y a que des intentions et déclarations stériles des gouvernants des pays respectifs de cette région. L'Algérie qui a initié seule une stratégie agricole, n'a pas pu faire face à cette concurrence accrue des produits agricoles mondiaux. La dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur est inquiétante aujourd'hui. Les zones rurales vivent doublement cette crise.

En effet, malgré toutes les politiques de développement rural mises en œuvre par les pouvoirs publics algériens, la mauvaise gouvernance, à la fois de ces territoires et de ces politiques, les résultats sont dérisoires. C'est ce qui ressort de la restitution faite dans le cadre de ce chapitre.

En conséquence, l'attractivité des territoires ruraux qui devait se renforcer grâce à ces efforts de l'Etat algérien, n'a pas seulement pu réaliser cette perspective, mais elle a même perdu ses anciens acquis découlant de ses traditions et de ses anciennes pratiques paysannes. Ni l'agriculture vivrière qui a de tout temps nourrit les populations rurales, ni son artisanat n'ont survécu à cette dépendance. C'est ce que nous allons confirmer dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE III

PRESENTATION DE L'ESPACE D'ETUDE ET LA METHODOLOGIE D'APPROCHE

INTRODUCTION

Toute agglomération et tout rassemblement de personnes nécessite de l'ordre et une certaine gestion, dans un but de réaliser des différents projets de développement nécessaires dans chaque région du globe. Les zones rurales d'Algérie n'échappent pas à ce principe et la commune de Larbaa-Nath-Irathen aussi.

Cependant il y a lieu de dire que le développement est une affaire qui concerne toute la population de la région et le terroir est une notion qui se cultive à travers des générations. Pour réussir cette synergie, chacun doit contribuer du mieux qu'il peut, mais disposer des moyens nécessaire à sa contribution pour la réunion de meilleures conditions d'émancipation sociale, économique et culturelle.

L'espace choisi pour notre étude, la commune de LNI (ex Fort National), est, du moins, connu par son arboriculture d'antan (cerisiers notamment), son ancienne architecture (ses deux portes) et ses hommes et femmes (artistes, politiciens, ... etc.). Qu'en est-il advenu actuellement ?

Ce chapitre se chargera de présenter l'état des lieux général de cette commune à travers sa monographie, après avoir fait une présentation de la démarche méthodologique nous reprendrons cette monographie dans ses détails par villages et particulièrement à travers leurs systèmes de peuplement.

Section 1 : Présentation de la démarche méthodologique

Dans le but de faciliter la compréhension de notre travail de recherche, il nous a semblé primordial de débiter notre étude par un guide méthodologique qui va nous permettre de comprendre les résultats recueillis. L'analyse de ces résultats nous permettra de mieux comprendre l'impact de l'aménagement sur l'organisation spatiale, socio-économique, environnementale des territoires. De même, cela va nous aider à mieux cerner la relation qui existe entre les activités d'aménagements et le développement territoriale.

Enfin, pour mieux appréhender cette thématique, nous avons opté pour la combinaison de plusieurs techniques de recherche que nous examinerons successivement.

1-1 La recherche documentaire

Dans le cadre de la réalisation de notre étude qui porte sur l'aménagement et le développement des territoires à spécificité rural, nous avons fait recoure à une recherche documentaire qui nous a permis de mieux nous familiariser avec le langage et les différents concepts qui sont en relation avec le sujet de notre recherche.

En effet, c'est dans le souci de bien construire le cadre théorique, que nous avons effectué des lectures approfondies touchant principalement sur le développement rural à travers des thèses que se soit en support numérique, ou bien en papier.

1-2 La visite des organismes qui chapeautent les opérations d'aménagements

Dans le but de récolter les informations nécessaire pour la réalisation de notre étude, nous avons visité les différents organismes qui exerce sur le territoire communale de L-N-I et qui sont : L'APC de L-N-I, la subdivision des forêts, la subdivision d'hydraulique, la subdivision d'urbanisme, département de l'environnement et le département des activités commerciale, la BADR.

1-3 Les entretiens

Pour compléter les différentes informations collectées dans le PDAU, nous avons eu recoure à des entretiens, qui offre des techniques qui permettent de se mettre à l'écoute des personnes, et de recueillir le maximum possible d'information.

Nos entretien sont de type semi-directif, et nous les avons réalisé avec des responsables des différents organismes et qui sont :

- L'APC de L-N-I
- La direction de l'urbanisme, et de la construction
- La subdivision des forêts
- La subdivision d'hydraulique

-La banque de développement agricole et rurale.

-Le service chargé des activités commerciales.

-Le service chargé de l'environnement.

L'interview a pour durée une heure jusque à deux heures et demie environ, toute en laissant aux personnes concernées l'opportunité de s'exprimer, pour recevoir une bonne part d'information nécessaire dans cette thématique.

1-4 Consultation des différents documents

Ces documents sont le PDAU, les POS, qui comprennent les différentes informations relatives à l'aménagement de la commune de L-N-I.

1-5 L'analyse des résultats récoltés auprès des différents organismes de la commune

L'interprétation et l'analyse des résultats de l'étude est établie par croisement des différents données, en effet, notre étude est de critère qualitative lorsque nous effectuons des comparaisons entre les données, et quantitative lorsque on expose les résultats sans pou autant les comparé à d'autre résultats de l'enquête.

1-6 Les difficultés rencontrées lors des entretiens

Nos entretiens se sont déroulées dans la période Février-Mars-Avril 2014, sous forme de question semi-directe, les questions que nous avons posées étaient modifiées et adaptées selon les conditions dans lesquelles nos entretiens étaient effectués :

- ✓ La position hiérarchique et la nature du travail de notre interlocuteur ;
- ✓ Son humeur ;
- ✓ Le climat général dans lequel nous étions reçus ;
- ✓ Le temps qui nous était accordé ;
- ✓ Le degré et la nature du lien que nous avons avec notre interlocuteur ;
- ✓ Etc.

Le problème majeur que nous avons rencontré, lors des entretiens était le climat général de méfiance dans lequel ces derniers s'étaient déroulés. En effet, nous étions face à deux situations.

Soit que nous n'étions pas reçus, comme c'éte le cas dans la direction de l'agriculture, et de L'ANSEJ après une longue attente ;

Soit que les agents n'étaient pas habilités à nous répondre, et qu'il faudrait donc revenir une autre fois.

Cependant, ayant conscience des limites de nos entretiens, nous avons fait en sorte de compenser ce manque d'information par voie de recourir à des documents officiels tels que le PDAU, les POS, et par les différents documents issus de l'APC de L-N-I.

Section 2 : Présentation générale de l'espace d'étude

2-1 La monographie de la commune de L-N-I

a) Le cadre régional, géographique, et administratif

Larbaa-Nath Irathen est une commune de la Kabylie du Djurdjura, située au centre de la wilaya de Tizi-Ouzou, en Algérie. Elle constitue le carrefour reliant la plaine du Sébaou et les régions montagneuses du Djurdjura.

La commune de Larbaa-Nath-Irathen se situe à 27 km au Sud-Est de Tizi-Ouzou, le chef-lieu de wilaya. Elle est traversée par la route nationale n°15. Elle partage ses limites administratives avec plusieurs communes:

- 1- Tizi Rached au Nord
- 2- Ait Oumalou au Nord-est
- 3- Ait-Agouacha au Sud-est
- 4- Béni-Yenni au Sud
- 5- Irdjen au Nord-Ouest
- 6- Ait-Mahmoud au Sud-ouest

Sur le plan administratif, Larbaa-Nath Irathen est le chef lieu de daïra qui regroupe les communes de Larbaa-Nath-Irathen, Ait-Agouacha, Irdjen, Ait Oumalou. Elle a une superficie totale de 39,275 km², et une population de 29 376 habitants (RGPH 2008) ; soit une densité de 747 habitant/ km².

Dans ce qui suit, la carte illustrative de la situation géo-administrative de la commune de Larbaa-Nath Irathen

proverbe Kabyle dont Feraoun s'est fait l'écho dans son livre : « les chemins qui monte », le proverbe décrit la position dominante du lieu « pour rejoindre fort-national les chemins sont fort nombreux, on a beau choisir le sien : ce sont des chemins qui montent ».

Son évolution historique s'est effectuée durant plusieurs périodes :

✓ **Durant l'époque Turque**

Les turques sous l'autorité de caïd Ali Khoudja ont réussi à conquérir la plaine de Sébaou, et bâtissent des bordjs, exemple du bordj Sébaou, afin de contrôler les Kabyles et d'y collecter de impôts. Son successeur Mohamed El-Debbah a voulu pénétrer d'avantage en Kabylie, afin de soumettre les différentes tribus de la montagne. Il à entamé sa campagne aventurière par la tribu d'Ait Irathen, à peine s'était-il engouffré dans les escarpements du village d'Adeni, qu'il fut abattu près de « Tala n' Semdhha »

✓ **Durant l'époque française**

La seule puissance qui réussit à dominer les Ath Irathen, mettant fin à la sacro-sainte indépendance du Djurdjura est la France. Plusieurs expéditions et incursions furent organisées et tentées sur la région. Seules les tribus de plaine furent vaincues et encore; à chaque fois, sous l'impulsion et les encouragements des montagnards, elles se déclaraient aussitôt insoumises. Mais cette résistance farouche va s'épuiser et va laisser place à la soumission de la région face à l'armée Française coloniale.

Cependant, La ville de Larbaa-Nath-Irathen est une agglomération riche en histoire. Jugée dominante et stratégique par le Maréchal RANDON, elle fut occupée pour l'installation permanente d'une garnison. En 18 jours, à travers des obstacles inouïs, l'armée Française perçoit entre Tizi-Ouzou et l'emplacement choisi pour Fort Napoléon, une voie carrossable longue de 25 Kilomètres et large de 6 mètres. Et c'était en juin 1857 que Fort Napoléon fut construit, Le 06 juin, on commença les fondations du fort et le 14 juin avait lieu la pose de la première pierre.

Au départ la ville de Larbaa-Nath-Irathen fut réalisée comme un fort avec toutes les caractéristiques des villes garnisons de cette époque, c'est-à-dire la construction d'une caserne, des écuries pour la cavalerie et quelques maisons d'habitation destinées aux familles des officiers, ainsi suivant le modèle de toutes les forteresses militaire à caractère défensif, la ville de L-N-I à été ceinturé d'une épaisse muraille. Bâti sur un site défensif d'avant poste, le centre coloniale de forme presque polygonal est clôturé par une enceinte représentant un mur d'un

périmètre de 2400 m, d'une hauteur de 5m sur une épaisseur de 50cm, en effet, l'enceinte était percée de deux portes, à savoir : la porte du sud donnant sur le DJURDJURA d'où le nom de « Porte de Djurdjura » et une autre au nord, « porte d'Alger ». Il est à noter que Fort Napoléon devint Fort National le 11 septembre 1871.

L'époque d'occupation Française est subdivisée en deux :

- ✓ **L'époque Française avant 1857 :** à la veille de la colonisation, Souk Larbaa se trouvait à la périphérie du village Cheraïoua, ce dernier se trouvait à l'emplacement actuel de la caserne militaire, il se dresse d'un côté sur une falaise et met en avant d'un autre côté une protection spirituelle ; celle du mausolée de Sidi-Hend Awanu.
- ✓ **L'époque Française après 1857 :** après 27 ans de lutte contre l'armée française, les Ait Irathen connurent le même sort que le reste de la Kabylie ; et c'est alors que le maréchal Randon réunit un corps expéditionnaire qui allait entreprendre la conquête de la haute Kabylie ;

Le 24 Mai 1857, la place de Larbaa Nath Irathen tomba entre les mains de l'armée française. Le 24 Juin fut la date de l'attaque d'Icheridhen qui entraîna la soumission de la confédération des Ait Irathen, par la chute de la dernière ligne défensive établie à Aguemoun Izem le 30 Juin 1875.

Par ailleurs, la position stratégique de L-N-I, qui fut qualifiée par le maréchal Randon « d'épine dans l'œil des Kabyles », poussa à l'édification de « Fort Napoléon », qui donna à la région le caractère militaire qu'elle gardera pendant plus d'un siècle.

Le Fort se déploie sur une surface de 18 hectares ; avec un périmètre de 2200 mètres, entourée par une muraille épaisse. Cette enceinte fut percée par deux portes, à savoir :

La porte d'Alger à l'Ouest ; la porte du Djurdjura à l'Est.

La ville coloniale a été baptisée : « Fort-National », et fut renommée pour la beauté de ses édifices et constructions charpentées. En 1950, dans le cadre du plan de Constantine, les premiers édifices modernes apparaissent à Larbaa Nath Irathen avec la construction de deux bâtiments HLM destinés à la population autochtones.

La porte d'Alger et la porte du Djurdjura sont illustrées dans des photos (voire l'annexe n°02)

- ✓ **Durant la guerre de l'indépendance 1954 -1962**

Larbaa Nath Irathen a joué un rôle très important durant la révolution et plusieurs de ses enfants sont tombés au champ d'honneur. Parmi eux Abane Ramadhan appelé l'architecte de la révolution. Une stèle a été érigée à son honneur au niveau du chef lieu de la commune.

✓ Période poste indépendance

Après l'indépendance, la région anciennement baptisée « Fort National » à été rebaptisée « Larbaa Nath Irathen », et elle connaît une croissance multidirectionnelle de son tissu le long de ses parcours. Aussi des édifices ont été démolis dans le centre colonial et d'autres sont reconvertis, exemple de l'ancien quartier « ROISE » qui est complètement détruit au profit d'une place, ainsi ; que la destruction des grandes portes qui donnaient accès à la ville au courant des années 1980.

d) Description du relief

La capitale des "chemins qui montent" est une région de montagnes, Celles-ci couvrent **98%** de la superficie totale de la commune, elle culmine à 927 m d'altitude. Cependant, les hivers y sont froids et pluvieux. Quant aux températures, elles sont relativement douces mais quelques fois négatives. De par sa position géographique, la commune subit l'influence des vents provenant de toutes les directions, les plus dominants sont ceux du nord, de l'ouest et du sud-ouest alors que les vents du sud sont moins fréquents, et ils sont atténués ou complètement arrêtés par le massif du Djurdjura. La carte ci-dessous montre la situation qui caractérise la région sur le plan relief.

2-2 Présentation du système de peuplement

Le système de peuplement de la commune de Larbaa-Nath Irathen est composé⁴⁹ d'une (01) agglomération Chef Lieu et de neuf (09) Agglomérations Secondaires, en plus des Zones Eparses (villages et hameaux).

⁴⁹ Les données concernant le système de peuplement dans la commune de L-N-I sont issues du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU de la même commune), Maître de l'ouvrage : DUC de TIZI- OUZOU, Mai 2013.

➤ Agglomération chef lieu

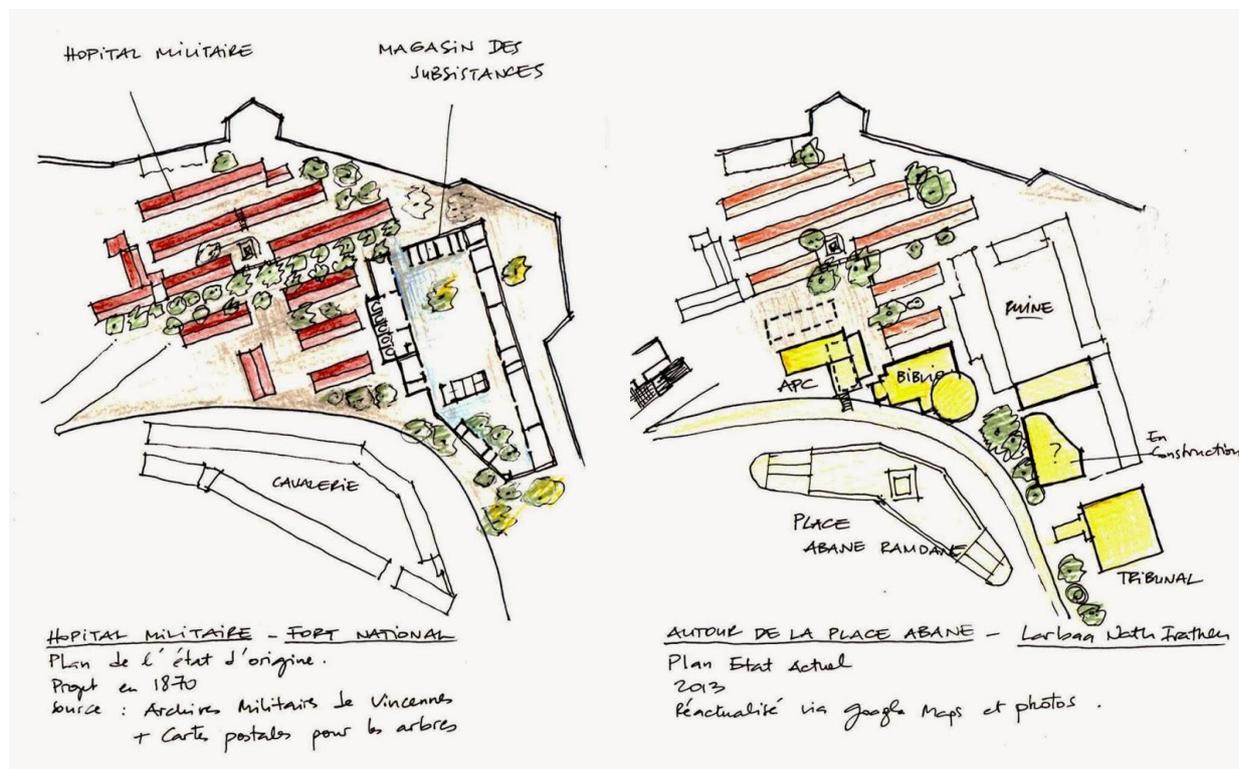
Larbaa Nath Irathen est en même temps chef lieu de la commune et de la daïra, le chef lieu jouit d'une position prioritaire dans l'affectation de différentes opérations de développement dans la commune ; elle cumule aussi plusieurs activités et équipements socio-économique.

Par ailleurs l'agglomération chef lieu à un caractère semi urbain ; elle se situe au Sud Est de la commune, au carrefour de la RN 15, le CW 01, CW 05 et de plusieurs chemin communaux, Elle est implanter sur un site caractérisé par une forte pente.

L'agglomération chef lieu de L-N-I est classée dans « la strate semi urbaine », sa population représente 28,18% de la population totale de la commune. D'ont la croissance et le développement de cette dernière s'est établi principalement au Nord et au Sud de l'ancien noyau colonial au long des axes routiers.

Toutefois, le mode d'évolution de l'urbanisation à travers cette agglomération est caractérisé par la désarticulation du tissu urbain qui manque nettement de structure et d'organisation spatiale correcte.

Voici l'évolution du plan de l'agglomération chef lieu en 1870 et en 2013



Source : www.larbaanathirathen.blogspot.fr (consulté le 12-05-2014)

➤ **Les agglomérations secondaires**

Il existe neuf agglomérations secondaires dans la commune de L-N-I, leurs populations représentent 62,45% de la population totale de la commune, soit un nombre de 18 245 habitants.

✓ **Agglomération secondaire Ait Frah**

Cette agglomération est traversée par le CW 01, elle à un poids démographique important, elle occupe la deuxième position en termes de démographie avec une part de 11,95% de la population totale de la commune.

La composition du noyau ancien du village est caractérisée par un modèle d'organisation « ruelles, impasses », et la croissance spatiale de l'agglomération se fait au long du chemin de wilaya en particulier dans sa partie Ouest.

L'agglomération est dotée d'équipement et de service de base suivant :

-L'annexe de l'APC (Dans le cadre d'une décentralisation administrative)

-Une agence postale

-Ecole primaire et CEM.

-Salle de soin.

✓ **Agglomération de Taourirt Tamoukrant**

Elle se localise sur le chemin intercommunale qui relie la commune de L-N-I à la commune de Béni Yenni, elle occupe la troisième position en termes de concentration de population avec un taux de 11,63% de la population totale de la commune, toutefois les différents recensements effectuer ces dernières années montrent que l'agglomération ne cesse de perdre sa population au profit de l'agglomération chef lieu, et ver d'autre villes et rassemblement urbain sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, et cela justifie encore plus le choix de notre sujet d'étude.

Elle se caractérise par ses maisons traditionnelles collées les unes aux autres, des ruelles étroites au centre de l'agglomération, des constructions récentes dans la périphérie, et d'un marché dédié spécialement aux femmes par lequel elles se côtoient, s'expriment, et enfin propose et commercialisent leurs produits de terroirs.

L'agglomération dispose des équipements de base tels que :

- Une agence postale.
- Une école primaire
- Un CEM
- Une polyclinique
- Un foyer de jeune.

✓ **Agglomération d'Azouza**

Elle représente la porte de la commune dans sa partie Nord Ouest ; elle se situe sur la RN 15. Elle est composée de plusieurs villages : Azouza, Ait Loutheq, Bouhague...

Elle occupe la quatrième place en termes de concentration de la population, avec 3345 habitants, soit 11,38% de la somme de la population de la commune.

Sur le plan architectural, le village traditionnel est construit sur une butte, et il se caractérise par une architecture traditionnelle avec des maisons anciennes et des ruelles exigües. Son développement spatial suit la route Nationale n° 15.

Par ailleurs l'agglomération est dotée d'une agence postale, d'une annexe de l'APC, de deux écoles primaires et enfin d'une polyclinique.

Cependant il ya lieu de souligner que l'agglomération d'Azouza est le village natale du grand architecte de la guerre d'indépendance en 1954 : Abane Ramadhan, sa maison qui se situe à Azouza est transformée en musée portant son nom, de ce fait ; « le tourisme historique » peut être exercé et développer dans cette région.

✓ **Agglomération de Tighilt**

L'agglomération de Tighilt est formée de trois villages : Tighilt El Hadj Ali, Afensou, Imainsereine, elle est structurée par le CW 05. Sa population est de 2340 habitants, soit 7,97% de la population communale totale.

Les trois noyaux qui représentent cette agglomération secondaire ont une architecture traditionnelle, et les équipements de base existants sont : une école primaire située à une distance plus au moins égale des trois villages et un foyer de jeune qui se situe à Tighilt El Hadj Ali.

✓ **Agglomération Ait Atteli**

Elle se situe au centre de la commune, sur le CW 01, à mi-chemin entre l'agglomération chef lieu et l'agglomération d'Ait Frah.

Sa population représente 6,10% de l'ensemble de la population de la commune au dernier RGPH de 2008, avec un taux de croissance négatif. Elle poursuit sa croissance spatiale à partir de l'ancien village sur le chemin de wilaya en particulier vers l'agglomération chef lieux. Par ailleurs il est à constater que si cette tendance persiste, on va assister au phénomène de conurbation urbaine des trois agglomérations suivantes :

Larbaa Nath Irathen, Ait Atteli, et Ait Frah.

L'agglomération dispose de quelque équipement tel que l'agence postale, école primaire, salle de soins, Annexe de l'APC.

✓ **Agglomération Ikhlidjene**

Elle se situe à l'extrême sud de la commune, et elle est composée de quatre villages (Agoulmime, Taourirt làla, Ait Ali et Imatouken). Elle est connecté avec les autres agglomérations par des chemins communaux.

Sa population ne représente que 3,82% de la population totale de la commune ; soit un nombre de 1121 habitants.

Les noyaux anciens des villages n'ont pas connu une grande extension exceptée le village Imatouken.

En terme d'équipement, l'agglomération n'est pas assez équipée, elle à juste bénéficier d'une salle de soins, d'une école primaire. et ca s'explique peut être par sa position de proximité avec l'agglomération chef lieu de la commune et de celle de Taourirt Amokrane.

✓ **Agglomération Aguemoun**

Elle se localise au centre de la commune à quelque centaine de mètres du chef lieu communal. Sa population est de 1084 habitants, soit un taux de 3,69% de la population totale de la commune.

Aguemoun est un village traditionnel, et son extension se fait le long de la RN 15, l'agglomération est dotée uniquement d'un seul équipement de base, à savoir d'une école primaire.

✓ **Agglomération de Taza**

Elle se trouve sur le chemin communale qui relie la RN 15 et le CW 05, elle est composé de deux villages qui constitues les noyaux anciens de l'agglomération : Taza et Agouni

Tgharmine, le reste des constructions sont récentes mais dispersées. Son poids démographique ne représente que 3,31% de la population globale de la commune.

L'agglomération secondaire de Taza possède comme toutes les autres agglomérations de la commune quelques équipements de base, à savoir une agence postale, une école primaire, une salle de soins et enfin un foyer de jeune au niveau du village Agouni Tgharmine.

✓ **Agglomération secondaire Adhouz, Thansaout**

Cette agglomération secondaire est composée de deux villages : Adhouz et Thansaouth, et elle se situe à l'extrême Nord de la commune au long de l'axe CW 05 qui assure la liaison avec l'agglomération chef lieu d'un coté et avec la commune de Tizi-Rached de l'autre coté. Sa population représente 2,6% de la population totale de la commune. Elle se caractérise par des constructions nouvelles et dispersées (manque de centralité) et elle est dépourvue d'équipements de bases liées à l'éducation et à la santé, De ce fait sa population est tournée vers la commune de Tizi-Rached,

Zones éparses (villages et hameaux)

- ✓ **Ighil N'Tazarth** : Intégrer des terrains au long d'un chemin communal dans la partie Nord-Ouest. Cependant la surface de l'ancien périmètre du village est de 19,30 ha. Quant à la surface du nouveau périmètre de ce village, elle est de 24,40 ha.
- ✓ **El Hammam** : Intégré des terrains dans la partie Ouest du village, il est à noter que la superficie de l'ancien périmètre du village est de 5,45 ha, Quant au nouveau périmètre, sa surface se mesure à 6,65 ha.

2-3 Analyse géomorphologique de la commune

2-3-1 Etude du relief

Le relief constitue un facteur important, car il conditionne le processus d'occupation et d'utilisation de la ressource sol. En effet quand les pentes sont fortes, elles peuvent constituer un frein pour le développement d'une région en générale, et pour la croissance d'une activité agricole en particulier, comme il représente un facteur prépondérant dans l'estimation du degré de sensibilité des terres à l'érosion hydrique. A l'instar des régions appartenant au grand massif de la grande Kabylie, la commune de L-N-I est une zone de montagne qui présente un relief très accidenté et fortement disséqué par un réseau hydrographique très dense. En effet, le relief de la

commune est composé de basses et moyennes montagnes d'ont les altitudes varient entre 400 m et 1000 m, le point le plus haut dans cette région culmine à 1035 m.

La commune de L-N-I se caractérise aussi par un relief à fortes pentes qui dépassent les **25%**, ce qui constitue une contrainte quant à l'extension des différentes agglomérations. Toutefois ; le relief possède une importance majeure dans la détermination des orientations d'un développement urbain ; en effet la carte d'état major établie au 1/25 000^e de la commune de L-N-I nous renseigne sur les pentes, et nous donne une topographie générale de la commune, qui est comme suite :

- ✓ 23,65 ha des terres de cette région se caractérisent par de faibles pentes de 0% à 3%,

Ce qui représente des risques quasi nul pour le processus d'urbanisation dans cette Partie.

- ✓ 235,18 ha des terres de cette commune sont caractérisés par des pentes allant de 03% à

12%, cette classe de pente est considérée comme surfaces moyennement favorable à L'urbanisation.

- ✓ 331,45ha des terres sont caractérisés par des pentes allant de 12% jusqu' a 20%,

Cette classe de pente se localise au niveau des piémonts, au Nord de la commune, et Cette catégorie de pentes est peu favorable à des activités d'urbanisation.

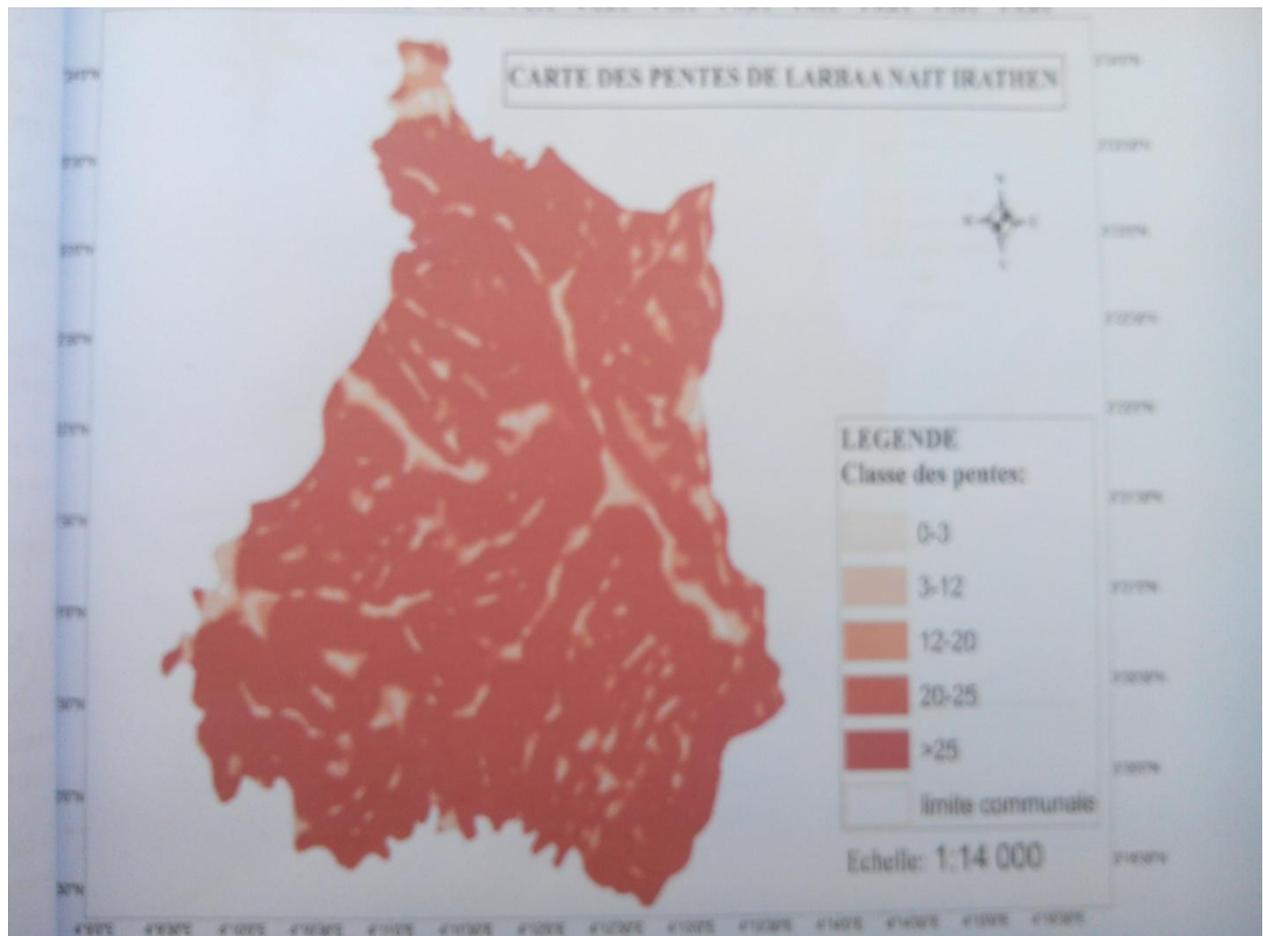
- ✓ 282,84 ha représentent des pentes pouvant aller de 20% à 25%, cependant cette

Classe de pentes est défavorable pour des pratiques urbaines

- ✓ Les pentes les plus raides (< à 25%) représentent la majorité de la superficie de la

Région, elles correspondent à 3054,43 ha, Ces pentes sont cependant défavorable à L'urbanisation.

Carte n° 02 : Les pentes dans la commune de Larbaa-Nath Irathen.



Source : Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU).

2-3-2 Etude du sol

Quant à la morphologie du sol, et la nature des terres de la commune de L-N-I, une grande partie des terrains métamorphiques se répartissent comme suite :

Des terrains sédimentaires : occupant une partie de la zone Nord, ces terrains sont représentés par les formations quaternaires, et des formations post-nappes qui correspondent aux terrains d'âge Miocène correspondant aux Marnes à Tansaouth, et aux conglomérats dans la localité d'Adhouz.

Des terrains Azoïques : cela correspond à des terrains de substratum métamorphique d'âge protérozoïque, ces surfaces comprennent des formations de Schiste à quartz et à chlorite dans la partie ouest de la commune, dans les villages d'Ait Frah.

Aussi une formation Gneiss à biotite, qui occupe une bonne partie de la commune notamment à l'est dans les villages : Aboudid, Taloulth, Taourirt Laala, El Hammam et à l'ouest dans les villages d'Azouza, Aguemoun et Taza. Enfin des formations à base de marbre, qui affleure le coté Nord de la commune, et sur une bande Est-Ouest dans les villages Agouni Tharmine, Tighilt El Hadj Ali, Afensou et Ighil N'Tazarth. Le granit quant à lui afflue au centre et au Sud, à El kentra, Ait Atteli, au Nord à Adhouz, Taguemount Boudhfel.

De ce qui précède, et à travers les paramètres morphologiques de la commune, nous pouvant classer les terrains de la zone d'étude concernée en trois catégories :

- Des sols favorables : se sont des terrains de bonne portance (schiste, granite...).
- Des soles moyennement favorables : c'est des marnes peu consistant et ils sont peut répondus, et se concentrent au Nord (Tansaouth).
- Des sols défavorables : qui sont des terrains de bonne portance, mais à relief accidenté.

Aussi la commune est caractérisée par la présence de piémonts et de plaines moins développées ;

- La montagne : qui occupe la majeure partie de la commune, elle est formée par des crêtes orientées d'Ouest en Est, ayant des altitudes allant de 400 m, jusqu'à 1000 m.
- Les piémonts : Ils se situent au sud de la commune avec des altitudes qui varient entre 250 m et 400 m, et au Nord de la commune avec des altitudes qui approvoisent 350 m et 420 m, et qui occupent tous de même une petite surface.
- La plaine et la vallée : la pleine est située au sud-ouest de la commune ayant des altitudes qui varient entre 150 m et 250 m d'altitude.

Notant que la commune de L-N-I s'étend sur une superficie de 3927 Ha, soit 1,33% du taux de la surface totale de la wilaya de Tizi-Ouzou, elle dispose d'une surface agricole totale (SAT) de 3 697 Ha, soit 94,14% de la surface totale de la commune, dont 1 863 Ha sont utilisés comme SAU, soit un taux de 47,44% ; toutefois la région se caractérise par des fortes pentes qui influencent sur la valeur des terres agricoles, et compte tenu de la configuration du relief, on assiste donc à une situation qui limite le développement du secteur agricole dans la région de Larbaa-Nath Irathen.

Les terres sont distribuées comme suite :

- Les terres improductives affectées à l'agriculture, représentent 433 Ha, d'ont 281 Ha sont destinés au cheptel local.

- Les forêts et les maquis occupent une surface totale de 1 182 Ha, soit 30,10% du territoire communal.
- Le reste du territoire communal, soit 230 Ha représente des terres improductives non affectées à l'agriculture, et se partageant entre différentes occupations : agglomérations, terrains rocheux...

Il est à noter que la commune de L-N-I est située en zones de moyenne montagne, avec des pentes supérieures à 12%, elle est classée dans la zone de moyennement stable (sensibilité à l'érosion) ,ajoutant à cela les feux de forêts et la perte du couvert forestier, et tous cela représente et augmente les risques de glissements de terrains, qui réduit de ce fait la superficie totale des terres de la commune.

2-3-3 Les données climatiques

Le climat constitue une composante importante qui régit de façon étroite les activités humaines et les conditions de développement d'une région donnée.

La commune de L-N-I se caractérise par un climat subhumide de type méditerranéen, avec un hiver doux et humide, et une saison estivale chaude et sèche. Pour ce qui est de la pluviométrie, la commune reçoit annuellement une moyenne de 1000 mm, ce qui représente un volume de précipitation supérieur à la moyenne de la wilaya qu'est de 948 mm /an (2011).

Coté température, les mois les plus chauds sont Juillet et aout, respectivement avec 24,9 °C et 25,5°C, pour les mois les plus froids qui sont Décembre et Janvier, les températures sont de l'ordre de 7°C et 6,4 °C. La température annuelle moyenne s'élève à 14,8°C.

2-3-4 Etude de l'hydrographie et de l'Assainissement

a) Hydrographie

La commune de L-N-I fait partie de deux sous bassins versants, à savoir le sous bassin de l'Oued Sebaou Rabta, et le sous bassin de l'oued Aissi.

De ce fait, le réseau hydrographique de la commune est composé d'un chevelu dense, en particulier sur les versants Sud et Sud Ouest ; ou l'Oued Aissi et l'Oued Djemaa constituent des bassins de réception de toutes les eaux qui ruissellent de ses versants en direction du barrage de Taksebt, Ainsi, le réseau hydrographique de la région d'étude est composé essentiellement de :

Oued Sébaou qui fait la limite Ouest de la zone d'étude ;

Oued Djemaa au Sud.

Pour ce qui est de l'alimentation de la commune en eau potable, elle est desservie à partir des eaux souterraines et de surface, et à partir des forages, des sources, et du barrage de Taksebt par les chaînes d'alimentations suivantes :

Chaîne AEP Irdjen : Avec un débit de $70 \text{ m}^3/\text{h}$, et qui alimente les villages d'Azouza, Adhouz et Thansaout à partir de Boudjelil.

Chaîne AEP Rabta : Avec un débit de $1500 \text{ m}^3/\text{j}$

Chaîne AEP Souk El Djemââ : c'est une conduite en acier noir, venant par refoulement à partir de Ain Al Hammam passant par la commune d'Ait Aggouacha, pour un débit de $3500 \text{ m}^3/\text{j}$.

Chaîne AEP Thakhokht : la procédure d'alimentation se fait par refoulement à partir de trois forages avec un débit de $3000 \text{ m}^3/\text{j}$, par ailleurs cette chaîne possède trois chaînes de pompage.

La commune de L-N-I possède trois forages, implantés à Oued Aissi, dans la partie Ouest de la commune, avec une capacité de production de $216 \text{ m}^3/\text{h}$. Toutefois une partie du barrage de Taksebt se trouve sur le territoire de la commune

Par ailleurs, notre entretien avec le directeur de la subdivision d'hydraulique de la commune de L-N-I qui nous explique que leurs objectif consiste à :

-Améliorer la distribution d'eau pour atteindre un objectif de distribution H 24 à travers les villages par la mobilisation de nouvelles ressources en eau (forage, sources, raccordement au barrage).

- Moderniser le réseau par des travaux de réhabilitation, et la rénovation des stations de pompes afin d'éviter des pannes fréquentes. L'amélioration du réseau d'assainissement des villages, et enfin le traitement du réseau d'assainissement des villages et le traitement, l'épuration des rejets.

Selon la même source, le volume quotidien distribué à travers les villages avoisine les $4000 \text{ m}^3/\text{j}$, qui reste insuffisante si on ajoutée le taux de déperdition important du réseau dues au débordement de certains réservoirs. Le nombre de réservoirs est de 32 réservoirs repartis à travers les villages de la commune

En effet, l'estimation des besoins futurs en eau potable est de $352,55 \text{ m}^3/\text{j}$ pour la période allant de 2012 à 2017 pour la totalité des régions de la commune. En effet, il en ressort de cela que

l'accroissement des besoins en eau est induit dans le cas général par l'augmentation de la population sur un territoire donné. Cependant à travers ces estimations on peut donc espérer à un éventuel accroissement de la population dans la région de Larbaa-Nath Irathen.

La stratégie envisagée par la subdivision pour amorcer un développement en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement dans la commune pour les cinq prochaines années consiste à :

- Mobiliser plus de ressources hydriques par la réalisation de nouveaux forages
- Renforcer la capacité de stockage des réservoirs dans les villages, pour assurer une meilleure autonomie
- Continuer les travaux de réhabilitation des réseaux de distribution afin de diminuer les pertes (les fuites) à des proportions universelles (5- 8 %).
- Réaliser de nouvelles études pour un éventuel barrage d'eau dans la région.

b) Assainissement

Pour ce qui est de l'assainissement dans la commune L-N-I, l'ensemble du réseau qui couvre toute la commune de L-N-I est conforme à un modèle d'évacuation séparatif. Ce réseau comporte un ancien réseau qui est composé essentiellement de caniveaux souvent réalisés en béton armé et qui occupe le centre des différents villages de la commune.

Toutefois ; l'évacuation des eaux se fait directement dans les milieux naturels, en plusieurs points de rejets, faute d'absence de station d'épuration au niveau de la commune, et cela aura un impact néfaste sur les milieux récepteur à travers éventuellement des risques d'apparition de maladies à transmission hydrique.

Par ailleurs, pour solutionner ces différents problèmes en matière d'assainissement la subdivision d'hydraulique à comme objectif d'établir un schéma directeur global visant une meilleure gestion des rejets de la commune afin d'améliorer la qualité de l'environnement dans la commune.

Conclusion

Cette localité de la wilaya de Tizi-Ouzou, répond aux critères ruraux qui caractérisent le territoire répondant à notre problématique et l'intitulé de notre sujet d'étude.

En effet, c'est une région montagneuse dont le niveau de pente dépasse parfois les 12% qui, non seulement n'a pas gardé son visage ancien, mais ne l'a pas aussi transformé dans le sens d'une réelle modernité. Les politiques d'aménagement du territoire et de développement local dont elle a bénéficié ont plus compliqué sa situation socioéconomique et architecturale qu'ils n'ont pu aboutir au règlement de ses problèmes. Mais au contraire ils ont compliquer les problèmes de la gestion de cette commune.

Ses villages sont déstructurés et vidés et sa population, même si elle a rajeuni, vit dans plusieurs frustrations. C'est ce que nous allons présenter dans le prochain et dernier chapitre.

CHAPITRE IV**RESULTAT ET ANALYSE****INTRODUCTION**

Dans ce dernier chapitre, nous allons procéder à l'analyse plus détaillée de ces résultats. Ceci va donner la structuration suivante à ce chapitre, à travers quatre sections qui se partageront les cinq axes qui ont guidé notre travail de terrain.

- ✓ Analyse de la démographie ;
- ✓ Analyse de l'habitat ;
- ✓ Analyse des équipements sociaux ;
- ✓ Analyse de l'emploi et des activités économiques ;
- ✓ Analyse de l'environnement.

Section 1 : Etude de la population et de l'habitat dans la commune de L-N-I**1.1- Analyse de la démographie**

Il est vrai que dans chaque projet d'aménagement et de développement d'un territoire la population constitue une donnée importante, voire même essentielle, car tout se fait par l'homme et pour lui même. De ce fait, l'étude sociodémographique permet la confrontation des besoins de la population présente et future avec la situation socio-économique du moment et ses possibilités de développement. Cette étude s'appuie sur une démarche analytique de la population, sa composition et son évolution et sa répartition sur le territoire communal.

L'analyse de cette composante humaine sera faite selon deux critères qui sont :

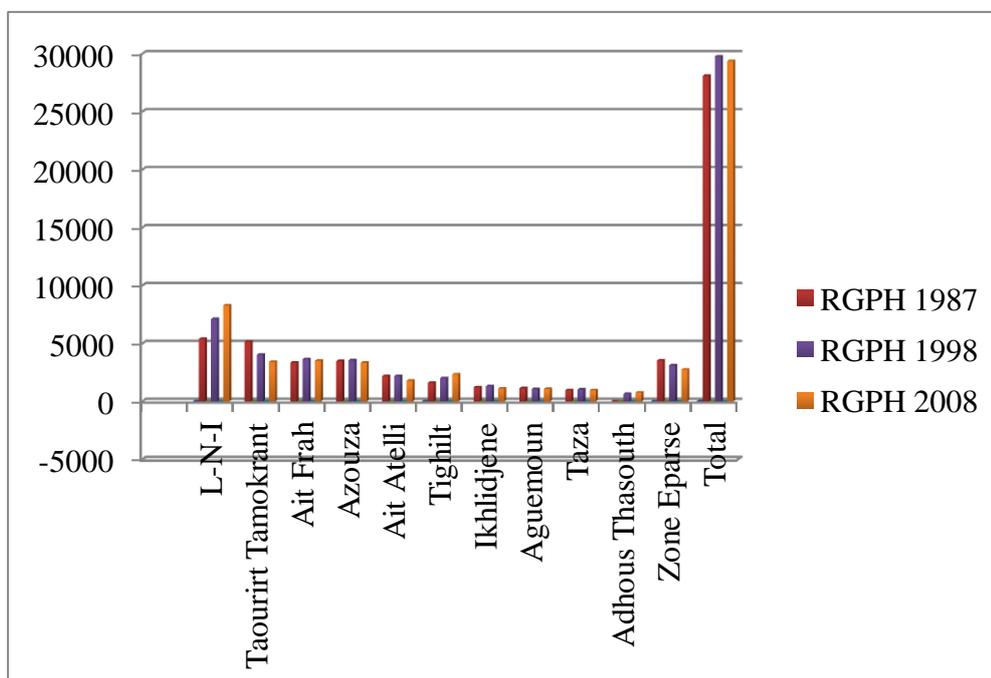
- ✓ L'évolution de la population par dispersion spatiale sur les différentes agglomérations de la commune ;
- ✓ L'évolution et la répartition de la population selon l'âge.

a. Analyse démographique par dispersion spatiale

Tableau n°03 : Répartition de la population de la commune selon sa dispersion sur l'agglomération chef lieux et sur les différentes agglomérations secondaires.

Lieux habités	Type	RGPH 1987	RGPH 1998	Taux d'acc 87/98	Taux d'acc 98/08	RGPH 2008
L-N-I	ACL	5403	7117	2,79	1,52	8278
Taourirt Tamoukrant	A .S	5151	4040	-2,40	-1,67	3413
Ait Frah		3361	3642	0,80	-0,36	3512
Azouza		3491	3555	0,18	-0,60	3345
Ait Attelli		2197	2195	0	-2,00	1792
Tighilt		1604	2010	2,28	1,53	2340
Ikhlijene		1220	1319	0,78	-1,61	1121
Aguemoun		1147	1075	-0,64	0,08	1084
Taza		978	1042	0,63	-0,67	974
Adhouz Thansaouth		-	659	-	1,48	767
Zone Eparsé		Z-E	3549	3119	-1,28	-1,24
Total	09	28 101	29 773	0,58	-0,13	29 376

Source : RGPH 1987, 1998, 2008, In PDAU

Graphe n° 02 : Evolution de la population selon la dispersion spatiale

Source : établi à partir des données du PDAU de la commune de L-N-I

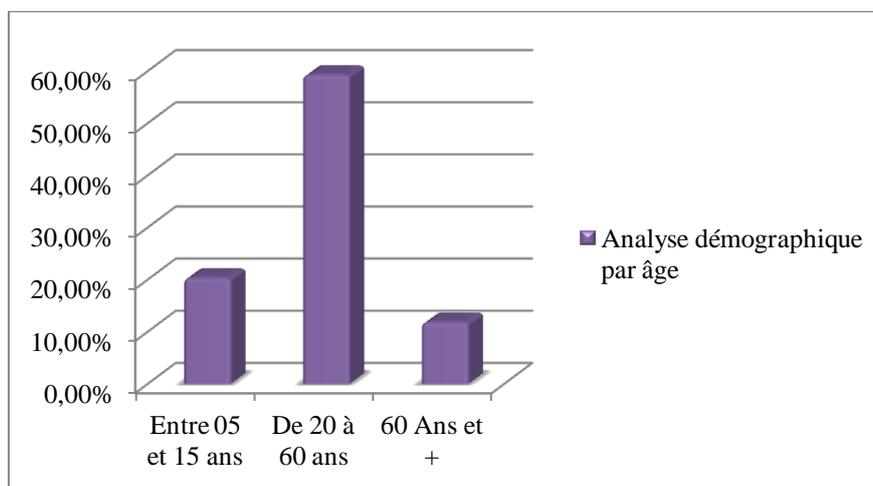
Ces chiffres, qui sont de nature à impulser des études plus poussées, nous révèlent et sans équivoque, que la commune de L-N-I est entrain de perdre sa population. Des évolutions de la population de cet ordre, très bas et même négatif, ne peuvent suggérer qu'une réalité : le monde rural que constitue la commune de L-N-I n'est pas attractif mais plutôt répulsif, poussant les populations à partir vers d'autres territoires (généralement la plaine et les villes) plus adaptés à leurs aspirations.

S'agissant de la répartition, la majorité de la population de la commune réside dans l'agglomération chef lieu, et dans quelques agglomérations secondaires telles qu'Ath Frah, Taourirt Tamoukrant, Azouza qui sont traversées par les axes routiers principaux.

Soulignant que ces dernières années, l'agglomération chef lieu à vue sa population croître au détriment des autres agglomérations secondaires qui perdent une partie de leurs populations au profit de L'ACL. Cette situation peut être attribuée à la concentration des quelques équipements sociaux-économique au niveau du chef lieu de la commune, exerçant de fait une attractivité continue comparativement aux autres zones de la commune.

b. Analyse démographique par âge

Graphes n° 03 : Analyse de la démographie selon le critère âge



Source : établi à partir des données du PDAU

La structure de la population selon le critère âge dans la commune de L-N-I montre que la population jeune est relativement moindre par rapport à la moyenne de la wilaya (données PDAU). Cette donnée peut-on l'expliquer par une diminution des naissances ou bien elle est due au phénomène d'exode au sein de la frange de population en âge de procréer ? Les données récoltées à ce niveau ne permettent pas de statuer avec exactitude même si le phénomène de l'exode est indéniablement présent comme nous l'avons constaté précédemment.

S'agissant de frange scolarisée, d'un âge compris entre **5 et 15 ans**, elle représente **20,33%** de la population totale. Ce taux proche de celui enregistré au niveau wilaya peut être cédé au fait aussi que la population n'a pas évolué d'une manière significative pour représenter une complication pour sa scolarisation par la construction de nouvelles écoles.

Pour ce qui est de la tranche d'âge **20-60 ans** qui correspond à la population en âge de travailler, elle concerne **59,26%** de la population de la commune. Cela nous informe que si les opportunités d'emploi existent, la force de travail est disponible et pourra représenter un atout pour le développement socio-économique de la région.

En dernier lieu, la tranche d'âge de **60 ans et plus**, qui représente la population âgée elle compte **11,82%** de la population totale. Une population qui exige - à cet âge- des équipements bien adaptés à leurs états et besoins.

1.2- Analyse de l'habitat

La notion d'habitat constitue un aspect fondamental dans l'organisation et la gestion spatiale. Le parc logement de la commune de L-N-I représente un total de **7 727** logements.

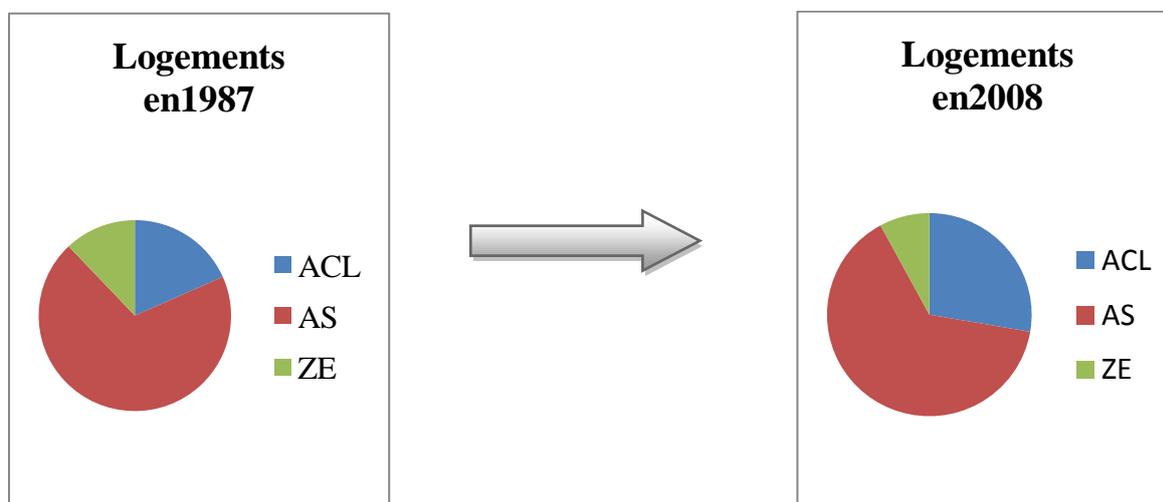
a. Répartition du parc logement par dispersion 1987-2008

Tableau n°04 : Evolution et répartition du parc logement par dispersion 1987-2008

Pop.	Pop 1987	Pop 2008	Logs 1987	Logs 2008
Disper.				
ACL	5 403	8 278	856	2 139
AS	19 149	18 345	3 248	4 974
ZE	3 549	2 753	564	611
Total	28 101	29 376	4 668	7 724

Source : RGPH 1987,2008, In PDAU

Graphe n° 04 : Répartition du parc logement selon la dispersion en 1987 et en 200



Source : établi à partir des données du PDAU

Les données qui concernent la répartition du parc logement dans la commune de L-N-I, montre que durant la période de **1987-2008**, le parc logement de la commune -tous types confondus- a augmenté de **3 065** logements supplémentaires. Il ressort aussi que la part de logement dans l'agglomération chef lieu a évolué par rapport aux agglomérations secondaires

et éparses qui ont vu leurs parcs logements relativement décroître. Cela peut s'expliquer par la forte demande sur le logement situé dans le chef lieu et la volonté probable d'une catégorie de la population de quitter le village pour la ville.

Néanmoins, une question est à poser : pourquoi cette disparité entre l'évolution du parc logements et l'évolution de la population, sachant que cette dernière a stagné, et même reculé entre 1987 et 2008 ? Un élément de réponse peut être apporté si on considère :

Primo : Changement dans la structure sociale ou la tendance est d'avoir un logement et la famille ne se regroupe pas comme dans la société traditionnelle (Chaque individu majeur souhaite habiter seule avec sa petite famille séparément de la grande famille) ;

Secundo : développement de la notion de maison secondaire entre les classes moyennes et aisées. En effet, même si ces dernières catégories habitent dans les grandes villes loin de la commune, ils ont tendance à acquérir et construire des maisons qu'ils occupent occasionnellement (cas de la population immigrée)

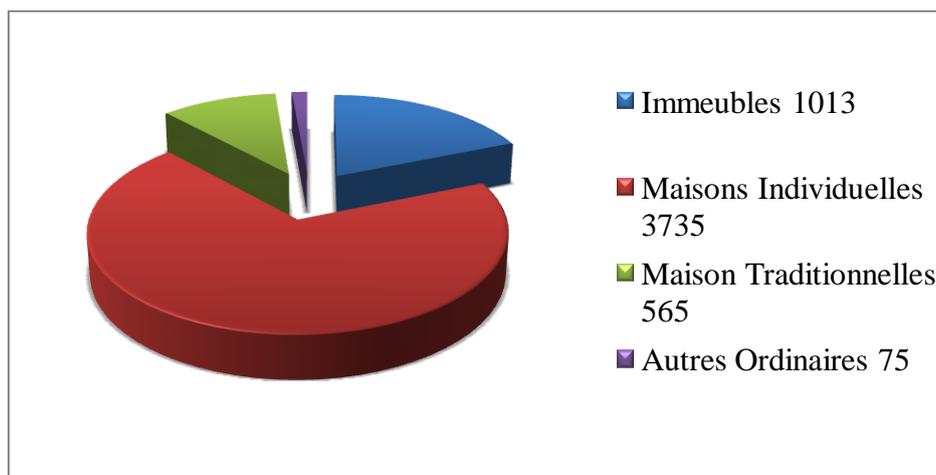
b. Répartition du parc logements selon les types de constructions

La typologie de l'habitat sous entend, la forme externe ou morphologique des constructions indiquées par leurs architectures.

Tableau n° 05 : Répartition des logements par type de construction

Type D'habitat	Immeubles	Maisons		Autres Ordinaires	Constructions précaires	N.D	Total
		Individuelles	Traditionnelles				
Effectifs	1013	3735	565	75	5	78	5471
%	18,51	68,26	10,32	1,37	0	1,42	100%

Source : RGPH 2008, In PDAU

Graph n° 05 : Répartition des logements par type de construction.

Source : établi à partir des données du PDAU

Les maisons à caractère individuelles prédominent en matière du parc logement habités qui représentent **3 737** logements, soit **68,26%** de la totalité des logements. A noter que ce type d'habitat est le plus adéquat, et le plus adaptés à la commune vu son relief accidenté, et la rareté des terrains qui permettent la réalisation de grands ensembles d'habitations collectives.

Par ailleurs, les immeubles d'habitation occupent la seconde position avec **1 013** logements, soit **18,51%**, et qui sont représentés par l'habitat collectif. Ce type d'habitat se concentre essentiellement dans l'ACL. Toutefois, et comme déjà cité auparavant, les reliefs de la commune de L-N-I, généralement accidenté ne plaident pas pour ce mode d'habitat. Ajouter à cela la nature la propriété du foncier qui est généralement détenu par des particuliers, rendant de fait les projets de construction d'immeubles par les organismes de l'Etat plus difficiles si ce n'est impossible en dehors du chef lieu.

Aussi, il y a lieu de noté que ce type de construction (habitat collectif) égratigne d'avantage l'assiette foncière du chef lieu, rendant d'avantage ardu la réalisation d'autres d'ouvrages (espaces vert, complexes sportifs... etc.)

Les maisons traditionnelles quant à elles, représentent 10% du parc de logement propre à la commune, soit un pourcentage de **5 65** logements. Notant que cette typologie de maisons anciennes, se caractérise par un model architectural particulier (Architecture Kabyle), qui

prime dans les villages de la commune avec une toiture en tuile, et une cour intérieure. Mais on constate que cette manière de construire et de vivre, typique à la région de Kabylie est en régression ces dernières années au niveau de la commune.

Un point important peut être tiré de ces données et qui concerne le faible taux de constructions précaires. Ce taux faible peut être mis sur le compte de la généralisation de la propriété privé au niveau de la commune, associé aux aides qu'octroie l'Etat, chaque citoyen disposant d'un terrain, peut construire une maison aux normes.

Section 2 : Analyse des équipements sociaux dans la commune de L-N-I

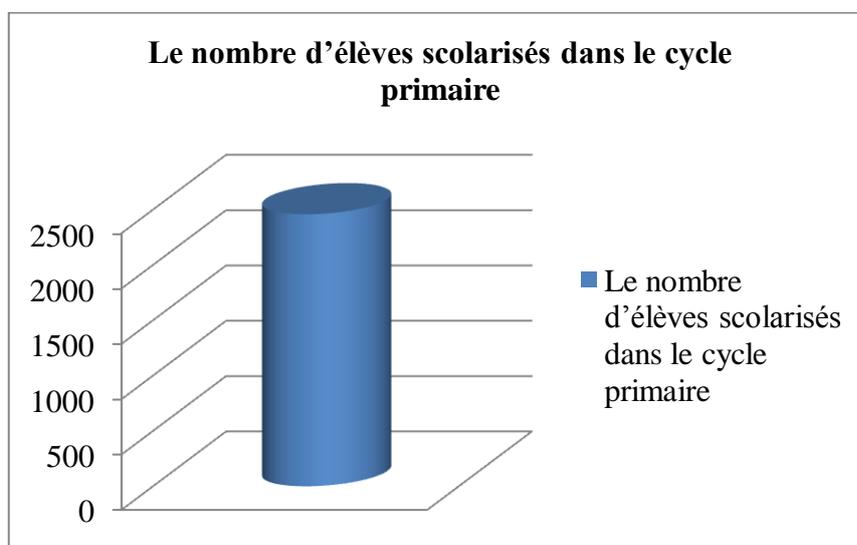
Les équipements sociaux dans leurs intégralités représentent une nécessité vitale propice à l'implantation de la population, et pour la localisation d'entreprises. De ce fait l'attractivité démographique et entrepreneuriales est conditionnée par l'existence, ou la non existence des différents équipements sur un territoire donné. Les équipements sociaux englobent :

2.1- Analyse des équipements éducatifs

La commune de L-N-I dispose de **23** établissements dont **17** établissements primaires, **04** CEM et **02** lycées. Elle dispose aussi de **trois (03)** crèches privées. Le transport scolaire est assuré monnayant un prix symbolique, pour tous les élèves des différents villages d'après le président d'APC de L-N-I.

a. L'enseignement primaire

Graphe n°06 : L'effectif des élèves scolarisés dans le cycle primaire



Source : établi à partir des données de l'APC de L-N-I

Les effectifs scolarisés dans le cycle primaire s'élèvent à **2 458** sur tout le territoire communal. Notant que plus de **42%** des élèves scolarisés sont inscrits aux écoles primaires de Larbaa-Nath Irathen centre, confirmant ainsi les données présentées ci-dessus sur la tendance relative à la concentration de la population au chef lieu de la commune au détriment des villages. Cet effectif est accompagné par un taux d'encadrement de 01 enseignant pour **16,28** élèves sur l'ensemble de la commune. Toutefois c'est l'établissement Amari Messaouda de Larbaa centre qui enregistre un faible taux, avec 1 enseignant pour **23,94** élèves, suivie par l'école Afensou, Tighilt El Hadj Ali avec **1** enseignant pour **22,71** élèves.

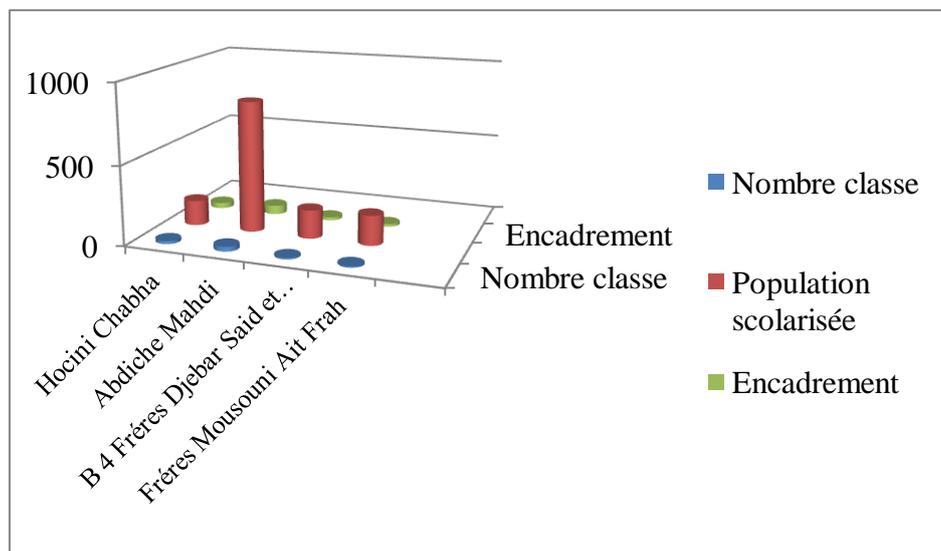
b. L'enseignement moyen

Tableau n°06 : La répartition de la population scolarisée dans le cycle moyen, et son encadrement en 2008.

Nom de l'établissement	Nbre de classe	Population scolarisée	Taux occupation par classe TOC	Encadrement	Taux encadrement
Hocini Chabha	19	161	8,47	36	4,47
Abdiche Mahdi	30	830	27,67	57	14,56
B 4 Frères Djebar Said et Ahmed Taourirt Mokrane	10	181	18,10	20	9,05
Frères Mousouni Ait Frah	09	190	21,11	17	11,18
Total	68	1362	20,03	131	10,48

Source : Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, In PDAU.

Graphe n°07 : Répartition de la population scolarisée dans le cycle moyen et son encadrement en 2008.



Source : établi à partir des données du PDAU.

Les élèves scolarisés dans le cycle moyen sont au nombre de 1 362, quant au taux d'occupation par classe, il est de 20,03 valeur inférieure au **TOC** enregistré au niveau de la wilaya. Le nombre d'enseignant du cycle moyen est de 131 enseignants, ce qui donne un taux d'encadrement de 10,48 élèves par enseignant.

Les données précédentes reflètent trois enseignements :

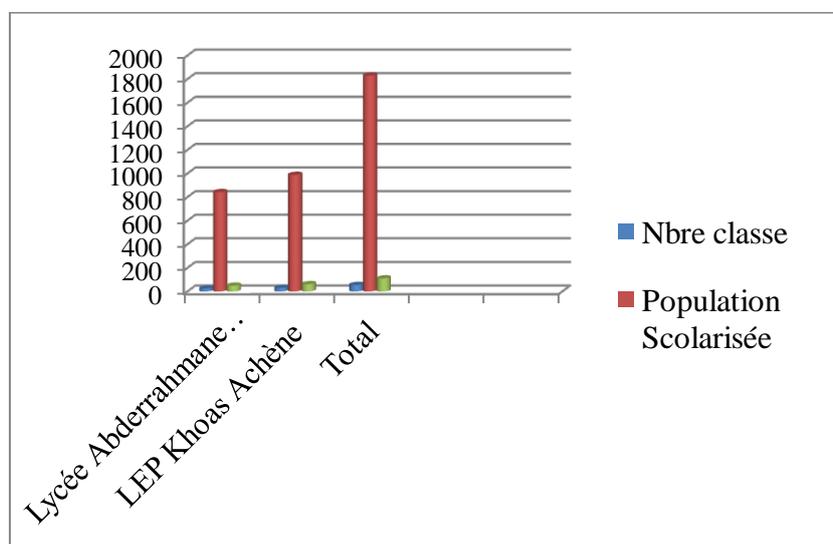
- ✓ Concentration des établissements d'enseignement moyens au niveau du chef lieu, même si on retrouve deux établissements au niveau des deux grandes agglomérations secondaires.
- ✓ Obligation de déplacement des écoliers issus des autres villages dans ces CEM, générant de fait, des difficultés de déplacement, sachant que l'âge de ces derniers n'excède pas 16 ans.

c. L'enseignement secondaire.

Tableau n° 07 : La répartition des populations scolarisées dans le cycle secondaire et son encadrement

Nom des établissements et Localisation	Nbre classe	Population Scolarisée	Taux occupation par classe TOC	Encadrement	Taux encadrement
Lycée Abderrahmane Illouli	25	842	33,68	49	17,18
LEP Khoas Achène	30	988	32,93	62	15,94
Total	55	1830	33,27	111	16,49

Source : Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, In PDAU.

Graphe n° 08 : Répartition de la population scolarisé dans le cycle secondaire et son encadrement

Source : effectuer à partir des données du PDAU.

La commune dispose de deux établissements d'enseignement secondaire, c'est-à-dire un lycée d'enseignement général (Abderrahmane Illouli), et un technicum (Khouas Ahcène) localisé dans l'agglomération chef lieu et couvrant la plupart des villages de la commune.

Le taux d'occupation par classe (TOC) est de **33,27%**, avec un effectif de **1830** élèves scolarisés dans ces établissements.

d. L'enseignement professionnel

A coté des établissements d'enseignement, la commune de L-N-I ne compte aucun établissement de formation professionnelle et d'apprentissage. Le seule centre de formation qui existait avant a été rattaché à la commune voisine de Ait agacha créée suite au nouveau découpage administratif.

Ceci nous amène à dire que cette situation ne fera qu'aggraver la déperdition scolaire, et les élèves en fin de scolarité n'auront pas la chance de se former dans les différents métiers.

En conclusion, et de ce qui précède, nous pouvons dire que la situation en matière d'enseignement et de prise en charge des enfants durant leurs scolarité n'aide pas la population dans le choix de rester dans les villages. En effet, ce volet de la vie quotidienne est très influent au moment de choisir sa demeure pour les familles.

2-2 Analyse des équipements sanitaires

a. Les établissements publics hospitaliers (E.P.H)

Tableau n° 08 : Les EPH de la commune de L-N-I

Nom et localisation E.P.H	Nombre de lits
Hôpital Larbaa Nath Irathen	156

Source : APC de L-N-I.

La commune possède un seul EPH, d'une capacité de 156 lits, et qui est composé de:

- ✓ Service médecine homme ;
- ✓ Service médecine femme ;
- ✓ Service maternité et pédiatrie ;
- ✓ bloc chirurgicale.

Aussi, on retrouve au niveau de la commune deux centres de santé ; une policlinique, et cinq salles de soins.

D'après les données reçus, Larbaa Nath Irathen représente le centre d'un secteur sanitaire qui englobe **05** communes, à savoir Larbaa Nath Irathen, Irdjen, Ait Oumalou, Tizi-Rached et Ait Agouacha). Sachant que ces cinq communes représentent une population de **80 000** habitants, la capacité d'EPH reste insuffisante, et il faudrait effectuer des travaux d'extension de l'hôpital et la réalisation de nouveaux centres de soins au niveaux des différentes agglomérations et zones éparses.

b. Les établissements Publics de santé de Proximité E.P.S.P

Tableau n°09 : Les E.P.S.P dans la commune de L-N-I

Nombre E.P.S.P	Nom et localisation
03	LNI centre
	Taourirt Mokrane
	Azouza

Source : APC de L-N-I

La commune de L-N-I compte **03** polycliniques qui sont réparties sur les trois grandes agglomérations (L-N-I, Taourirt Mokrane, Azouza).

Il est à noter que les Différents villages de la commune ne sont pas dotés de ce type d'équipements, ce qui rend pénible l'accès aux soins.

2.2- Analyse des équipements sportifs et de loisirs

Tableau n° 10 : Les établissements sportifs et de loisir

Localisation	Stade de foot	Salles OMS	Aires de jeux	Maison de jeune	Auberge de jeune	Foyer de jeune
L-N-I	01	01	01	01	-	-
Adhouz	-	-	-	-	-	01
Tighilt El Hadj Ali	-	-	-	-	-	01
Afensou	-	-	01	-	-	-
El Hammam	-	-	01	-	-	01
Imainserene	-	-	01	-	-	01
Agoulmime	-	-	-	-	-	01
Taourirt Mokrane	-	-	-	-	-	01
El Kantra	-	-	01	-	-	01
Imatouken	-	-	01	-	-	-
Ait Frah	-	-	01	-	-	-
Azouza	-	-	01	-	-	-
Total	01	01	08	01	00	06

Source : APC de LNI. 2008.

D'après les données de ce tableau, on remarque un grand manque des différents équipements sportifs et de loisir dans la commune de L-N-I. En effet, cette région dispose seulement d'un seul stade de foot, et d'une seule maison de jeune, ce qui est très insuffisant pour faire retenir la population jeune dans cette localité.

2-3 Analyse des équipements culturels

Tableau n° 11 : Les différents équipements culturels dans la commune de L-N-I

Localisation	Centre culturel	Bibliothèque	Salle de cinéma	Salle de théâtre	Maison d'édition	Site archéologique	Monument historique
L-N-I	01	02	01	00	01	00	00
Azouza	-	-	-	-	-	-	Musée Abane Ramadhan
Total	01	02	01	00	01	00	01

Source : APC de LNI et annuaire de la wilaya (2011)

Mise à part l'agglomération secondaire d'Azouza, où se situe la maison du Chahid Abane Ramadhan, transformée en la circonstance en musée, le potentiel en équipement culturel de la commune reste insuffisant.

Aussi, nous constatons l'inexistence d'équipements culturels essentiels (bibliothèque par exemple) au niveau de toutes les autres agglomérations et leur concentration au niveau du chef lieu.

2.3- Analyse des équipements de Postes et de télécommunications

Tableau n°12 : Equipements de postes et de télécommunications

Equipements	Localisation
Bureau de poste	L-N-I
	Ait Frah
	Ait Atteli
	Azouza
	Agouni Tgharmine
	Taurirt Mokrane
Total	06

Source : APC de L-N-I.

Pour ce secteur, il est hautement stratégique. Son rôle et son efficacité conduisent et mènent au désenclavement, voire même au développement d'une région au même titre que la mise en place d'un réseau routier.

Dans ce domaine, la commune dispose de 06 agences postales, qui sont réparties sur les principales, et les plus grandes agglomérations touchant par là même la majorité de la population.

En ce qui concerne le réseau de télécommunication, la commune de L-N-I est reliée aux différents réseaux téléphoniques fixe et mobile. Ce dernier, a révolutionné la téléphonie comme partout dans le monde en vulgarisant d'avantage l'emploi du téléphone et en touchant les coins les plus reculés de la commune. Aussi, la commune possède des antennes de télédiffusion au niveau du point culminant Abouidid, mais la tendance aujourd'hui est à l'exploitation des transmissions stellaires.

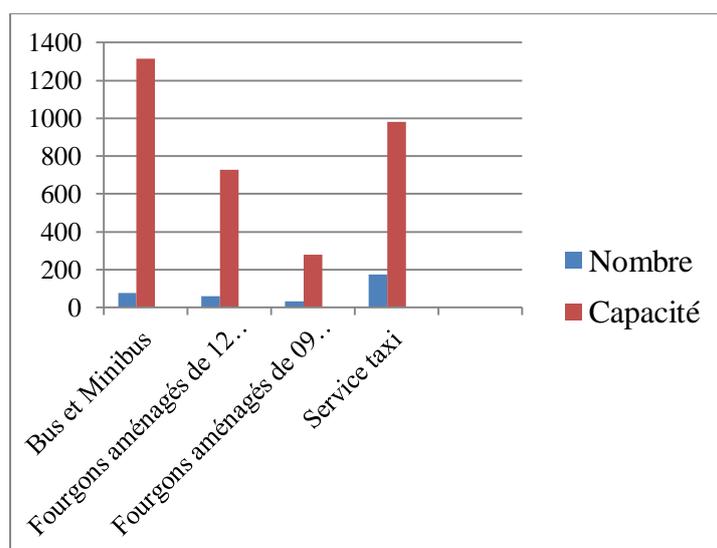
2.4- Analyse du transport et des infrastructures routières

Tableau n°13 : Transport de voyageur

Mode de transport	Nombre	Capacité
Bus et Minibus	76	1 315
Fourgons aménagés de 12 places et +	59	726
Fourgons aménagés de 09 places	31	279
Service taxi	175	981

Source : Annuaire 2011, In PDAU.

La commune de L-N-I est desservie par différents moyens de transport terrestres, car elle s'étend sur des axes routiers importants. Le mode de transport utilisé dans la commune est le transport routier (Bus, fourgons, taxi). La capacité totale de la région en termes de transport public est de **3 301 places**, soit une disponibilité d'une place pour **09** personnes. Il y a lieu de souligner que la station actuelle qui se localise au chef lieu d'agglomération gêne la circulation routière sur la RN 15, et crée des embouteillages à l'entrée de l'agglomération, de ce fait une aire de stationnement nouvelle au niveau de l'ACL est nécessaire.

Graphe n° 09 : Répartition des transports de voyageurs dans la commune de L-N-I

Source : réaliser à partir du PDAU de la commune de L-N-I.

Le moyen de transport le plus utilisé dans la commune de L-N-I est le transport par bus, suivie du service taxi, des fourgons aménagés de 12 places, et en fin des fourgons aménagés de 09 places.

Ce parc de transport évolue sur une infrastructure routière estimée à **88,8 Km**, dont **10 km** de route National, **27 Km** de chemins de wilaya et **51,8 Km** de chemins communaux. Ce réseau routier fait que la commune de L-N-I est bien reliée avec les autres communes de la limitrophe, cependant toutes routes sont à simple voie vu la nature accidenté du terrain.

En d'autres termes, la commune est traversée du Nord au Sud par la route Nationale RN **15**, sur un linéaire de **10 Km**, c'est l'axe principal qui structure le territoire de la commune. Les chemins de wilaya qui s'étendent sur un linéaire de **27 Km** sont le **CW 01** dans la partie Ouest, qui relie le chef lieu de la commune de L-N-I à la commune de Béni Yenni toute en passant par les agglomérations secondaires(AS) d'Ait Atteli et Ait Frah, aussi le **CW 05** qui assure la liaison entre le chef lieu communal et la commune de Tizi-Rached. En dernier lieu, **58,8 Km** de chemins communaux desservant l'ensemble des villages et hameaux.

2.5- Electrification et gaz naturel

La commune de L-N-I est reliée au réseau électrique, ce dernier couvre la totalité de la commune. A ce propos, plusieurs lignes de moyennes tensions

traversent la commune, et qui alimentent 44 postes de transformations aériens, et 29 postes de transformations maçonnés.

Pour ce qui est du gaz naturel, seules l'agglomération urbaine et le village Imainsere ne sont alimentés par une conduite en prévenance d'un poste de détente à Ait Agouacha, elle longe le chemin intercommunal qui relie la commune de L-N-I à la commune d'Ait Oumalou.

Le projet de raccordement au gaz naturel est récent, et les perspectives c'est d'arriver à raccorder l'ensemble des agglomérations au réseau.

Ce projet qui paraît très important et profitable pour la commune, nous amène à se demander : que sera l'avenir de l'exploitation forestière de la commune à ce moment vu que le bois, comme sources d'énergie sera remplacé intégralement par le gaz naturel ?

Il est précoce pour pouvoir apporter un élément de réponse à ce stade, vu que le projet est récent et nous ne pouvons avoir des données sur les exploitations forestières de la commune et la création de richesse engendrée.

Section 3 : Analyse de l'emploi et de l'économie

3.1- Analyse de l'emploi

Les données correspondantes à l'emploi enregistrées en 2009 dans la commune de L-N-I sont les suivantes :

- ✓ Population totale : 29 367 ;
- ✓ Population en âge de travailler : 17 410 ;
- ✓ Population active : 11 252 ;
- ✓ Taux d'activité : 64,63% ;
- ✓ Population occupée (estimée) : 9 452 ;
- ✓ Taux d'occupation (estimé) : 81% ;
- ✓ Population en chômage (estimé) : 1 800 ;
- ✓ Taux de chômage (estimé) **2009** : 19%.

Le taux de chômage enregistré qui est de 19% est assez important dans la commune. Il est à noter que nous n'étions pas en mesure d'avoir ces mêmes données

(population active et en chômage) en fonction des différentes agglomérations de la communes vu leur indisponibilité, et cela dans le but faire ressortir les disparités sociales entre les différentes agglomérations et analyser l'égalité des chances devant l'emploi.

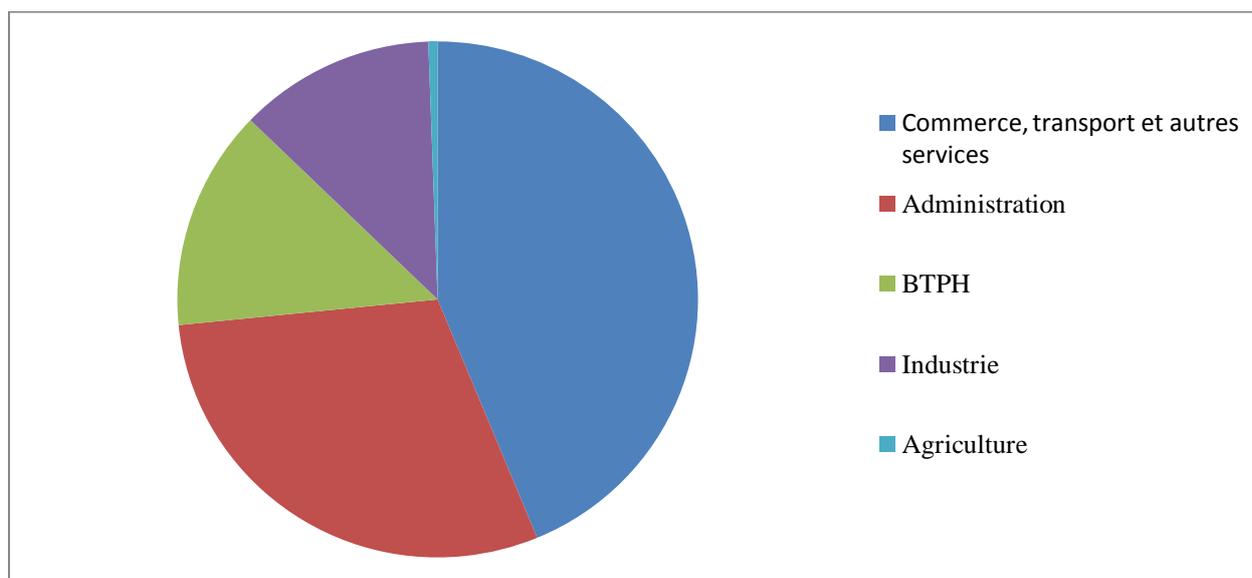
Ceci dit, la population active est répartie dans les branches d'activités suivantes :

Tableau n°14 : Population occupée par branche d'activité à L-N-I

Branche d'activité	Pop Occupée	Taux %
Commerce, transport et autres services	4 135	43,74
Administration	2 804	29,67
BTPH	1 305	13,81
Industrie	1 154	12,21
Agriculture	54	0,57

Source : PDAU de la commune de L-N-I.

Graphe n°10 : population occupé par branche d'activité



Source : effectué à partir des données du PDAU.

D'après les données ci-dessus, on remarque que la structure de la population occupée est dominée par des emplois dans le secteur tertiaire, notamment dans la branche relative au commerce, transport et administration et autres services avec un taux globale de **73,40 %**. Ceci s'explique, mise à part les emplois administratifs, par les coûts bas de l'investissement nécessaire et les facilités pour l'accomplissement de ces activités.

S'agissant des secteurs du BTPH et l'industrie avec respectivement **13,81%** et **12,21%**, la commune s'en sort assez bien, si nous prenons en considération la nature géographique de la commune qui n'est pas propice aux grands projets architecturaux et industriels.

Par contre, pour l'agriculture, l'emploi apparaît trop faible pour une commune qui est censé avoir un cachet rural. Si le manque de terrains agricoles est une réalité, il aura été nécessaire de le compensé par d'autres formes d'activités comme l'arboriculture, l'exploitation des espaces forestiers existants, l'élevage d'espèces animales adaptées à l'environnement de la commune.

Ce taux de chômage de 19% peut être attribué en grande partie à la faiblesse de l'emploi dans l'agriculture.

3.2 Analyse des activités économiques

3.2.1- Industrie, BTPH

La commune de L-N-I ne dispose pas d'un potentiel économique sur son territoire. En effet, il existe une chemiserie du centre, issue de la restructuration de l'entreprise nationale du Textile et dont la majorité des employés, selon le président de l'APC, sont sous contrat à durée déterminée.

Tableau n°15 : Données sur l'unique d'unité industrielle publiques à L-N-I

Branche d'activité	Industrie textiles et cuirs
Dénomination et localisation de l'unité	EURL chemiserie du centre
Principale production	Article de confection
Unité de mesure	Articles
Production 2011	129 762
Emploi	195

Source : PDAU.

Cette unique unité industrielle avec ses 195 employés, représente **16,90%** des effectifs industriels globaux. Ce manque d'unité industrielle publique s'explique bien, comme nous

l'avons signalé précédemment, par le relief difficile de la commune, le manque d'axes routiers adaptés à l'activité industrielle et en dernier lieu, la propriété privée de la majorité terrains susceptibles de recevoir les projets industriels.

Quant aux unités industrielles privées, elles sont de l'ordre de 65 petites entreprises qui emploient 959 personnes, soit la majorité des emplois créés par l'industrie. La différence en efficacité entre le secteur privé et publique au niveau de la commune s'explique par la grandeur des projets. En effet, pour la petite entreprise, privée généralement, les exigences en matière d'assiette foncière et locaux ainsi que les coûts d'investissements sont relativement minimales comparativement aux besoins des grands projets industriels étatiques. Ceci nous amène à considérer la petite et moyenne entreprise comme étant adaptée à l'environnement de la commune de Larbaa Nath Irathen.

3.2.2- Le commerce

D'après les données récoltées par l'entretien effectué avec les responsables du service en charge des activités commerciales dans la commune de L-N-I, et d'après les dernières statistiques du CNRS de Mars 2013, le nombre de commerçants enregistrés dans la commune est de 1418 toutes activités confondues et qui sont réparties comme suite :

- ✓ 106 commerçants moraux (SARL, SNC, EURL) : dont l'entrepreneuriat en fait parti. La prestation de service est l'activité commerciale la plus convoitée.
- ✓ Les personnes physiques : 1312,

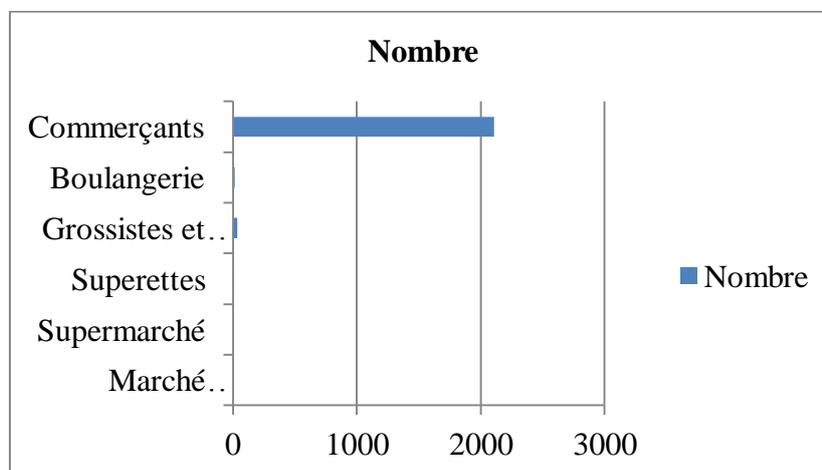
Il est à noter que les commerces de détail et de proximité sont les activités commerciales les plus exercées.

Il y'a lieu de signaler aussi que d'après les données récoltées auprès de la BADR, le nombre de micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ et financées par cette banque est de 240 micro-entreprise, et ce depuis l'année 2000.

Tableau n°16 : Les activités commerciales dans la commune de L-N-I

Dénomination	Nombre
Marché hebdomadaire	01 Place traditionnelle et ruelles (Mercredi)
Supermarché	01 (Chef –lieu)
Superettes	09
Grossistes et distributeurs	37
Boulangerie	15
Commerçants	2 105

Source: DPSB Annuaire 2011, In PDAU

Graphe n° 11 : Distribution des activités commerciales dans la commune de L-N-I

Source : établi à partir des données du PDAU de la commune de L-N-I

Sur le plan commercial, la commune de L-N-I a développé une activité commerciale importante, à défaut d'une économie à base industrielle et agricole sur son territoire. Cette alternative est illustrée par le grand nombre de commerçants qui subsistent sur l'échelle communale, qui est de **2 105**, soit un commerçant pour **14** habitants. Cela montre aussi que la commune de Larbaa Nath Irathen est une région commerçante.

3.2.3- L'agriculture

Comme déjà évoqué au par avant, le territoire de la commune est accidenté, et il offre de faibles potentialités agricoles. Cela nous mène à dire que les caractéristiques globales de la région ne plaident pas pour l'épanouissement et le développement de ce secteur. Toutefois la commune présente des perspectives en terme de production traditionnelle de terroir et de qualité, à l'instar du miel, des cerises, les figues sèches, l'huile d'olive...etc. Il y a lieu donc

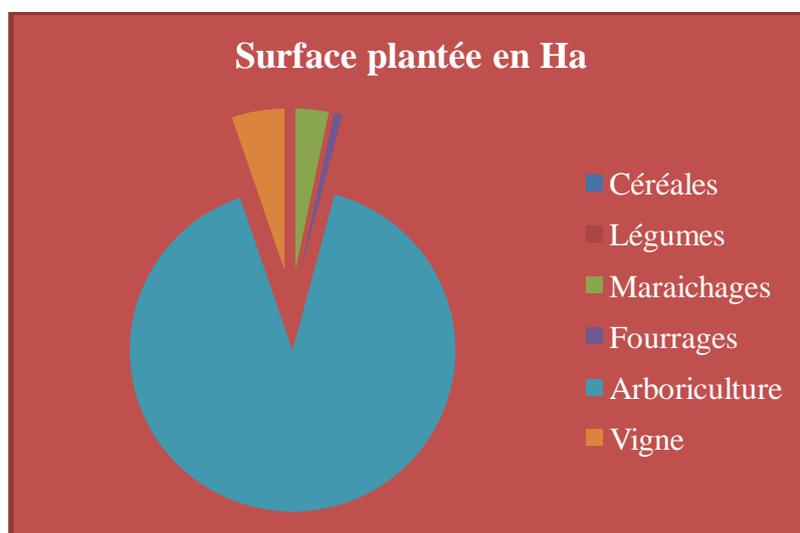
de se pencher sur ce créneau et développer toutes ces activités à travers le territoire de la commune.

Tableaux n°17 : Surface plantée par secteur agricole

Spéculation agricole		Surface plantée en Ha	Taux %	Production en Quintaux
Céréales		0	0,00	0
Légumes		0	0,00	0
Maraîchages		61	3,47	5 613
Fourrages		16	0,91	3 796
Arboriculture	Olivier	1 197	68,09	6 840
	Figuier	199	11,32	3 566
	Noyaux pépins	260	14,79	11 293
	Rustiques	22	2,25	158
	Agrumes	0	0,00	0
Vigne		3	0,17	325

Source : Annuaire 2011, In PDAU.

Graphe n°12 : Surface plantée par spéculation agricole



Source : établi à partir des données du PDAU.

Les données nous expliquent bien que les surfaces plantées de la commune sont dominées par l'implantation des arbres fruitiers avec un taux de **95,45%**. L'olivier qui occupe la plus grande surface avec **1197 Ha**, suivi des noyaux pépins avec **260 Ha** présentés en particulier par des cerises.

La production arboricole est estimée à **21 857 quintaux** dont les noyaux pépins culminent avec **11 293 quintaux** suivis par l'olivier avec **6 840 quintaux**.

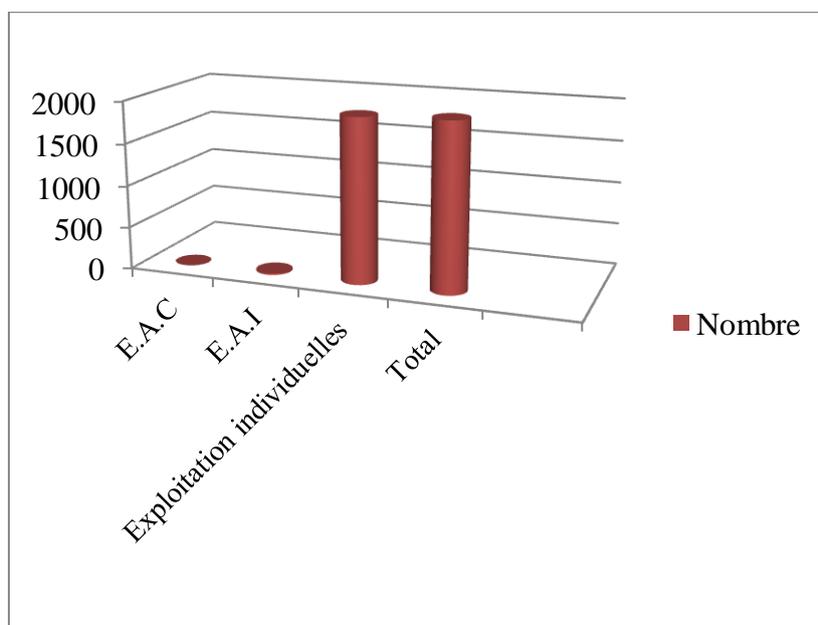
a. Exploitations agricoles

Tableau n°18 : Les exploitations agricoles

Type d'exploitation agricole	Nombre
Exploitations Agricoles collectives(EAC)	0
Exploitations Agricoles individuelles(EAI)	17
Exploitations individuelles	1 935
Total	1 970

Source: DPSB Annuaire 2011, In PDAU.

Graphe n° 13 : Les exploitations agricoles



Source : établi à partir du PDAU.

La commune compte 1 970 exploitations agricoles, dont la totalité représente un caractère privé, et la quasi-totalité sont des exploitations individuelles. Généralement, ses exploitations se résument à des petites surfaces de terres, souvent familiales, et leurs productions sont souvent destinées à satisfaire les besoins des propriétaires, et rarement à approvisionner les marchés ou les commerces.

b. Production animale

Sur le territoire de L-N-I, l'effectif du cheptel (gros élevage) est dominé par le bovin, qui assure une production annuelle de **508** quintaux/an de viande rouge, et une production de **599 170** litres de lait. Pour le petit élevage, il est en nette progression dans la commune, grâce entre autre à des actions de soutiens du PNDA (politique nationale de développement agricole et rurale) lancé en **2000** par l'Etat Algérien. Cette politique vise la relance de l'économie nationale par la relance des investissements productifs en particulier dans les milieux ruraux.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du PPDR 2010- 2014, portant sur des contrats de performances, chaque années une localité pilote est désignée pour mettre en application ces derniers. Pour ce quinquennat, il a été choisi :

- ✓ 2010 : village Ait Frah avec 05 unités apicoles, et 03 unités ovin.
- ✓ 2011 : village Azouza avec 04 unités apicoles, 04 unités apicoles aussi pour Ikhlijen, 03 unités apicoles pour Ighil N' Tazarth,
- ✓ 2012 : village Affensou avec 02 unités apicoles, 02 unités en matière de cuniculture.
- ✓ 2013 : Rien de prévu pour cette année.
- ✓ 2014 : Le programme n'est pas encor établis.

A mentionné que ces unités sont financées par un fond de soutien, qui est le fond spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles (FSAPEA). Les personnes bénéficiaires conformément à la décision 1361 du 19 novembre 2012, sont celles porteuses de projets ciblés, et en priorité celles qui sont au chômage et les personnes à emplois précaires. Ce programme à vue le jour dans le but de fixer les populations rurales et les ménages, toute en améliorant leurs conditions d'existences que

Quant à l'aviculture, elle est d'une capacité de **6 720** poules pondeuses et **159 100** poulets de chair. En cette matière, on relève une production de **2 369 000** d'œufs, et **2 968** quintaux de viande blanche.

Enfin, pour l'apiculture, la commune dispose de **1 346** unités produisant **12** quintaux de miel.

3.2.4 Tourisme et Artisanat

a. Tourisme

Le tourisme constitue un moyen parmi d'autres de redynamiser un territoire, quant ce dernier s'y prête à ce genre d'activité. Cela se passe principalement, par la valorisation de toutes les potentialités existantes sur un espace donné. Le tourisme, ou par extension l'industrie du tourisme peut être source de richesse et créatrice d'emploi dans la région.

Dans ce créneau, la commune de L-N-I ne dispose d'aucun hôtel ou d'équipements d'accompagnement de l'activité touristique dans la région.

Cependant, la commune de L-N-I peut profiter de ses nombreuses potentialités, mettre en valeur les différentes composantes de son territoire, et profiter du relief montagneux qui caractérise la région, de la beauté des paysages panoramiques, de l'abondance de la végétation qui peut être source de relaxation, du climat favorable et de la pureté de l'aire, de la sécurité, la tranquillité qui participent à créer un cadre de vie paisible et agréable, ainsi que la présence de neige durant la période hivernale, sans oublier l'existence d'une empreinte et d'un timbre locale de part les coutumes et les traditions spécifiques à la région. Toutes ces caractéristiques constituent un potentiel dans un état brut qui demande à être valorisé, en faveur de la création et le développement de l'activité touristique et de loisirs.

Aussi, la commune possède un atout important qui est celui de la proximité du barrage de Taksebt. Ce dernier peut porter aussi une contribution dans le développement du tourisme dans la commune, du faite que ce plan d'eau est appelé à propulser l'activité touristique sur l'ensemble des communes qui l'entourent, notamment la région L-N-I.

S'agissant du patrimoine historique et culturel dans cette région, la commune ne bénéficie pas de sites historiques mis à part la maison natale du Chahid Abane Ramande sise au village d'Azouza, qui est considérée comme monument historique moderne, et qui à été reconvertis en musée et inauguré à l'occasion du 1^{er} novembre 2010.

b. Artisanat

A l'instar de toutes les communes de la Wilaya de Tizi-Ouzou, la région de L-N-I se caractérise par l'existence d'un artisanat ancestral et diversifié (bijouterie, poterie, tapisserie...etc.).

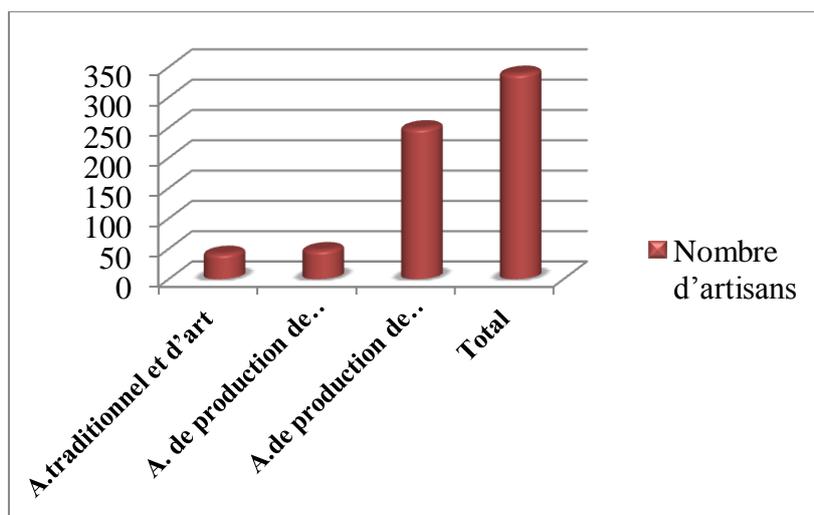
L'artisanat occupe une place majeure dans les différentes sociétés, il représente un témoin inébranlable dans les coutumes et traditions d'une région donnée, car il est un élément indissociable de la culture de la région. Cependant, ce créneau doit être de grande valeur, capable de jouer un rôle primordial dans la promotion de la région en général et de l'activité touristique en particulier.

Pour ce qui est du potentiel humain relatif à l'activité artisanale, il est constitué de **339** artisans. Le tableau ci-dessous nous montre la répartition des artisans selon les groupes de métiers.

Tableau n°19 : Répartition des artisanats selon les groupes de métiers

Type artisanats	Nombre d'artisans
Artisanat traditionnel et d'art	42
Artisanat de production de biens	48
Artisanat de production de services	249
Total	339

Source : PDAU.

Graphe n°14 : Distribution des artisans en fonction du type d'artisanat

Source : établi à partir des données Du PDAU.

On remarque que le nombre d'artisans qui exercent des activités artisanales sur la surface communale n'est pas important. Ce créneau, et c'est connu, est lié directement au développement du tourisme. Quand le tourisme va, l'artisanat va.

Le marché que peut constituer la population locale reste insuffisant, ajouter à cela le changement dans le mode de vie qui tend à délaissé le traditionnel pour le conventionnel, ajouter à cela le facteur humain constitué par l'artisan lui-même et dont la relève ne suit pas toujours à cause de l'inexistence de centres de formation adaptés.

Section 4 : Gestion et protection de l'environnement dans la commune de L-N-I

Le respect de la donne environnementale est fondamentale dans toute stratégie de développement social et économique, qui vise à répondre aux besoins actuels et future des populations.

En effet, chaque stratégie de développement doit être conçue de façon à satisfaire les besoins des populations, sans pour autant compromettre les intérêts des générations futures. De ce fait, et pour instaurer une stratégie profitable pour toutes les générations, il est nécessaire aujourd'hui d'intégrer la dimension environnementale qui doit accompagner toutes les actions de développement. Cette action a pour objectif de préserver les ressources naturelles, de protéger les écosystèmes menacés, ainsi que l'atténuation des nuisances

apportées par l'homme à l'environnement par les différentes activités qu'il exerce sur le territoire ou il subsiste.

4-1 L'état de l'environnement dans la commune

L'environnement dans la commune de L-N-I est à l'instar des autres localités du pays, menacé sur plusieurs niveaux par le comportement de l'homme. A la pollution atmosphérique relative à la poussière et à la fumée générée au niveau des axes routiers, l'espace forestier est sous la merci des feux qui ravage chaque année des centaines d'hectares d'arbres, qui ne seront pas replantés. Aussi, un phénomène inquiétant est apparu ces dernière années, qui consiste à édifier des grands immeubles dispersés et ceci s'accompagne par l'éventrement de collines toutes entières et l'obstruction des cours d'eau existants.

Signalant tous de même que la pollution atmosphérique due à l'industrialisation n'est pas significative vue le nombre restreint des unités industrielles installées au niveau de la commune.

S'agissant de la flore et la faune de la commune, il n'est pas aisé d'en parler vu que les données s'y référents sont inexistantes. Néanmoins, pour toute éventuelle étude de cette localité, il est nécessaire d'intégrer ces trois caractéristiques :

a. L'aspect montagneux

Les zones montagneuses représentent une sensibilité et une fragilité sur le triple plan : économique, sociale, et écologique à cause d'un relief contraignant, et la commune de L-N-I fait partie du massif montagneux de Djurdjura qui englobe l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les prescriptions d'aménagements du territoire relatives aux zones de montagne ont cette particularité de corrélées entres plusieurs aspects liés à la montagne à savoir :

- ✓ La fragilité et le caractère sensible des zones de montagnes.
- ✓ L'handicap naturel ou géographique causé par l'altitude ou la pente.
- ✓ Le caractère du développement durable des zones de montagnes.

- ✓ Le facteur humain.

b. L'écosystème forestier

La superficie forestière totale de la commune est de **1 182 hectares**, soit un taux de couverture forestière de **30,10%**. Le principal parc forestier se situe au Nord de la commune. Cette couverture forestière assure une protection contre l'érosion des terres à conditions de les maintenir en état.

c. La zone humide

Cette zone est constituée par le barrage de Taksebt, qui représente un plan d'eau artificiel qui s'étend sur une superficie de 555 ha. Il est classé en zone humide par le plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cette zone humide, créée artificiellement après l'édification du barrage de Taksebt aura sûrement une influence sur l'environnement de la commune en général et la faune et la flore en particulier.

4.2- La gestion des déchets

a. La gestion des déchets solides

En termes de gestion de ses déchets, la commune de L-N-I à adopter un schéma directeur communal de gestion des déchets ménagers et assimilés. Dans cette optique, le ratio moyen en termes de la commune est de l'ordre de **0,47 Kg/habitant/jour**. Aussi la quantité des déchets générés au quotidien est de **20,88 tonnes**, soit une production annuelle de **7 621 tonnes**.

Le constat en matière de gestion des déchets au niveau de la commune est alarmant, car les déchets ont tendance à s'accumuler dans les décharges sauvages, menaçant de ce fait la santé et l'hygiène publique ainsi que l'environnement faunistique et floristique de la région. De ce constat, il est aujourd'hui nécessaire de revoir la politique de collecte et de gestion des déchets au niveau de la commune pour solutionner le problème.

De notre entretien avec le service chargé de la protection de l'environnement au sein de la commune, il ressort qu'en plus du nettoyage et la collecte des déchets de toute nature dans la ville et les villages, et dans le but de préserver la santé publique et d'améliorer le cadre de vie de la population, il est chargé du :

- ✓ Nettoyage du marché hebdomadaire,
- ✓ participer aux journées de volontariat à travers les citées durant les week-ends,
- ✓ Eliminer des décharges sauvages ;
- ✓ Réparer les conduites d'assainissements défectueuses ;
- ✓ L'organisation de journée de sensibilisation.

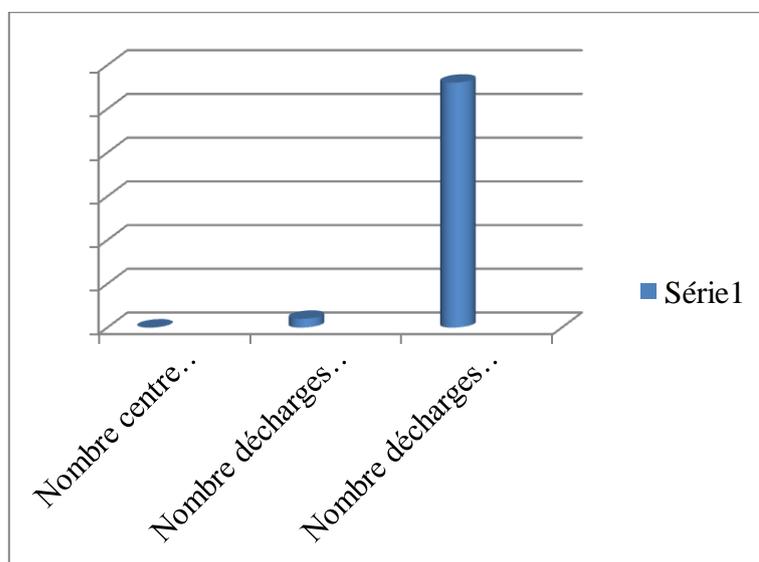
A cet effet, Le budget communal annuel alloué pour cette mission est de **15 136 000,00DA** pour l'année 2013.

Tableau n°20 : Situation des déchets solides dans la commune

Nombre centre enfouissement technique	Nombre décharges contrôlées	Nombre décharges non contrôlées	Quantité de déchets générés (Tonne/j)	Volume des déchets traités (Tonnes/j)
00	01	28	20,88	15

Source : schéma directeur communal de gestion de déchets ménagers et assimilés de LNI

Graph n° 15 : Situation des déchets solides dans la commune de L-N-I



Source : schéma directeur communal de gestion de déchets ménagers et assimilés de LNI

De ces données, on relève bien la difficulté de gérer les déchets au niveau de la commune. En effet, on recense pas moins de 28 décharges non contrôlées et seulement une

(01) qui est sous contrôle. Aussi, l'absence des centres d'enfouissement technique au niveau de la commune, n'aide pas à se débarrasser des quantités de déchets générées par toute la population. Il aura été judicieux de penser à la récupération et le recyclage des déchets et leurs réutilisation, et le tri-sélectif des déchets, contribuant ainsi à la gestion rationnelle et intelligente des déchets, en inversant les tendances. Cette solution peut ainsi représenter une opportunité en terme d'investissement et de création de la richesse et d'emplois.

b. La gestion des déchets hospitaliers

La quantité des déchets générés par les activités de soins en provenance de l'EPH de la commune de L-N-I, et des autres structures sanitaires de la région est estimée à **6,7 tonnes/an**. Pour l'élimination de ces déchets, il est recommandé l'acquisition d'un incinérateur plus performant, et qui sera installé loin du bloc d'hospitalisation.

c. La gestion des eaux usées

La problématique des eaux usées et de leurs traitements prend de l'ampleur sur le territoire communal. En effet, cela peut entraîner des problèmes de santé publique, car à ce jour il n'existe aucune station d'épuration dans la région.

Tableau n°21: Assainissement de la commune de Larbaa-Nath Irathen

Désignation	Qte
Nbre villages raccordés au réseau	20
Population concernée	28 800
Nbre villages dépourvues de réseau	0
Population concernées	753
Nbre bassins de filtration	01
Nbre bassins de décantation	0
Nbre Fosses septiques	30
Station d'épuration	0
Taux de raccordement(%)	96%

Source: PDAU.

D'après les données de la wilaya, même si le taux de raccordement de la commune au réseau de l'assainissement est de **96%**, les points de rejets des eaux usées recensés sont en nombre de 68 et ils se déversent à ciel ouvert sans aucun traitement vers les oueds. Par

ailleurs, ces rejets constituent une source de pollution des sols, mais aussi des ressources hydriques, en particulier le barrage de Taksebt.

Il est à signaler aussi que ce phénomène est accentué par les constructions d'habitations éparées qui se réalisent sur les territoires de la commune rendant plus difficile le raccordement au réseau d'assainissement. Pour y remédier, et en urgence, il y a lieu de généraliser les fosses septiques tout en instaurant un recensement et un contrôle permanent de leurs états par les services habilités.

Conclusion

La commune de Larbaa-Nath Irathen, à travers l'analyse de l'état des lieux et par les données récoltées, ne peut amorcer un développement durable sur son territoire si elle continue dans ses pratiques actuelles. La prise en considération de l'environnement global qui caractérise son territoire et la mobilisation dans une démarche participative de toutes les énergies dont elle dispose, sont les garants de son réel décollage socioéconomique.

Cette commune à caractère rural, perchée sur des collines, ne dispose pas de grandes étendues agricoles. Pour son développement, il est primordial d'être réaliste et pragmatique en ne comptant, dans son décollage, que sur ses propres potentialités. Toute tentative de développement, qui doit être intelligente, passe par l'investissement des les secteurs utilisant les inputs endémiques. Il nous paraît primordial de commencer par les secteurs maîtrisables par les forces productives locales : petites industries artisanale élevages et agriculture, tourisme, artisanat... etc.

Conclusion générale

La problématique du développement rural et l'étude de l'attractivité constituent des questions d'actualité nationale et internationale. Elles posent des enjeux délicats et complexes. Le champ d'investigation, qu'elles balisent, nécessite une étude multidimensionnelle qui tient compte des spécificités spatiales, économiques, culturelles de l'espace qui constitue son objet d'étude. Aussi, cette étude doit être menée par une équipe de recherches multidisciplinaires, du fait des approches économiques, sociologiques ... qu'elle exige.

L'intérêt de l'étude présentée consiste en la mise en exergue des conditions globales susceptibles d'attirer la population dans les zones rurales et les y stabiliser. Afin de rompre avec cette dévitalisation qui s'établit dans ces milieux, ce travail corrobore notre perspective d'un développement s'appuyant sur le potentiel existant dans la finalité de concevoir un cadre de vie agréable, qui maintient un niveau de service de proximité appréciable pour les habitants.

L'aménagement de ces territoires, et la mise en place de politiques adéquates, susceptibles d'amorcer et d'étendre le développement sur toute la surface du territoire, passe par le dépassement de l'enjeu fondamental qui demeure aujourd'hui la réorganisation de l'espace communal. Ceci, doit être fondé sur une bonne gouvernance, un vrai sens de responsabilité, et un esprit pluriel. Tout en gardant les spécificités positives du territoire local, il est impératif de créer les conditions d'une attractivité qui pourra fédérer les ressources humaines et matérielles d'autres territoires qui contribueront à la réussite du développement local. Et ce, en commençant par leur offrir un environnement attractif qui favorise cette attractivité, comme leur stabilité. En somme, il s'agit de « penser global et agir local ».

Au terme de notre étude, nous avons compris que l'attractivité des territoires en général, et des espaces ruraux en particulier est en étroite relation avec un certain nombre de conditions et d'exigences, dont la première et la plus importante consiste à offrir aux populations établies sur ces lieux les différents services et des équipements de proximité. En effet, par notre enquête, nous sommes arrivés à constater un manque flagrant en termes de ces services dans la localité de L-N-I, cependant pour solutionner les problèmes relatifs à l'exode des populations dans ces milieux, il faudrait penser en priorité à renforcer la quantité et la qualité des services de proximité existant dans ces espaces.

D'après les résultats auxquels nous avons aboutis, toute en sachant que notre étude avait pour but de savoir quelle est la démarche à suivre pour rendre les territoires ruraux plus attractifs,

en offrant à leurs habitants un agréable cadre de vie, en opposition avec l'exode des personnes vers les villes, tout en faisant référence au territoire rural de la commune de L-N-I.

Cependant, après la réalisation de notre enquête et après réflexion, il y a lieu de confirmer la deuxième hypothèse qui stipule que les conditions nécessaires pour amorcer le développement dans les zones rurales consistent à miser sur les structures anciennes de ces régions, dans un cadre d'activités économiques de terroirs et par la valorisation et la protection des espaces existants. C'est la perspective qui relèvera le défi de l'après pétrole.

Les données de notre étude sur le terrain, nous poussent à infirmer la première hypothèse, qui consiste à renforcer le potentiel économique, avec des grands pôles industriels, et la généralisation de l'habitat collectifs, pour le développement des critères urbains existants, cette hypothèse est rejetée à cause de la nature accidentée du relief dans cette commune, qui ne favorise pas l'émergence des grands pôles industriels dans cette zone.

C'est pourquoi, nous pensons que la seule alternative susceptible de redynamiser ces territoires marginalisés, et qui vivent à l'ombre de l'évolution des villes serait de miser sur des critères qui n'existent pas dans les villes, exemple : l'attrait de la nature, la convivialité, le mode de vie sain...etc., pour pouvoir amorcer un développement durable dans ces régions.

Toutefois, nous ne pouvons pas généraliser ces résultats pour tous les territoires à caractère rural, car l'enquête que nous avons menée se limite à une partie de la commune de L-N-I, mais cela incite à vouloir élargir dans l'avenir l'échantillon de façon à être représentatif de l'ensemble des zones rurales en Algérie.

Bibliographie

Livres

- 1- Bourdieu Pierre : « Sociologie de l'Algérie », Paris, PUF, 1958.
- 2- Bourdieu Pierre et SAYAD Abdelmalek, « Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie ». Edition de minuit.1964.
- 3- DAHMANI Mohamed, « Economie et société en grande Kabylie », office des Publications universitaires, Alger, Algérie, 1987.
- 4- GADANT Jean, « Aménagement et développement rural, un plaidoyer », technique et documentation-Lavoisier.
- 5- La documentation Française, « Schéma National d'aménagement et de développement du territoire », Paris 1995.
- 6- COTE Marc : « Mutation rurales en Algérie, le cas des hautes plaines de l'est », coédition OPU. Alger /CNRS .Paris.1995
- 7- COTE Marc : « Pays, paysage, paysans d'Algérie », CNRS Edition. Paris, 1996
- 8- COTE Marc: « Paysage et patrimoine, Guide d'Algérie », Media plus, 1996.
- 9- COTE Marc : « L'Algérie », Media plus, Constantine, 2005.
- 10- COTE Marc: « L'espace Algérien, les prémices d'un aménagement », office des publications universitaires, Algérie, Alger.1983.
- 11- COTE Marc : « L'Algérie ou l'espace retourné, Flammarion, 1988.

Thèses et mémoires

Thèses

- 1- AGHARMIOU, née RAHMOUN Naima : « La planification urbaine à travers les PDAU-POS et la problématique de la croissance et de l'interaction villes/villages en Algérie », Référence empirique à la wilaya de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de Tizi-Ouzou.
- 2- BOULAHIA Latifa : Contribution des assurances agricoles au développement rural durable en Algérie : cas de la caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya de Constantine, thèse de doctorat, université de Constantine, Novembre 2008.
- 3- OTMANE Tayeb, Mise en valeur agricole et dynamiques rurales dans le Touat, le Gourara et le Tidicelt (Sahara algérien), thèse de doctorat en cotutelle en géographie et aménagement du territoire, université d'Oran. Décembre 2010.
- 4- OUALIKENE Selim : Organisation de l'espace, développement local et Problématique de l'environnement en Algérie : Cas de la grande Kabylie (volume 02), thèse de doctorat, université de Tizi-Ouzou, 2008.
- 5- MESSAOUDI Karima : « L'habitat et l'habiter en territoire rural : inscription spatiale et mutation, exemple de la vallée du SAF-SAF », thèse de doctorat, université de Constantine.

- 6- TRUCHET Stéphanie, « Analyse économique du développement territorial du tourisme. Prise en compte des aménités et des interactions spatiales » thèse de doctorat, université de Bourgogne, Septembre 2011.
- 7- YESGUER Hichem : « Enclavement des espaces ruraux, approche géographique de l'ouverture / fermeture des villages Kabyles », thèse de doctorat, université du Havre, Octobre, 2009.

Mémoires

- 1- MELIHI Karima : Essai d'évaluation de quelques projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) : Cas de (AREGRAG-EL-HAMMA et EL-BIR), mémoire de master, université de Bejaia, 2009-2010.
- 2- ZERARA Nadjet : Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) au développement local : cas du PDAU intercommunal de Bejaia, mémoire de master, université de Bejaia, 2010-2011.

Revues

- 1- Les cahiers de PRELUDES N°8, « Territoire travail et développement durable », sous la direction de Jean BROT et Jacques BROT et Jacques POIROT-BETA-NANCY, université de Nancy 2. 2006
- 2- Les cahiers du préluces et de l'association tiers-Monde, « urgence, solidarité, gouvernance et développement » N°22, université d'Artois. 2007
- 3- Les cahiers du préluces et de l'association tiers-Monde, « Quels acteurs pour quel développement ? », N°19, université Paris 7 Denis Diderot-Site Tolbiac. 2004
- 4- Lucy HAMOLTON et Aly DAMA : centre et gestion des conflits liés aux recoures naturelles à Nioro du Sahel, au MALI, MARS 2003.
- 5- Revue trimestrielle publiée par le centre de recherche en économie Appliquée pour le développement. BP.197.EL ROSTOMIA, BOUZAREAH-ALGER. Les cahiers du Cread N°48
- 6- Revue trimestrielle publiée par le centre de recherche en économie Appliquée pour le développement. BP.197, EL ROSTOMIA, BOUZAREAT-ALGER, Les cahiers du Cread N° 64-2ème trimestre, 2003.
- 7- Moussa OUERAOGO : « Les Nouveau acteurs et la promotion des activités agro-sylvo-pastorales dans le sud du BURKINAFASO » : Faux départ ou inexpérience ? MARS 2003.

Autre document

- 1- MERLIN Pierre et CHOAY Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 2ème édition, PUF, 1996, Collin, 2002.

- 2- Document du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, maitre de l'ouvrage : DUC de Tizi-Ouzou, Mai 2003.

Sites Web

- 1- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapportpublics/134000131/0000.pdf>... Site consulté le 03-10-2013
- 2- [Cache.media.eduscol.education.fr/fiche/lycée/72/8/lycéeGT_Ressource_Geo-1-04-AmenagementDVPT Prospect_184728.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/fiche/lycée/72/8/lycéeGT_Ressource_Geo-1-04-AmenagementDVPT_Prospect_184728.pdf)... Site consulté le 03-10-2013
- 3- [Foad.refer.org/IMG/pdf/4208Intelligence_territoriale_territoire_et_definitions.pdf](http://foad.refer.org/IMG/pdf/4208Intelligence_territoriale_territoire_et_definitions.pdf)... Site consulté le 03-10-2013
- 4- http://www.Sante.gouv.fr/IMG/pdf/territoire_et_acces_aux_soins.pdf. agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AE2030_politique_d_aménagement_du_territoire.pdf. Site consulté le 05-01-2014
- 5- http://www.Lepur.ulg.ac.be/upload/news/pdf/lepuredito_27_Bernadette_Marrenne.pdf. Site consulté le 05-01-2014
- 6- http://www.univ-orleans.fr/log/Gazette/Colloque_loin_proch/Taddel.pdf.
- 7- Hal.archivesouvertes.fr/docs/00/17/57/26/pdf/urbanisme_organisationterr.pdf Site consulté le 05-01-2014.
- 8- http://www.bsglg.be/uploads/BSGLg-1996-32-31_paris.pdf. Site consulté le 05-01-2014.
- 9- http://www.Coderuralhiger.net/IMG/pdf/Diagnostic_institutionnel_SAF.pdf Site consulté le 03-03-2014.
- 10- <http://www.envam.org/module/bases-de-l'aménagement-rural>. Site consulté le 03-03-2014
- 11- Biodiv-envt-ephe-prefig.com/Files/other/Fiche_UE-AFM.pdf. Site consulté le 03-03-2014
- 12- <http://www.Umc.edu.dz/buc/theses/SC-terre/MESS209.pdf>. Site consulté le 03-03-2014.
- 13- http://www.minagri.dz/Flash_Info/Recueil_textes_du_secteur_Agricole_juin_2012.pdf/8-recueil_de_textes_relatif_organisation_professionne Site consulté le 03-03-2014
- 14- <http://www.un.org/esa/agenda21/natinfo/coutr/moroco/agriculture.pdf>. Site consulté le 03-03-2014
- 15- https://doc.rero.ch/record/10622/files/th_Glauserd.pdf. Site consulté le 10-03-2014
- 16- Theses.ulb.ac.be/Etd-db/Collection/available/ulbetd-01112012-104452/unrestricted/thesefinal.pdf. Site consulté le 10-03-2014.
- 17- [Ville et compagne enAlgerie,horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins-textes/pleines-textes_textes_7/autrepart/010019363.pdf](http://Ville_et_compagne_enAlgerie,horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins-textes/pleines-textes_textes_7/autrepart/010019363.pdf). Site consulté le 10-03-2014.
- 18- <http://www.giz-cpnif.org/tl-fils/pdf/AnalyseAlgVersionfinal.pdf>. Site consulté le 10-03-2014
- 19- <http://www.reseaurural.fr/fils/etudes-culture-Scherer-guilon.pdf>. Site consulté le 10-03-2014
- 20- Siteressources.worldbankorg/IntAlgeriainfranch/Resources/fr_PER2PAD_032703.pdf. Site consulté le 12-03-2014

- 21- <http://www.umc.educ.dz/buc/theses/SC-terre/GUE.pdf>. Site consulté le 13-03-2014
- 22- <http://www.metrpolitiques.eu>. Site consulté le 13-03-2014
- 23- Adsprogress.Com/docs/pdau/pdau_Aitoumalou_2012/rapport_Aitoumalou.pdf. Site consulté le 20-03-2014
- 24- <http://www.Mate.gov/pdf/Snat.pdf>.
- 25- nuxeo.u-bourgogne.fr/nuxeo/site/esupversions/C45b264C-eld7-426b-9F91-a1965b6b32C7. Site consulté le 20-03-2014
- 26- <http://www.territoires.gov.ma>. Site consulté le 20-03-2014
- 27- http://www.Vendee.CCi.fr/content/.../lettre_thematique_13.pdf. Site consulté le 20-03-2014
- 28- <http://www.Fondationpierrerrabli.org/download/citation-de-pierre-rabhi.pdf>.
- 29- halshs.archives-ouvertes-fr/docs/00/42/62/92/pdf/Hichem_Yesguer.pdf. Site consulté le 20-03-2014
- 30- http://www.umc.edu.dz/buc/theses/Sc-terre/MES_5209.pdf. Site consulté le 20-03-2014
- 31- http://www.minagri.dz/pdf/Diver/Juilet/Le_RAR_fr.pdf. Site consulté le 20-03-2014.

Liste des figures

Figure n°01 : Les facteurs d'enclavement	22
Figure n°02 : Interaction espace-transport.....	24
Figure n°03 : L'architecture du SNAT : Les quatre lignes directrices	41

Liste des cartes

Carte n°01 : La situation géo-administrative de la commune de L-N-I	50
Carte n°02 : Les pentes dans la commune de Larbaa-Nath Irathen.....	60

Liste des tableaux

Tableau n°01 : Evolution de la population rurale et urbaine en Algérie, 1966- 2008...	38
Tableau n°02 : Les différentes stratégies forestières en Algérie depuis l'indépendance	43
Tableau n°03 : Répartition de la population de la commune selon sa dispersion sur l'agglomération chef lieux et sur les différentes agglomérations secondaires	67
Tableau n°04 : Evolution et répartition du parc logement par dispersion 1987-2008...	70
Tableau n°05 : Répartition des logements par type de construction	71
Tableau n°06 : La répartition de la population scolarisée dans le cycle moyen, et son encadrement	74
Tableau n°07 : La répartition des populations scolarisées au secondaire et son encadrement	76
Tableau n°08 : Les EPH dans la commune de L-N-I	77
Tableau n°09 : Les E.P.S.P dans la commune de L-N-I.....	78
Tableau n°10 : Les établissements sportifs et de loisir.....	79
Tableau n°11 : Les différents équipements culturels dans la commune de L-N-I.....	79
Tableau n°12 : Les équipements de postes et de télécommunication.....	80
Tableau n°13 : Transport de voyageur.....	81

Tableau n°14 : Population occupée par branche d'activité à L-N-I	83
Tableau n°15 : Données sur l'unique unité industrielle publique à L-N-I	85
Tableau n°16 : Les activités commerciales dans la commune de L-N-I	86
Tableau n°17 : Surface planté par surface agricole	87
Tableau n°18 : Les exploitations agricoles.....	88
Tableau n°19 : Répartition des artisanats selon les groupes de métier.....	92
Tableau n°20 : Situation des déchets solides dans la commune de L-N-I.....	95
Tableau n°21 : Assainissement de la commune de L-N-I	97

Liste des graphiques

Graphique n°01 : Evolution de la population rurale et urbaine en Algérie 1966-2008	39
Graphique n°02 : Evolution de la population selon la dispersion.....	68
Graphique n°03 : Analyse de la démographie selon le critère âge	69
Graphique n°04 : Répartition du parc logement selon la dispersion en 1987 et 2008..	70
Graphique n°05 : Répartition des logements par type de construction.....	72
Graphique n°06 : L'effectif des élèves scolarisés dans le cycle primaire.....	73
Graphique n°07 : Répartition de la population scolarisée dans le cycle moyen et son encadrement	75
Graphique n°08 : Répartition de la population scolarisée dans le cycle secondaire et son encadrement	81
Graphique n°09 : Répartition des transports de voyageurs dans la commune de L-N-I	83
Graphique n°10 : Population occupé par branche d'activité.....	84
Graphique n°11 : Distribution des activités commerciales dans la commune de L-N-I	86
Graphique n°12 : Répartition générale des terres par secteur agricole.....	88
Graphique n°13 : Les exploitations agricoles	89
Graphique n°14 : Distribution des artisanats en fonction du type d'artisanat	92
Graphique n°15 : Situation des déchets solides dans la commune de L-N-I.....	96

Annexe 01 : Présentation de quelques données récoltées par notre enquête.

Tableau : Evolution et répartition de la population de la commune L-N-I

RGPH Dispersion	RGPH 1987		Taux d'acc 87/89	RGPH 1998		Taux d'acc 98/08	RGPH 2008	
	POP	%		POP	%		POP	%
ACL	5 403	19,23	3,1	7330	24,62	1,22	8 278	28,18
AS	19 149	68,14	0,09	19 324	64,9	-0,52	18 345	62,45
ZE	3 549	12,63	-1,28	3 119	10,48	-1,24	2 753	9,37
Total	28 101	100	0,58	29 773	100	-0,13	29 367	100

Source : PDAU

Tableau: répartition de la démographie de la commune de L-N-I selon le critère sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total	Cumulés des groupes d'âge(%)	Observation
0-4 Ans	1041	959	2000	6,81	-
5-9 Ans	922	911	1833	13,05	Population scolarisée (cycle primaire et moyen)
10-14 Ans	1145	994	2139	20,33	
15-19 Ans	1307	1217	2524	28,92	Population scolarisée (cycle secondaire)
Pop moins de 20 Ans	4415	4081	8496(28,92%)	28,92	-
20-24 ans	1501	1481	2982	39,07	
25-29 ans	1707	1466	3173	49,87	

30-34 ans	1419	1308	2727	59,16	Population en âge de travailler
35-39 ans	1326	1149	2475	67,58	
40-44 ans	1143	1093	2236	75,19	
45-49 ans	637	618	1255	79,46	
50-54 ans	568	722	1380	84,16	
55-59 ans	610	572	1182	88,18	
Pop 20-60 ans	9001	8409	17 410(59,26%)	88,18	-
60-64 ans	351	452	803	90,92	Population âgée de 60 ans et plus
65-69 ans	329	470	798	93,63	
70-74 ans	251	384	635	95,80	
75-79 ans	194	383	578	97,76	
80-84 ans	114	215	329	98,88	
85 ans & +	88	158	246	99,72	
ND	27	55	82	100,00	
Pop 60 ans et plus	1345	2117	3471(11,82%)		-
Total	14 770	14 607	29 377		-

Source : PDAU

Tableau : Nombre de salle de soin dans la commune de L-N-I

Nombre	Nom et localisation
06	LNI Centre
	Ait Frah
	Azouza
	Ait Atteli
	Ikhlijene
	Agouni Tgharmine

Source : APC de L-N-I

Tableau : Les équipements culturels dans la commune de L-N-I

Localisation	Mosquée	Eglise	Zaouia	Mausolée
L-N-I	02	01	-	-
Ikhlijene	03	-	01	-
Taourirt Morane	02	-	-	-
Ait Frah	03	-	-	-
Ait Atteli	01	-	-	-
Azouza	02	-	-	01
El Kantra	01	-	-	-
Aguemoune	01	-	-	-
Tansouath	01	-	-	-

Adhouz	01	-	-	-
Ighil Ghefri	01	-	-	-
A. Tgharmine	01	-	-	-
Taza	01	-	-	-
Tighilt El Hadj Ali	01	-	-	-
Afensou	01	-	-	-
Imainserene	01	-	-	-
El Hammam	01	-	-	-
Ighil N'Tazarth	01	-	-	-
Total	26	01	01	01

Source : APC de L-N-I

Tableau : Les équipements administratifs et édilitaires dans la commune de L-N-I

Secteur d'activité	Désignation	Nombre	Localisation
Administration	Siège de daïra	01	
	Siège de l'assemblée populaire communal(APC)	01	
	Subdivision de l'agriculture	01	
	Subdivision d'hydraulique	01	
	Subdivision des travaux publics	01	
	Subdivision des forêts	01	
	Subdivision d'urbanisme et de construction	01	
	ADE	01	
	OPGI	01	

	Antennes d'APC	03	Azouza, Ait Frah, Ait Atteli
	SONELGAZ	01	LNI
	Agence locale de l'emploi	01	LNI
	Agence SAA	01	LNI
	Recette des impôts	01	LNI
	Inspection de l'éducation	01	LNI
	Siège des domaines	01	LNI
	Siège Algérie télécom	01	LNI
Justice et sureté	Tribunal	01	LNI
	Gendarmerie Nationale	01	LNI
	Sureté Urbaine	02	LNI
Banque	Agence CNEP	01	LNI
	BADR	01	LNI
	Agence CPA	01	LNI
	Agence SAA	01	LNI
	Agence CRMA	01	LNI
Protection Civile	Protection civile	01	Aboudid

Source : APC de LNI

Tableau: Répartition du parc logement selon le statut d'occupation

Type de logements	Logements habités	Logements secondaires	Logement inhabités	Logements à usage professionnel	Total	Tol	
						Brut	Net
Effectifs	5471	1161	1019	73	7 724	3,80	5,36
%	70,83	15,03	13,19	0,94	100%	-	-

Source : PDAU

Tableau : Récapitulatif des différents équipements dans la commune de L-N-I

Equipements scolaires	Equipements sanitaires	Equipement de formation professionnelle	Equipements de jeunesse et
Ecole primaire : 17	Hôpital : 01	Centre de formation professionnelle : 00	Maison de jeune : 01
CEM : 04	Polyclinique : 03	Annexes de formation professionnelle : 00	Foyer de jeunes : 06
Lycée : 02	Salles de soins : 06	Formation spécifique : 00	Stade de football : 01
Equipements culturels	Equipements culturels	Equipements énergétiques	Equipements hydrauliques
Centre culturel : 01	Mosquée : 26	Postes transformateur : 73	Réservoirs d'eau : 33
Bibliothèques : 02	Mausolée : 01	Postes Aériens : 44	Forages : 03
Salle de cinéma : 01	Zaouïa : 01	Postes maçonnes : 29	Station de pompage : 03
Librairie : 49	Eglise : 01	Poste de détente gaz : 00	Station d'épuration : 00
Maison édition : 01		Station services : 01	Bassin de filtration : 01
Site archéologique 00:			Fontaines : 29
Equipements administratifs	Moyens de transports	Autres équipements	
Siege de daïra : 01	Subdivision d'agriculture : 01	Associations : 49	
Siege APC : 01	Subdivision d'hydraulique : 01	Marché hebdomadaire : 01	
Antenne APC : 03		Centre d'enfouissement technique : 00	
Parc communal : 01		Décharge contrôlée : 01	
Sureté urbaine : 01		Décharges non contrôlée : 17	
SoneIgaz : 01		Espace vert, jardin public : 04	
Bureau de poste : 01			

Annexe 02 : L'entretien

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Commerciales

Master II : Management économique des territoires et entrepreneuriat

Enquête sur l'aménagement et le développement des territoires à spécificité rurale : Cas de la commune de L-N-I

La présente enquête, intitulée « Aménagement et développement des territoires à spécificité rurale » : Cas de la commune de L-N-I fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master II en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la faculté SEGC de l'université de Bejaïa. A travers cette enquête qui concerne les différents organismes publiques, nous voulons savoir les différentes réalisations en matière d'aménagement dans la commune de L-N-I, dans l'objectif de développer ce territoire.

Dans ce contexte, J'ai l'honneur de m'adresser à vous monsieur le directeur de la banque de développement agricole et rural (BADR), et vous demandez de bien vouloir m'accorder des réponses, pour parvenir à accomplir mon travail de recherche.

Les informations recueillies demeureront confidentielles et feront objet d'une utilisation purement pédagogique dans le cadre de la recherche scientifique

Réaliser par : M^{elle} : AMAZOUZ

Sous la direction de : M. AKROUR

Merci pour votre coopération

En quoi consiste le rôle de la BADR dans la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les objectifs de la BADR sur le territoire de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est l'objectif principal de la BADR dans les prochaines années dans la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment procède la BADR pour amorcer le développement dans les différentes zones rurales de la région ?

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Les prêts distribués par la BADR sont-ils destinés uniquement pour les agriculteurs ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Combien de prêt agricole avait-vous distribué durant ces dix dernières années ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le taux d'intérêt pratiquer sur les différents prêts que vous octroyer pour la population ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est l'activité pour laquelle vous octroyer plus de crédit ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

La BADR travaille- telle sur des projets en relation avec le PPDR ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est la stratégie de développement préconosé par la BADR dans la commune de L-N-I ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est l'année qui à enregistré un fort taux de distribution de crédit pour le développement rural dans la commune de L-N-I ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est l'activité pour laquelle la population rurale de L-N-I demande des crédits a votre niveau ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annexe 02 : L'entretien

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Commerciales

Master II : Management économique des territoires et entrepreneuriat

**Enquête sur l'aménagement et le développement des
territoires à spécificité rurale : Cas de la commune de L-N-I**

La présente enquête, intitulée « Aménagement et développement des territoires à spécificité rurale » : Cas de la commune de L-N-I fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master II en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la faculté SEGC de l'université de Bejaïa. A travers cette enquête qui concerne les différents organismes publiques, nous voulons savoir les différentes réalisations en matière d'aménagement dans la commune de L-N-I, dans l'objectif de développer ce territoire.

Dans ce contexte, J'ai l'honneur de m'adresser à vous monsieur le directeur de la subdivision d'hydraulique, et vous demande de bien vouloir m'accorder des réponses, pour parvenir à accomplir mon travail de recherche.

Les informations recueillies demeureront confidentielles et feront objet d'une utilisation purement pédagogique dans le cadre de la recherche scientifique

Réaliser par : M^{elle} : AMAZOUZ

Sous la direction de : M. AKROUR

Merci pour votre coopération

Pouvez-vous me faire une présentation de la subdivision d'hydraulique de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les objectifs de votre subdivision sur ce territoire?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est l'objectif majeur tracé par votre subdivision pour les cinq prochaines années sur le territoire de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les moyens mis en place par votre subdivision pour la réalisation des différents objectifs envisagés dans la commune de LNI ?

.....
.....

Quels sont les potentialités dans le domaine hydraulique que possède la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les capacités hydriques que possède la commune de LNI (quantifié au mètre cube) ?, Sont-elles meilleurs si on les compare avec les années précédentes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le nombre de réserves d'eau enregistré sur tous le territoire de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le nombre de réserves d'eau enregistré dans les différents villages de la commune de LNI ?, Selon-vous sont-elles suffisante ou pas ?

.....
.....

.....
.....
.....
.....

Quelles sont les différentes sources d'alimentation hydrique de la commune de LNI ? (d'où provient l'eau utilisée par les habitants de la commune de LNI ?)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est la stratégie suivie par votre subdivision pour solutionner le manque d'eau dans les villages enclavés ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les différents lois et textes réglementaires qui régissent les activités de la subdivision d'hydraulique sur le territoire de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

La commune de LNI à telle bénéficié de l'eau distribuer par le barrage de « takasabth » ou pas du tous ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

De quelle façon procède votre subdivision pour une meilleure répartition de l'eau au sein de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est la stratégie envisagée par votre subdivision pour régler définitivement le manque d'eau dans les villages de la commune de LNI pour les prochaines années à venir ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 02 : L'entretien

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Commerciales

Master II : Management économique des territoires et entrepreneuriat

**Enquête sur l'aménagement et le développement des
territoires à spécificité rurale : Cas de la commune de L-N-I**

La présente enquête, intitulée « Aménagement et développement des territoires à spécificité rurale » : Cas de la commune de L-N-I fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master II en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la faculté SEGC de l'université de Bejaïa. A travers cette enquête qui concerne les différents organismes publiques, nous voulons savoir les différentes réalisations en matière d'aménagement dans la commune de L-N-I, dans l'objectif de développer ce territoire.

Dans ce contexte, J'ai l'honneur de m'adresser à vous monsieur le directeur de la subdivision des forêts de la commune de L-N-I, et vous demande de bien vouloir m'accorder des réponses, pour parvenir à accomplir mon travail de recherche.

Les informations recueillies demeureront confidentielles et feront objet d'une utilisation purement pédagogique dans le cadre de la recherche scientifique

Réaliser par : M^{elle} : AMAZOUZ

Sous la direction de : M. AKROUR

Merci pour votre coopération

Pouvez-vous me faire une présentation de la subdivision des forêts ? (Sa date de création, son rôle, ses objectifs, et son objectif principale) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est la superficie totale de l'espace forestier de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est la superficie de l'espace forestier aménagé dans la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'enclavement des espaces ruraux est une réalité, intervenez-vous pour désenclavé ces zones ?
Si oui, de quel façon intervenez-vous alors ?

.....
.....

.....
.....
.....
.....

Intervenez-vous pour distribuer des arbres pour la population ?

Oui

Non

Est-ce que les gens viennent vous solliciter pour demandes des arbres (des oliviers, figuiers et cerisiers...)

Oui

Non

Les réalisations de pistes agricoles enregistrées dans beaucoup de localités sur le territoire de fort national sont-elles bénéfiques pour les populations rurales? Si oui, comment ? ,et combien de pistes réalisées à travers toute la commune ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Selon vous, les résultats enregistrés en termes d'aménagement du patrimoine forestier dans la commune de LNI national depuis l'indépendance sont-ils:

Bon

Mauvais

Ni bon, ni mauvais

Combien d'arbre et d'olivier avez-vous distribués pour la population ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est votre contribution dans la promotion du territoire de L-N-I ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le cerisier été un arbre ancré dans la culture de LNI, selon vous cette culture continue t'elle d'existé ou bien elle à vraiment disparut?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le nombre de personnes employé au sein de votre subdivision ? (question relative à l'utilisation des activités forestières comme source de création de la richesse et de l'emploi et de la lute contre le chômage aux niveaux de LNI)

.....
.....

.....
.....
.....
.....

Faites-vous des campagnes de reboisement aux niveaux de LNI ?

.....
.....
.....

L'olivier est un arbre symbolique en Kabylie et en particulier à LNI, comment faites-vous pour garder sa pérennité et pour le protéger pour qu'il continue d'être important dans la vie des habitants de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est l'arbre que vous distribuez le plus ?

- Arbre fruitier
- Olivier
- Cerisier
- Autre

En quelle année avez-vous distribué la plus grande quantité d'arbres ?

.....
.....
.....

Est ce que les forêts de LNI sont caractérisée par un statut privé ?

.....
.....
.....

Ce statu privé qui caractérise les forêts de LNI est handicapant pour la réalisation de l'aménagement et la promotion du patrimoine forestier de LNI ?

.....
.....
.....

Existe-t-il des retenues collinaires dans les différentes régions de la commune de LNI ? Si oui, combien ?

.....
.....
.....
.....

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Commerciales

Master II : Management économique des territoires et entrepreneuriat

**Enquête sur l'aménagement et le développement des
territoires à spécificité rurale : Cas de la commune de L-N-I**

La présente enquête, intitulée « Aménagement et développement des territoires à spécificité rurale » : Cas de la commune de L-N-I fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master II en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la faculté SEGC de l'université de Bejaïa. A travers cette enquête qui concerne les différents organismes publiques, nous voulons savoir les différents réalisations en matière d'aménagement dans la commune de L-N-I, dans l'objectif de développer ce territoire.

Dans ce contexte, J'ai l'honneur de m'adresser à vous monsieur le président de l'APC de L-N-I, et vous demandez de bien vouloir m'accorder des réponses, pour parvenir à accomplir mon travail de recherche.

Les informations recueillies demeureront confidentielles et feront objet d'une utilisation purement pédagogique dans le cadre de la recherche scientifique

Réaliser par : M^{elle} : AMAZOUZ

Sous la direction de : M. AKROUR

Merci pour votre coopération

Pouvez-vous me faire une monographie de la commune de L-N-I ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le nombre d'habitants en :

-1970

-1980

-2000

-2010

Quel est le pourcentage de population jeune ?

.....
.....
.....

Pensez-vous que la politique de décentralisation qui s'est faite ces dernières années est favorable ou pas pour le développement de la région ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Combien d'école enregistrée dans la commune de LNI dans les années 70 ?

- Primaire :
- CUM :
- Lycée :

Combien d'école enregistrée dans les années 80, 90,2000 et 2010 ?

- Primaire :
- CUM :
- Lycée :

Combien d'élèves inscrits dans les écoles à LNI dans les années 70 ?

- Primaire :
- CUM :
- Lycée :

Combien d'élèves inscrits dans les écoles à LNI dans les années 80, 90,2000 et 2010 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le transport scolaire est offert pour les élèves des différents villages de la commune ?

.....
.....
.....
.....

Combien d'hôpitaux enregistrés au sein de la commune en 70, 80, 90,2000 et 2010 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel es le nombre d'habitants dans l'ACL dans les années 70, 80, 90,2000 et 2010 ?

.....
.....
.....
.....

Quel est le nombre d'habitants dans les villages dans les années 70, 80, 90,2000 et enfin 2010 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Combien d'entreprise enregistrée au niveau de la commune ?

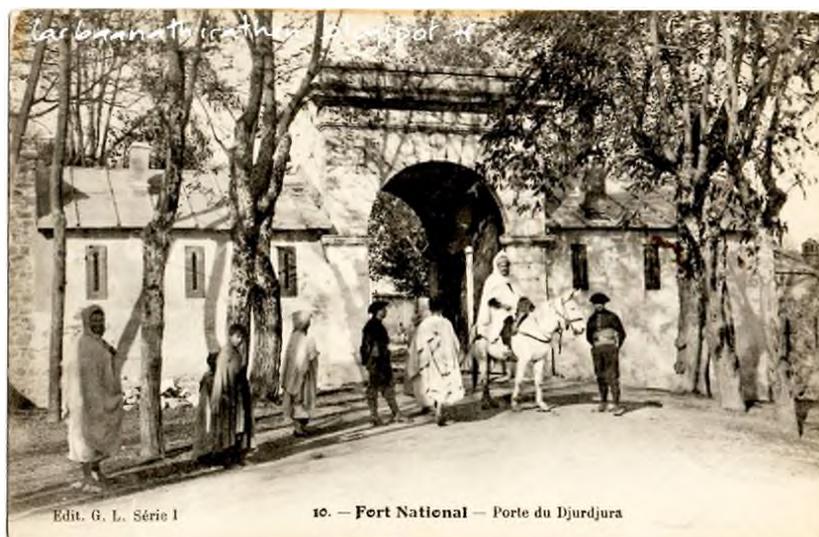
.....
.....
.....
.....

Photos n° 01 : La porte d'Alger durant la période coloniale.



Source : www.larbaanathirathen.blogspot.fr (consulté le 12-05-2014)

Photos n°02 : La porte du Djurdjura durant la période coloniale.



Source: www.larbaanathirathen.blogspot.fr (consulté le 12-05-2014)

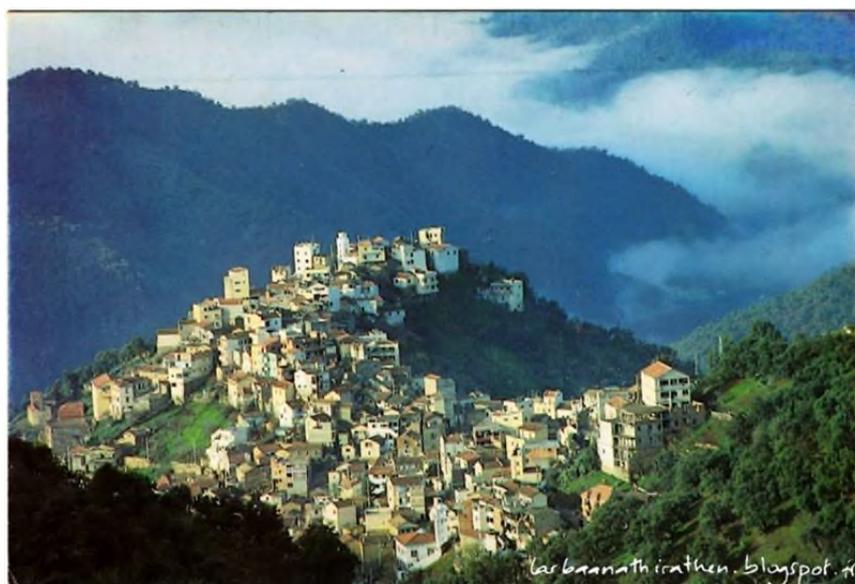
Photos n°03 : Le premier immeuble construit dans la commune de L-N-I dans le cadre du plan de Constantine.



Source : www.larbaanathirathen.blogspot.fr (consulté le 12-05-2014)

C'est dans ans le cadre du plan de Constantine que s'est réalisé la construction d'un immeuble au niveau de l'agglomération chef lieu, qui visé à reloger la population indigène.

Photos n°04 : Agglomération de Taourirt Tamoukrant



Source : www.larbaanathirathen.blogspot.fr (consulté le 12-05-2014)

Annexe 02 : L'entretien

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Commerciales

Master II : Management économique des territoires et entrepreneuriat

**Enquête sur l'aménagement et le développement des
territoires à spécificité rurale : Cas de la commune de L-N-I**

La présente enquête, intitulée « Aménagement et développement des territoires à spécificité rurale » : Cas de la commune de L-N-I fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master II en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la faculté SEGC de l'université de Bejaïa. A travers cette enquête qui concerne les différents organismes publiques, nous voulons savoir les différentes réalisations en matière d'aménagement dans la commune de L-N-I, dans l'objectif de développer ce territoire.

Dans ce contexte, J'ai l'honneur de m'adresser à vous madame la responsable du service chargé des activités commerciales, et vous demandez de bien vouloir m'accorder des réponses, pour parvenir à accomplir mon travail de recherche.

Les informations recueillies demeureront confidentielles et feront objet d'une utilisation purement pédagogique dans le cadre de la recherche scientifique

Réaliser par : M^{elle} : AMAZOUZ

Sous la direction de : M. AKROUR

Merci pour votre coopération

Pouvez-vous me faire une présentation du service qui est chargé des activités commerciales de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les objectifs tracés par votre service sur le territoire de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment procédez-vous pour atteindre vos objectifs ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Combien de commerçants enregistrés à votre niveau dans la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....

.....
.....

Quelle est l'activité commerciale la plus exercé dans la commune de LNI, et quel est sa fréquence?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est l'effectif des entreprises existantes dans la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est la nature de ces entreprises ?, et quelle est la nature des activités exercées en leurs seins ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le nombre d'entrepreneur enregistré à votre niveau et qui travail sur le territoire de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 02 : L'entretien

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Commerciales

Master II : Management économique des territoires et entrepreneuriat

Enquête sur l'aménagement et le développement des territoires à spécificité rurale : Cas de la commune de L-N-I

La présente enquête, intitulée « Aménagement et développement des territoires à spécificité rurale » : Cas de la commune de L-N-I fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master II en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la faculté SEGC de l'université de Bejaïa. A travers cette enquête qui concerne les différents organismes publiques, nous voulons savoir les différentes réalisations en matière d'aménagement dans la commune de L-N-I, dans l'objectif de développer ce territoire.

Dans ce contexte, J'ai l'honneur de m'adresser à vous madame la responsable du service environnement, et vous demandez de bien vouloir m'accorder des réponses, pour parvenir à accomplir mon travail de recherche.

Les informations recueillies demeureront confidentielles et feront objet d'une utilisation purement pédagogique dans le cadre de la recherche scientifique

Réaliser par : M^{elle} : AMAZOUZ

Sous la direction de : M. AKROUR

Merci pour votre coopération

Pouvez-vous me faire une présentation du service environnement de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le rôle de ce service sur le territoire de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les objectifs de votre service sur le territoire de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est l'objectif principal de ce service ?

.....
.....
.....
.....

.....
.....

Quels sont les moyens mis en place par le service pour la réalisation des différents objectifs ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment procède votre service pour protéger l'environnement de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les atouts environnementaux que possède la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel sont les faiblesses environnementale que possède la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le service prévoit-il un projet qui s'inscrit dans la protection d'environnement de la commune pour les cinq prochaines années à venir ? En quoi consiste ce projet ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre service à-t-il un rôle à jouer dans la gestion des déchets à LNI ? Si oui, Comment ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le problème environnementale majeur d'ont soufre la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le budget annuel dont dispose la commune pour procéder à la protection de son environnement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 02 : L'entretien

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Commerciales

Master II : Management économique des territoires et entrepreneuriat

Enquête sur l'aménagement et le développement des territoires à spécificité rurale : Cas de la commune de L-N-I

La présente enquête, intitulée « Aménagement et développement des territoires à spécificité rurale » : Cas de la commune de L-N-I fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master II en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la faculté SEGC de l'université de Bejaïa. A travers cette enquête qui concerne les différents organismes publiques, nous voulons savoir les différentes réalisations en matière d'aménagement dans la commune de L-N-I, dans l'objectif de développer ce territoire.

Dans ce contexte, J'ai l'honneur de m'adresser à vous monsieur le directeur de la subdivision d'urbanisme et de la construction, et vous demande de bien vouloir m'accorder des réponses, pour parvenir à accomplir mon travail de recherche.

Les informations recueillies demeureront confidentielles et feront objet d'une utilisation purement pédagogique dans le cadre de la recherche scientifique

Réaliser par : M^{elle} : AMAZOUZ

Sous la direction de : M. AKROUR

Merci pour votre coopération

Pouvez-vous me faire une présentation de la direction d'urbanisme ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les objectifs tracé par votre direction au sein de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est l'objectif principal envisagé par votre direction pour les cinq prochaines années dans la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les moyens d'on dispose la direction pour la réalisation de ces objectifs ?

.....
.....
.....
.....

.....
.....

Quel à été le type d'architecture enregistré dans la commune de LNI depuis l'indépendance jusqu'a nos jours ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre direction intervient-elle dans la conservation et la promotion du patrimoine architecturale des villages de la commune de LNI ? Si oui, comment fait-elle ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

En quoi consiste la richesse du patrimoine architecturale de la commune de LNI?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le taux d'urbanisation enregistré dans la commune de LNI en :

-

1970.....
.....

-

1980.....
.....

-

1990.....
.....

-

2000.....
.....

-

2010.....
.....

-

2014.....
.....

Quel est le nombre de village qui ont préservé l'ancienne architecture Kabyle ? Et quel sont ces villages ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels-ont étaient les différents projets réalisés par votre direction dans ces dernières années dans le domaine d'urbanisme au sein de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les lois et les différents textes législatifs qui régissent les activités de votre direction ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les réalisations et interventions faites par votre direction pour résoudre le problème de concentration excessive dans le chef lieux de la commune de LNI ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le modèle d'urbanisme le plus adéquat pour la commune de LNI selon votre direction ?

.....
.....
.....
.....

.....

.....

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : Les fondements théoriques de l'aménagement rural	
Introduction.....	5
Section 1 : Définition sur l'aménagement et le développement territorial	5
1-1- Recueil de quelques définitions liées à l'aménagement du territoire.....	5
1-2- Recueil de quelques définitions liées au développement du territoire	10
Section 2: Quelques caractéristiques de l'espace rural	13
2-1- Quelques potentialités et entraves dans les zones rurales	13
2-2- L'agriculture et l'habitat dans les zones rurales	14
a)Agriculture.....	14
b) Habitat.....	15
2-3- L'espace : enjeu et tentions	17
2-4- L'enclavement des territoires ruraux.....	19
2-4-1- Les formes de l'enclavement	19
a)Enclavement spatiale	19
b) Enclavement socioculturel.....	19
c)Enclavement politique.....	19
2-4-2-Les facteurs de l'enclavement.....	19
2-4-3-L'enclavement dans les zones rurales	21
a) L'importance du système de transport dans l'organisation spatiale.....	22
b) Interaction espace-transport	22
c) L'enclavement spatiale dans les zones de montagne	25
2-5- Quelques frontières entre l'espace urbain et rural.....	25
Conclusion.....	26

CHAPITRE II: Gouvernance des territoires ruraux

Introduction	27
Section 1: La gouvernance territoriale au service du développement durable	27
1-1- Définition de la gouvernance des territoires	28
1-2- Enjeu de la gouvernance territoriale	28
1-3- Les acteurs de la gouvernance	29
a) L'Etat	29
b) Le secteur privé	29
c) La société civil.....	29
1-4- La gouvernance locale	29
a)Définition de la gouvernance locale	29
b) Typologie de la gouvernance locale	30
Section 2 : Quelques politiques qui visent le développement rural en Algérie	30
2-1- L'autogestion, révolution agraire	31
2-2- Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR)	33
2-3- La politique du renouveau rural (PRR)	34
2-4- La stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD)	35
2-5- Le projet de proximité et de développement rural intégré (PPDRI)	36
2-6- Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) :2000-2025	37
2-7- Les politiques qui visent le développement forestier	42
Conclusion	45

CHAPITRE III: Présentation de l'espace d'étude et de la méthodologie d'approche

Introduction	46
Section 1 : Présentation de la démarche méthodologique	46
1-1-La recherche documentaire	47
1-2- La visite des organismes qui chapeautent les opérations d'aménagements	47
1-3-Les entretiens	47
1-4-Consultation des différents documents	48
1-5- L'analyse des résultats récoltés auprès des différents organismes de la commune	48
1-6- Les difficultés rencontrées lors des entretiens	48
Section 2: Présentation générale de l'espace d'étude	49
2-1-La monographie de la commune de L-N-I	49
a) Le cadre régionale, géographique, et administratif	49
b) Toponymie	50

c) Evolution historique.....	50
d) Description du relief.....	53
2-2- Présentation du système de peuplement.....	53
2-3-Analyse géomorphologique de la commune	58
2-3-1-Etude du relief.....	58
2-3-2-Etude du sol	60
2-3-3-Les données climatiques.....	61
2-3-4-Etude de l'hydrographie et de l'assainissement	62
a) Hydrographie	62
b) Assainissement.....	64
Conclusion	65
CHAPITRE IV: Résultats et analyse	
Introduction.....	66
Section 1 : Etude de la population et de l'habitat dans la commune de L-N-I.....	66
1-1-Analyse de la démographie	66
a) Analyse démographique par dispersion spatiale	67
b) Analyse démographique par âge	69
1-2-Analyse de l'habitat	70
a) Répartition du parc logement par dispersion : 1987-2008	70
b) Répartition du parc logement selon le type de construction.....	71
Section 2 : Analyse des équipements sociaux dans la commune de L-N-I.....	73
2-1- Analyse des équipements éducatifs.....	73
a) L'enseignement primaire	73
b) L'enseignement moyen	77
c) L'enseignement secondaire	76
d) L'enseignement professionnel	77
2-2- Analyse des équipements sanitaires.....	77
a)Les établissements publics hospitaliers (EPH)	77
b) Les établissements publics de santé de proximité (EPSP)	78
2-3- Analyse des équipements sportifs et de loisirs	79
2-4- Analyse des équipements culturels	79
2-5- Analyse des équipements de poste et de télécommunications	80
2-6- Analyse du transport et des infrastructures routières	81
2-7- Electrification et gaz naturel.....	82

Section 3 : Analyse de l'emploi et de l'économie	83
3-1- Analyse de l'emploi	83
3-2- Analyse des activités économiques	85
3-2-1- Industrie, BTPH	85
3-2-2- Le commerce	85
3-2-3- L'agriculture	87
a) Exploitations agricoles	88
b) Production animale	89
3-2-4- Tourisme et artisanat	90
a) Tourisme	90
b) Artisanat	91
Section 4 : Gestion et protection de l'environnement dans la commune de L-N-I	93
4-1- L'état de l'environnement dans la commune	93
a) L'aspect montagneux	94
b) L'écosystème forestiers	94
c) La zone humide	94
4-2- La gestion des déchets	94
a) La gestion des déchets solides	94
b) La gestion des déchets hospitaliers	96
c) La gestion des eaux usées	97
Conclusion	97
CONCLUSION GÉNÉRALE	99
Bibliographie	101
Liste des figures, cartes, tableaux et graphiques	
Annexes	

Résumé

Les territoires à caractère rural sont confrontés à de multiples problèmes et dysfonctionnements. Une sorte de marginalisation, de dévitalisation s'installe. Le manque des équipements, des infrastructures de base, et des services de proximité les caractérisent. C'est ainsi que la population des zones rurales s'est vue considérablement décroître au profit d'autres agglomérations urbaines, perdant ainsi tout un mode de vie.

Le Territoire de la commune de L-N-I n'échappe pas à ces transformations. L'exode considérable de la population - établie jadis dans les différents villages de la région- s'accroît, perdant ainsi de leurs effectifs, et laissant ces territoires sans perspectives de développement.

Cependant, en plus de la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles il est impératif de miser sur d'autres atouts, immatériels tel que l'attrait de la nature, la convivialité des villages...etc. De même il est indispensable d'offrir une qualité de service de proximité appréciable dans ces régions pour pouvoir renouer avec l'attractivité de ces zones marginalisées et qui vivent à l'ombre des villes urbaines. Pour ce faire, l'aménagement des territoires est perçu comme une alternative afin de réaliser l'équilibre spatiale et l'équité sociale.

Mots clés : Territoire, Aménagement du territoire, Développement territoriale, Espace rurale, Agglomération, Attractivité territoriale.

Summary

Territories representing a rural character are confronted in of multiple problems and dysfunctions, a kind of marginalization, of devitalization settles down, and the lack of equipment, basic infrastructure, and local service characterize them. This is the way the population that sheltered formerly zones countryman saw considerably decreasing for the benefit of other built-up area, so losing a whole the rural lifestyle merged in the urban today, and the confusion settles down between both worlds. Life style and a way of existing, of getting organized and of conceiving (designing) the life under her several facets.

The Territory of L-N-I with does not escape these transformations which become established in spaces with character countryman And a considerable exodus of the population - established formerly in the various villages of the region becomes more marked so losing of their staff and leaving these territories without perspectives of development.

In this context, an arrangement (development) of these territories, is a susceptible way (means) of their to restore a new dynamics, while erasing the disparities between the rural and urban zones, to begin (prime) so the equity and the territorial equality. To reach there, he (it) will betall (big) time (weather) to bet on numerous assets (trump cards), immaterial such as the attraction of the nature, the user-friendliness (conviviality) of villages, the quality, and to offer a quality of considerable local service in these regions to be able to take up with the attractiveness of these marginalized zones and which live in the shade of the urban cities.

Keywords: territory, Town and country planning, Development territorial, Spaces out countryman, urban area (Conglomeration), territorial Attractiveness.